

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres

SPIE SA

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex
S.A.S. au capital de € 2 510 460
672 006 483 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

SPIE SA

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société SPIE SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SPIE SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion**■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats de services à long terme

Les contrats de services à long terme sont à l'origine d'une part significative du chiffre d'affaires de votre groupe.

Comme indiqué dans la note 3.4 de l'annexe aux comptes consolidés, le chiffre d'affaires et la marge de ces contrats sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, qui consiste, pour un contrat donné, à estimer le résultat à terminaison et à le comptabiliser progressivement à mesure de l'avancement des coûts.

La reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge repose donc sur l'estimation des données à terminaison de chaque contrat. Celles-ci sont revues à chaque clôture par la direction.

Lorsque la prévision à fin d'affaires fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée.

Compte tenu du caractère significatif de ces estimations et de l'importance des jugements exercés par la direction pour déterminer les résultats à terminaison, nous avons considéré la reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge sur les contrats de services à long terme comme un point clé de l'audit.

Nous avons testé les procédures de contrôle interne jugées clés concernant la comptabilisation des contrats de services à long terme, en particulier les procédures portant sur le contrôle budgétaire et l'engagement des dépenses.

Nos travaux ont également inclus l'analyse d'une sélection de contrats sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs : montant de chiffre d'affaires et de résultat à terminaison, dégradation de marge, risque. Ces travaux ont notamment compris :

- ▶ des entretiens avec les responsables opérationnels et financiers, afin de prendre connaissance des jugements qu'ils ont exercés dans la détermination du résultat à terminaison ;
- ▶ l'examen des documents servant au suivi et à la gestion des projets réalisés par les chargés d'affaires et les contrôleurs de gestion, afin d'apprécier l'estimation des charges à terminaison ;
- ▶ le rapprochement du chiffre d'affaires et de la marge à terminaison estimés aux pièces contractuelles telles que bons de commandes, contrats et avenants ;
- ▶ le rapprochement entre les données comptables et les données de gestion utilisées pour reconnaître le chiffre d'affaires et la marge sur l'exercice ;
- ▶ le test, par sondages, des coûts encourus ;
- ▶ la comparaison des réalisations de l'exercice par rapport aux estimations antérieures, afin d'apprécier la fiabilité des estimations ;
- ▶ la vérification de l'exactitude arithmétique du taux d'avancement, du chiffre d'affaires comptabilisé et de la marge en ressortant dans les comptes consolidés.

Pour les estimations les plus sensibles, notamment en cas de litiges, nous avons analysé les éléments d'appréciation complémentaires tels que les dossiers de réclamation, rapports d'experts, jugements, et en avons apprécié la cohérence au regard de l'historique de dénouement des situations similaires.

■ Evaluation des *goodwill*

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2023, la valeur nette des <i>goodwill</i> de votre groupe s'élève à M€ 3 505 pour un total de bilan de M€ 9 150.</p> <p>Les <i>goodwill</i> font l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités et les hypothèses décrites dans les notes 3.3, 3.10 et 13.2 de l'annexe aux comptes consolidés. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur nette comptable à hauteur de la valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité déterminée à partir de prévisions de flux futurs de trésorerie nets, actualisés.</p> <p>Nous avons considéré comme un point clé de l'audit l'évaluation de ces <i>goodwill</i> en raison de leur importance significative dans les comptes consolidés, et parce que la détermination de leur valeur recouvrable nécessite l'utilisation d'hypothèses, d'estimations ou d'appréciations.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des modalités de mise en œuvre des tests de perte de valeur et nous avons été plus particulièrement attentifs aux Unités Génératrices de Trésorerie pour lesquelles la valeur comptable du <i>goodwill</i> présentait la plus grande sensibilité aux variations des hypothèses retenues.</p> <p>Nous avons analysé les principales estimations, notamment les prévisions de flux de trésorerie préparées par votre groupe, les taux de croissance à long terme et le taux d'actualisation retenus. Ainsi, nous avons notamment analysé la cohérence des prévisions avec les performances passées et les perspectives de marché, et avons réalisé des analyses de sensibilité sur les tests de perte de valeur. En outre, lorsque la valeur recouvrable est déterminée par référence à des transactions similaires récentes, nous avons comparé les analyses présentées avec les données de marché disponibles. L'ensemble de ces analyses a été mené avec des experts en évaluation intégrés à notre équipe d'audit.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président-directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société SPIE SA par votre assemblée générale du 15 novembre 2011 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et par les statuts constitutifs du 27 mai 2011 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2023, nos cabinets étaient dans la treizième année de leur mission sans interruption, dont neuf années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 4 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

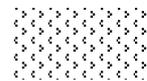


Edouard Sattler

ERNST & YOUNG et Autres



Pierre Bourgeois



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023



Groupe SPIE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

SOMMAIRE



1.	COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	5
2.	ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ.....	6
3.	BILAN CONSOLIDÉ	7
4.	TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ.....	8
5.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	9
	NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS.....	10
NOTE 1.	INFORMATION GÉNÉRALE	10
	Principes comptables et méthodes d'évaluation	10
NOTE 2.	MODALITÉS DE PRÉPARATION	10
2.1.	DÉCLARATION DE CONFORMITÉ.....	10
2.2.	NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLICABLES	10
2.3.	HYPOTHÈSES CLÉS ET APPRÉCIATIONS	11
2.4.	EVALUATIONS DES IMPACTS FINANCIERS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	11
NOTE 3.	RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS ET DES MODALITÉS DE PRÉPARATION	13
3.1.	CONSOLIDATION	13
3.2.	INFORMATION SECTORIELLE	14
3.3.	REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET GOODWILL	14
3.4.	RECONNAISSANCE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS AVEC DES CLIENTS.....	15
3.5.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS.....	16
3.6.	ACTIFS EN COURS DE CESSIION ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES.....	16
3.7.	CONTRATS DE LOCATION.....	17
3.8.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	17
3.9.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18
3.10.	DÉPRÉCIATION DES GOODWILL, DES ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS	18
3.11.	ACTIFS FINANCIERS.....	19
3.12.	PASSIFS FINANCIERS	21
3.13.	INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	21
3.14.	STOCKS	22
3.15.	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.....	23
3.16.	IMPÔTS.....	23
3.17.	PROVISIONS.....	23
3.18.	AVANTAGES DU PERSONNEL.....	24
3.19.	PROMESSES D'ACHAT (<i>PUT OPTION</i>) OU DE VENTE (<i>CALL OPTION</i>) PORTANT SUR DES INTERETS MINORITAIRES.....	27
NOTE 4.	RETRAITEMENTS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS.....	27
NOTE 5.	ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE	28
5.1.	ACTIVITES DE SPIE	28
5.2.	PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ « SHARE FOR YOU 2023 ».....	28
5.3.	CROISSANCE EXTERNE.....	29
5.4.	EMISSIONS D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES « ORNANE ».....	29
5.5.	RENOUVELLEMENT PROGRAMME DE TITRISATION	29
5.6.	CONFLIT MILITAIRE EN UKRAINE	29
NOTE 6.	ACQUISITIONS ET CESSIIONS.....	29
6.1.	VARIATION DE PÉRIMÈTRE	30
6.2.	IMPACT DES NOUVELLES SOCIÉTÉS ET ACTIVITÉS CONSOLIDÉES.....	32
	Information Sectorielle.....	33
NOTE 7.	INFORMATION SECTORIELLE	33
7.1.	INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL	33
7.2.	INDICATEURS PRO-FORMA	34
7.3.	ACTIFS NON COURANTS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL	35
7.4.	PERFORMANCE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	35
7.5.	INFORMATIONS CONCERNANT LES CLIENTS IMPORTANTS.....	35
	Notes sur le compte de résultat consolidé	36
NOTE 8.	CHARGES OPÉRATIONNELLES ET AUTRES PRODUITS.....	36
8.1.	CHARGES OPÉRATIONNELLES	36
8.2.	CHARGES DE PERSONNEL	36
8.3.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS.....	38
NOTE 9.	COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	39
NOTE 10.	IMPÔTS.....	39
10.1.	TAUX D'IMPÔT	39
10.2.	IMPÔT SUR LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	40
10.3.	IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF ET PASSIF	40
10.4.	REPORTS DEFICITAIRES	42
10.5.	RÉCONCILIATION ENTRE LA CHARGE D'IMPOT ET LE RÉSULTAT AVANT IMPÔT	42
NOTE 11.	RÉSULTAT PAR ACTION	43
11.1.	RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES	43
11.2.	NOMBRE D' ACTIONS.....	43
11.3.	RÉSULTAT PAR ACTION	44
NOTE 12.	DIVIDENDES.....	44
	Notes sur le bilan consolidé.....	45

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

NOTE 13.	GOODWILL	45
13.1.	VARIATIONS DES GOODWILL.....	45
13.2.	TESTS DE DEPRECIATION DES GOODWILL.....	47
NOTE 14.	ACTIFS INCORPORELS	47
14.1.	ACTIFS INCORPORELS – VALEURS BRUTES.....	47
14.2.	ACTIFS INCORPORELS – AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET VALEURS NETTES.....	49
NOTE 15.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50
15.1.	ACTIFS CORPORELS – VALEURS BRUTES.....	50
15.2.	ACTIFS CORPORELS – AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET VALEURS NETTES.....	50
NOTE 16.	DROITS D’UTILISATION	51
16.1.	DROITS D’UTILISATION – VALEURS BRUTES.....	51
16.2.	DROITS D’UTILISATION – AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET VALEURS NETTES.....	51
NOTE 17.	CAPITAUX PROPRES	52
17.1.	CAPITAL SOCIAL.....	52
17.2.	PLAN D’ACTIONNARIAT SALARIÉ « SHARE FOR YOU 2023 ».....	52
17.3.	ACTIONS DE PERFORMANCE.....	53
17.4.	ENGAGEMENT DE RACHAT D’INTERETS MINORITAIRES (PUT OPTION).....	53
NOTE 18.	PROVISIONS	53
18.1.	PROVISIONS POUR AVANTAGES ACCORDÉS AU PERSONNEL.....	53
18.2.	AUTRES PROVISIONS.....	57
NOTE 19.	BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	59
19.1.	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT : RÉCONCILIATION ENTRE LE BILAN ET LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE.....	60
19.2.	CLIENTS ET CRÉANCES RATTACHÉES.....	60
19.3.	FOURNISSEURS.....	61
NOTE 20.	ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	61
20.1.	TITRES NON CONSOLIDÉS.....	61
20.2.	TRÉSORERIE NETTE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.....	62
20.3.	DÉTAIL DE L’ENDETTEMENT FINANCIER.....	62
20.4.	OBLIGATION CONVERTIBLE DE TYPE « ORNANE ».....	65
20.5.	DETTE NETTE.....	67
20.6.	RÉCONCILIATION AVEC LES POSTES DU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE.....	68
20.7.	ÉCHÉANCIER DES PASSIFS FINANCIERS.....	69
20.8.	AUTRES ACTIFS FINANCIERS.....	69
20.9.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE.....	70
20.10.	VALEUR COMPTABLE ET JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE COMPTABLE.....	71
NOTE 21.	GESTION DES RISQUES FINANCIERS	72
21.1.	INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS.....	72
21.2.	RISQUE DE TAUX.....	73
21.3.	RISQUE DE CHANGE.....	74
21.4.	RISQUE DE CONTREPARTIE.....	74
21.5.	RISQUE DE LIQUIDITÉ.....	75
21.6.	RISQUE DE CRÉDIT.....	75
Notes sur le tableau des flux de trésorerie		76
NOTE 22.	NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	76
22.1.	RÉCONCILIATION AVEC LES POSITIONS DE TRÉSORERIE AU BILAN.....	76
22.2.	IMPACT DES CHANGEMENTS DE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	76
22.3.	IMPACT DES ACTIVITÉS EN COURS DE CÉSSION.....	76
Autres notes		77
NOTE 23.	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	77
23.1.	DÉFINITIONS.....	77
23.2.	RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS - MANDATAIRES SOCIAUX.....	77
23.3.	RÉMUNÉRATIONS DES ADMINISTRATEURS.....	77
23.4.	INVESTISSEMENTS DANS LES CO-ENTREPRISES (OU SEP).....	78
23.5.	CONVENTIONS D’INTÉGRATION FISCALE.....	78
NOTE 24.	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	78
24.1.	GARANTIES OPÉRATIONNELLES.....	78
24.2.	AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS ET RECUS.....	78
NOTE 25.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	79
NOTE 26.	ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	79
26.1.	CROISSANCE EXTERNE EN ALLEMAGNE.....	79
26.2.	CROISSANCE EXTERNE DANS L’ÉOLIEN OFFSHORE.....	80
26.3.	CROISSANCE EXTERNE EN FRANCE.....	80
NOTE 27.	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	81

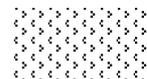
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2023	2022
Produits des activités ordinaires	7	8 725 370	8 113 775
Autres produits de l'activité		88 850	85 726
Charges opérationnelles	8.1	(8 335 031)	(7 775 905)
Résultat opérationnel courant		479 189	423 596
Autres charges opérationnelles		(28 701)	(183 734)
Autres produits opérationnels		10 070	67 111
Autres produits et charges opérationnels	8.3	(18 631)	(116 623)
Résultat opérationnel		460 558	306 973
Profit / (perte) des participations mises en équivalence (MEE)	20.9	989	465
Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des MEE		461 547	307 438
Charges d'intérêts et pertes sur équivalents de trésorerie		(92 367)	(68 740)
Revenus des équivalents de trésorerie		18 976	763
Coût de l'endettement financier net	9	(73 391)	(67 977)
Autres charges financières		(52 771)	(26 561)
Autres produits financiers		23 455	27 317
Variation de la juste valeur et du coût amorti de la composante dérivée "ORNANE"		(508)	-
Autres produits et charges financiers	9	(29 824)	756
Résultat avant impôt		358 332	240 217
Impôts sur les résultats	10	(118 982)	(86 238)
Résultat net des activités poursuivies		239 350	153 979
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		(16)	(93)
RESULTAT NET		239 334	153 886
Résultat net des activités poursuivies attribuable :			
. Aux actionnaires de la Société		238 530	151 632
. Aux intérêts ne conférant pas le contrôle		820	2 347
		239 350	153 979
Résultat net attribuable :			
. Aux actionnaires de la Société		238 514	151 539
. Aux intérêts ne conférant pas le contrôle		820	2 347
		239 334	153 886
Résultat net part du Groupe par action	11	1,45	0,93
Résultat net part du Groupe dilué par action		1,44	0,92
Dividende par action (proposition pour 2023)		0,83	0,73

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>En milliers d'euros</i>	2023	2022
Résultat net	239 334	153 886
Écarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	(37 510)	183 867
Réévaluations des immobilisations	-	5 548
Impact fiscal	10 019	(52 994)
Éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net	(27 491)	136 421
Variation des écarts de conversion	13 243	(4 792)
Variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie futurs	(7 427)	538
Impact fiscal	(1 856)	(139)
Éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	3 960	(4 393)
TOTAL RÉSULTAT GLOBAL	215 803	285 914
Attribuable :		
. Aux actionnaires de la société	214 779	283 905
. Aux intérêts ne conférant pas le contrôle	1 024	2 009

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



3. BILAN CONSOLIDÉ

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Actifs non courants			
Actifs incorporels	14	1 028 850	1 010 921
Goodwill	13	3 504 749	3 365 903
Droits d'utilisation sur locations opérationnelles et financières	16	446 132	396 905
Actifs corporels	15	170 679	161 169
Titres mis en équivalence	20.9	13 756	13 692
Titres non consolidés et prêts à long terme	20.8	39 287	48 022
Autres actifs financiers non courants	20.10	4 646	4 853
Impôts différés actifs	10	199 661	194 540
Total actifs non courants		5 407 760	5 196 005
Actifs courants			
Stocks	19	49 163	56 029
Créances clients	19	2 047 538	1 987 986
Créances d'impôt	19	30 155	46 969
Autres actifs courants	19	395 764	362 753
Autres actifs financiers courants	20.8	4 990	4 544
Actifs financiers de gestion de trésorerie	20.2	453 000	102 285
Disponibilités et équivalents de trésorerie	20.2	761 940	1 170 814
Total actifs courants des activités poursuivies		3 742 550	3 731 380
Actifs destinés à être cédés		142	200
Total actifs courants		3 742 692	3 731 580
TOTAL ACTIFS		9 150 452	8 927 585

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Capitaux Propres			
Capital Social	17	78 240	77 151
Primes liées au capital		1 319 396	1 287 065
Autres réserves		316 091	370 825
Résultat net - part du Groupe		238 514	151 539
Capitaux propres - part du Groupe		1 952 241	1 886 580
Intérêts ne conférant pas le contrôle		23 972	9 150
Total capitaux propres		1 976 213	1 895 730
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières	20.3	1 651 524	1 795 419
Composante dérivée « ORNANE »	20.4	40 016	-
Dettes sur locations opérationnelles et financières non courantes	20.3	300 637	277 883
Provisions non courantes	18.2	97 601	87 855
Engagements envers le personnel	18.1	690 740	643 085
Autres passifs long terme	19	11 379	4 394
Impôts différés passifs	10	307 464	292 849
Passifs non courants		3 099 361	3 101 485
Passifs courants			
Fournisseurs	19.3	1 185 692	1 189 399
Emprunts et concours bancaires	20.3	405 107	415 956
Dettes sur locations opérationnelles et financières courantes	20.3	152 545	125 592
Provisions courantes	18.2	151 496	137 455
Dettes d'impôt	19	92 295	81 263
Autres passifs courants	19	2 087 265	1 979 310
Total passifs courants des activités poursuivies		4 074 400	3 928 975
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés		478	1 395
Total passifs courants		4 074 878	3 930 370
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		9 150 452	8 927 585

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2023	2022
TRÉSORERIE D'OUVERTURE		1 181 810	1 226 942
Opérations d'exploitation			
Résultat net total consolidé		239 334	153 886
Élimination du résultat des mises en équivalence		(989)	(465)
Élimination des amortissements et provisions		295 127	261 566
Elim. incidence de la valorisation à la juste valeur des instruments financiers (ORNANE)		(7 755)	-
Élimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		(3 795)	102 025
Élimination de la charge (produit) d'impôt		118 982	86 211
Élimination du coût de l'endettement financier net		81 660	67 977
Autre produits et charges sans incidence en trésorerie		30 671	14 144
Capacité d'autofinancement		753 235	685 344
Impôts payés		(96 746)	(96 700)
Incidence de la variation du BFR	19.1	56 263	(11 464)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		581	181
Flux de trésorerie net généré par l'activité		713 333	577 361
Opérations d'investissements			
Incidence des variations de périmètre	22.2	(175 672)	(259 535)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(61 676)	(65 818)
Acquisition d'actifs financiers		(420)	(946)
Variation des prêts et avances consentis		(1 325)	2 652
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		7 749	8 412
Cession d'actifs financiers		51	28
Flux de trésorerie net liés aux opérations d'investissement		(231 293)	(315 207)
Opérations de financement			
Augmentation de capital		33 529	19 582
Émission d'emprunts	20.6	395 762	595 214
Remboursement d'emprunts ⁽ⁱ⁾	20.6	(762 646)	(747 358)
Intérêts financiers nets versés ⁽ⁱⁱ⁾		(83 287)	(62 333)
Incidence des acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perte de contrôle)		(1 575)	-
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		(126 728)	(105 894)
Dividendes payés aux minoritaires		(828)	(469)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(545 773)	(301 258)
Incidence de la variation des taux de change		(4 444)	(6 028)
Variation nette de trésorerie		(68 177)	(45 132)
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	20.2	1 113 633	1 181 810

⁽ⁱ⁾ Les flux liés au remboursement du principal du passif locatif, en application d'IFRS 16, s'élèvent pour l'année 2023 à 151 992 milliers d'euros et pour l'année 2022 à 144 705 milliers d'euros.

⁽ⁱⁱ⁾ Les flux liés à la charge d'intérêts sur le passif locatif, s'élèvent pour l'année 2023 à 10 488 milliers d'euros et pour l'année 2022 à 8 685 milliers d'euros.

Notes au tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie présenté ci-dessus inclut les activités abandonnées ou en cours de cession, dont l'impact est fourni en Note 22.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

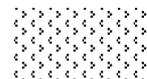
<i>En milliers d'euros excepté pour le nombre d'actions</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes liées au capital	Réserves consoli- dées	Réserves de conversion groupe	Réserves de couverture	OCI, et autres réserves	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
AU 31 DÉCEMBRE 2021	162 655 622	76 448	1 268 256	448 604	(12 423)	(10)	(103 044)	1 677 832	4 864	1 682 696
Résultat net		-	-	151 539	-	-	-	151 539	2 347	153 886
Autres éléments du résultat global		-	-	-	(4 449)	399	136 416	132 366	(338)	132 028
Résultat global		-	-	151 539	(4 449)	399	136 416	283 905	2 009	285 914
Dividendes		-	-	(105 894)	-	-	-	(105 894)	(469)	(106 363)
Émission d'actions	1 495 084	703	18 879	-	-	-	-	19 582	-	19 582
Variations de périmètres et autres		-	-	-	-	-	-	-	2 746	2 746
Autres mouvements		-	(70)	-	-	-	11 225	11 155	-	11 155
AU 31 DÉCEMBRE 2022	164 150 706	77 151	1 287 065	494 249	(16 872)	389	44 597	1 886 580	9 150	1 895 730
Résultat net		-	-	238 514	-	-	-	238 514	820	239 334
Autres éléments du résultat global		-	-	-	9 261	(5 508)	(27 488)	(23 735)	204	(23 531)
Résultat global		-	-	238 514	9 261	(5 508)	(27 488)	214 779	1 024	215 803
Dividendes		-	-	(126 729)	-	-	-	(126 729)	(828)	(127 557)
Émission d'actions	2 317 406	1 089	32 440	-	-	-	-	33 529	-	33 529
Variations de périmètres et autres		-	-	(1 805)	-	-	-	(1 805)	14 626	12 821
Engagements de rachats accordés à des actionnaires minoritaires (Put)		-	-	(80 100)	-	-	-	(80 100)	-	(80 100)
Autres mouvements (i)		-	(109)	-	-	-	26 097	25 988	-	25 988
AU 31 DÉCEMBRE 2023	166 468 112	78 240	1 319 396	524 129	(7 611)	(5 119)	43 205	1 952 241	23 972	1 976 213

(i) Principalement, 17 795 milliers d'euros correspondant à la décote et à l'abondement SHARE FOR YOU 2023 et 8 199 milliers d'euros correspondant à la variation de la juste valeur des plans d'actions de performance (LTIP).

Note au tableau de variation des capitaux propres consolidés

Cf. Note 17.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le Groupe SPIE, qui opère sous la marque commerciale SPIE, est le leader indépendant européen des services en génie électrique, mécanique et climatique, de l'énergie et des systèmes de communication.

La société SPIE SA est une société anonyme, immatriculée à Cergy (France), cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris depuis le 10 juin 2015. Le siège social de la société est situé au 10, avenue de l'Entreprise, 95863 Cergy-Pontoise Cedex, France.

Les comptes consolidés du Groupe SPIE ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 6 mars 2024.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

NOTE 2. MODALITÉS DE PRÉPARATION

2.1. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés du Groupe SPIE sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2023.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application :

- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2023 ;
- de normes pour lesquelles le Groupe a décidé d'une application anticipée ;
- de positions comptables retenues en l'absence de dispositions prévues par le référentiel normatif.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS et leurs interprétations développées par le Standards Interpretation Committee (SIC) et l'International Financial Reporting Interpretation Committee (IFRIC).

2.2. NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLICABLES

Les principes comptables utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe sont décrits dans la Note 3.

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2023

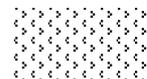
Les nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2023 sont les suivantes :

- IFRS 17 et amendements liés : « Contrats d'assurance » ;
- IFRS 17 et IFRS 9 : « Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Informations comparatives » ;
- Amendements à IAS 8 : « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » ;
- Amendements à IAS 1 : « Présentation des états financiers » ;
- Amendements à IAS 12 : « Impôts sur le résultat - Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction » ;
- Amendements à IAS 12 : « Impôts sur le résultat - Modèle de règles du Pilier 2 ».

Le Groupe n'a pas identifié d'impact significatif lors de la mise en œuvre de ces normes et amendements.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

Normes et interprétations émises mais d'application non encore obligatoire au 1er janvier 2023



Les normes, interprétations et amendements déjà publiés par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union Européenne et pouvant avoir un impact sont les suivants :

- IFRS 18 : « Présentation des états financiers et informations à fournir en annexe » ;
- Amendement à IAS 1 : « Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants » ;
- Amendement à IAS 1 : « Passifs non courants assortis de clauses restrictives » ;
- Amendement à IFRS 16 : « Passif de location dans le cadre d'une cession-bail » ;
- Amendements à IAS 7 et IFRS 7 : « Accords de financement avec les fournisseurs ».

Le Groupe réalise actuellement une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes.

2.3. HYPOTHÈSES CLÉS ET APPRÉCIATIONS

L'élaboration des états financiers consolidés en application des normes IFRS repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction pour calculer la valeur des actifs et des passifs à la date de clôture du bilan et celle des produits et charges de la période.

Les principales sources d'incertitude relatives aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les pertes de valeur des goodwill, les avantages du personnel, la reconnaissance du revenu et de la marge sur les contrats de services à long terme, les provisions pour risques et charges et la reconnaissance des impôts différés actifs.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Ces estimations et appréciations sont susceptibles d'être modifiées au cours des périodes ultérieures et d'entraîner des ajustements du chiffre d'affaires, des provisions et des impôts différés actifs.

2.4. EVALUATIONS DES IMPACTS FINANCIERS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

SPIE a défini sa stratégie climat en l'assortissant des objectifs suivants à l'horizon 2025 :

- Atteindre 50% de chiffre d'affaires aligné avec la Taxonomie européenne sur l'atténuation du changement climatique ;
- Réduire l'empreinte carbone du Groupe de 25% par rapport à 2019 (Scopes 1 & 2) ;
- Agir sur l'empreinte carbone de sa chaîne de valeur amont (Scope 3). 67 % de nos achats devront être réalisés auprès de fournisseurs ayant fixé des objectifs ambitieux de réduction de leur empreinte carbone ;
- Réduire les émissions des trajets professionnels et des trajets domicile-travail de 20% par rapport à 2019.

Les objectifs de réduction d'empreinte carbone sur les Scopes 1, 2 & 3 ont été validés fin 2021 comme contribuant à un scénario 1,5°C par l'initiative Science-Based Targets.

SPIE exerce son activité dans un environnement essentiellement européen, caractérisé par des marchés diversifiés et une exposition équilibrée en termes de portefeuille de clientèle, de métiers et de géographies.

Au travers de ses offres de services intégrés, SPIE propose des solutions concernant la mise en œuvre de systèmes d'optimisation de la dépense énergétique dans les domaines de l'installation et de la rénovation d'infrastructures, des systèmes énergétiques intelligents, de la production d'énergie renouvelable, de l'énergie nucléaire, ou encore des systèmes d'information et de communication.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Par son expertise et grâce à une offre de solutions techniques d'efficacité énergétique et une offre de services dédiée aux énergies renouvelables, adaptées aux mutations qui touchent ses clients, tant acteurs privés que publics, SPIE se positionne comme un acteur majeur de la transition énergétique de ses différentes parties prenantes, de plus en plus attentives à une consommation écoresponsable de l'énergie. Ce faisant, SPIE les conseille et accompagne dans leur réduction d'empreinte carbone. Ces préoccupations liées au changement climatique et le renforcement des normes environnementales qui en découle (Green Deal européen, Fit for 55) représentent ainsi pour le Groupe une opportunité de développement sur le court et moyen terme. La contribution substantielle des services de SPIE à l'atténuation du changement climatique est mesurée à l'aune du référentiel de la Taxonomie européenne.

Par ailleurs, le Groupe s'efforce aussi de réduire sa propre empreinte carbone en agissant en particulier sur son parc immobilier, sa flotte de véhicules, l'infrastructure de charge associée, et en développant une politique d'achats durables, comme détaillé dans la déclaration de performance extra-financière. SPIE anticipe ainsi la mise en œuvre de réglementations environnementales plus contraignantes, telles les Zones à Faibles Emissions.

La directrice développement durable du Groupe SPIE siège au comité exécutif de SPIE, ce qui permet d'intégrer les sujets climatiques au plus haut niveau de l'organisation.

Illustration de cette intégration de l'action climatique dans les processus de l'entreprise, le Groupe SPIE indexe depuis 2022 tous ses refinancements aux objectifs climatiques d'alignement du chiffre d'affaires sur la taxonomie européenne et de réduction de son empreinte carbone sur toute sa chaîne de valeur. Est ainsi associé à l'évaluation du risque financier, le risque de non-réalisation d'objectifs climatiques que l'entreprise s'est fixés, avec des mécanismes de bonus et pénalités détaillés aux Notes 5.4 et 20.3. Les prévisions de croissance à court et long terme du Groupe SPIE prennent en considération l'ensemble de ces aléas positifs et risques éventuels liés au changement climatique tant en termes d'activité, de rentabilité et d'investissements que de flux de trésorerie.

Les tests de dépréciation sur les Goodwill ont été mis en œuvre en cohérence avec les impacts financiers du changement climatique intégrés dans les prévisions de croissance. Ces tests de dépréciation ne font apparaître aucune perte de valeur.

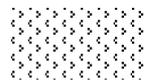
La nature des services fournis par SPIE en fait une activité peu consommatrice d'actifs ; le Groupe est donc très peu sensible au risque de dépréciation de ses actifs par les effets physiques du changement climatique. Ces derniers ont été réévalués en 2023. Les résultats figurent dans la Déclaration de Performance Extra-Financière du présent document.

Eu égard aux incidences identifiées, aucune révision de valorisation des éléments de l'actif et du passif dans le bilan consolidé du Groupe n'a été nécessaire.

SPIE considère que l'évaluation des risques climatiques est prise en compte, en toute cohérence avec ses engagements et actions en faveur du climat. L'intégration de ces éléments n'a pas eu d'impact significatif en 2023 sur les états financiers du Groupe.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

NOTE 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS ET DES MODALITÉS DE PRÉPARATION



3.1. CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés du Groupe incluent toutes les filiales et participations de SPIE SA.

Le périmètre de consolidation est constitué de 159 sociétés ; les pourcentages d'intérêt sont présentés dans le tableau figurant Note 27 du présent document.

Les principales modifications du périmètre de consolidation de l'année sont présentées en Note 6.

Méthodes de consolidation

Conformément à la norme IFRS 10 « États financiers consolidés », les entités contrôlées directement ou indirectement par le Groupe sont consolidées par intégration globale. La notion de contrôle est établie si les éléments suivants sont réunis :

- SPIE dispose de droits substantifs lui permettant de diriger les activités pertinentes de l'entité,
- SPIE est exposé aux rendements variables de l'entité,
- SPIE peut utiliser son pouvoir pour influencer le niveau de ses rendements variables.

Une analyse du contrôle a été réalisée pour l'ensemble des sociétés détenues par le Groupe, directement ou indirectement en considérant notamment tous les faits et circonstances permettant de statuer.

La norme IFRS 11 « Partenariats » précise les modalités applicables dans le cadre des contrôles conjoints. Lorsque les décisions relatives aux activités pertinentes requièrent le consentement unanime des associés, le contrôle conjoint est établi. Alors les partenariats sont classés en deux catégories généralement dépendantes de la forme juridique de la société :

- les coentreprises : les parties qui exercent le contrôle conjoint ont des droits sur l'actif net ; elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- les activités conjointes : les parties qui exercent le contrôle conjoint ont des droits directs sur les actifs et des obligations directes au titre des passifs ; elles sont comptabilisées à hauteur des intérêts détenus dans leurs actifs, passifs, charges et produits.

La plupart des partenariats liés aux travaux publics sont organisés sous forme de SEP (Société En Participation) et entrent ainsi dans la catégorie des activités conjointes.

Conformément à la norme IAS 28 R, les entités sur lesquelles SPIE exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Le résultat des entités consolidées acquises ou cédées durant l'année figure dans les états consolidés, respectivement à partir de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Conversion des états financiers établis en devises des entités étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euros.

Dans la plupart des cas, la monnaie de comptabilisation des filiales étrangères correspond à la monnaie locale. Les états financiers des filiales sont convertis aux cours de clôture pour le bilan et aux cours moyens annuels pour le compte de résultat. Les écarts de change résultant de la conversion des comptes sont portés en écarts de conversion dans les capitaux propres consolidés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Les taux de conversion utilisés par le Groupe pour ses principales devises sont les suivants :

	2023		2022	
	Cours clôture	Cours moyen	Cours clôture	Cours moyen
Euros – EUR	1	1	1	1
Dollar Américain – USD	1,0787	1,0806	1,0545	1,0607
Franc Suisse – CHF	0,9452	0,9724	0,9869	1,0083
Zloty - PLN	4,3260	4,5587	4,6938	4,6735

3.2. INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs opérationnels sont présentés sur les mêmes bases que celles utilisées dans le reporting interne fourni à la Direction du Groupe.

Le Président-directeur général du Groupe examine régulièrement les résultats opérationnels des secteurs pour évaluer leur performance et décider de l'affectation des ressources ; il a été identifié comme le principal décideur du Groupe.

L'activité du Groupe est regroupée aux fins d'analyse et de prise de décisions en quatre Secteurs Opérationnels qui se caractérisent par un modèle économique très homogène, notamment en termes de produits et services offerts, d'organisation opérationnelle, de typologie de clients, de facteurs clefs de succès et de critères d'appréciation de la performance. Ces Secteurs Opérationnels sont les suivants :

- France
- Germany and Central Europe
- North-Western Europe
- Oil & Gas and Nuclear

Des informations chiffrées sont présentées en Note 7.

3.3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET GOODWILL

Le Groupe applique « la méthode de l'acquisition » pour comptabiliser les regroupements d'entreprises telle que définie dans la norme IFRS 3R. Le prix d'acquisition aussi appelé « contrepartie transférée » pour l'acquisition d'une filiale est la somme des justes valeurs des actifs transférés et des passifs assumés par l'acquéreur à la date d'acquisition et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur. Le prix d'acquisition comprend les compléments éventuels du prix évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à la date d'acquisition.

Par ailleurs :

- Les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise peuvent être évalués soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.
- Les coûts directs liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges de la période. Ces charges sont présentées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat.

Goodwill

Les goodwill représentent la différence entre :

- le prix d'acquisition des titres des sociétés acquises éventuellement complété d'ajustements de prix éventuels et ;
- la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets identifiables à la date des prises de contrôle.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Des corrections ou ajustements peuvent être apportés à la juste valeur provisoire des actifs et des passifs acquis dans les douze mois qui suivent l'acquisition (la « période d'évaluation ») pour refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient affecté l'évaluation des montants comptabilisés à cette date. Il en résulte un ajustement du goodwill déterminé provisoirement. Ces ajustements de prix sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition par contrepartie des capitaux propres, à chaque arrêté des comptes. Au-delà d'une période d'un an à compter de la date d'acquisition, tout changement ultérieur de cette juste valeur, est constaté en résultat.

Postérieurement à la prise de contrôle

Les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans changement de contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. En vertu de cette approche, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres du Groupe.

De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une opération de capitaux propres, sans impact sur le résultat.

Les cessions de titres avec perte de contrôle donnent lieu à la constatation en résultat de cession de la variation de juste valeur calculée sur la totalité de la participation à la date de l'opération. La participation résiduelle conservée, le cas échéant, sera ainsi évaluée à sa juste valeur au moment de la perte de contrôle.

Dans le cas d'une prise de contrôle réalisée par étape, la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise et qui ne conférait pas le contrôle est réévaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en découle est comptabilisé en résultat.

Traitement des garanties de passifs obtenues

Dans le cadre des regroupements d'entreprises, le Groupe obtient généralement une garantie de passifs.

Les garanties de passifs qui peuvent être valorisées individuellement donnent lieu à la comptabilisation d'un actif indemnitaire dans les comptes de l'acquéreur. La variation ultérieure de ces garanties est comptabilisée symétriquement au risque couvert. Les garanties de passifs ne pouvant pas être individualisées, des garanties générales sont reconnues, dès lors qu'elles deviennent exerçables, en contrepartie du compte de résultat.

Les garanties de passifs sont comptabilisées en "Autres actifs financiers non courants".

Test de perte de valeur des goodwill

Les goodwill font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ce test, les goodwill sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées dans la Note 3.10.

3.4. RECONNAISSANCE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS AVEC DES CLIENTS

Produits des activités ordinaires au sens de la norme IFRS 15

Le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires sur la base du transfert de contrôle des biens ou des services en continu ou à une date précise. Le prix de la transaction traduit le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit en rémunération des différentes obligations de performance contenues dans chaque contrat identifié.

Lorsque le transfert de contrôle d'un bien ou d'un service s'effectue progressivement, le Groupe évalue à chaque clôture le degré d'avancement (principalement par les coûts) pour chaque obligation de prestation remplie progressivement.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



La reconnaissance du revenu a lieu lorsque l'obligation de performance est satisfaite, et si elle répond aux critères suivants :

- Le client reçoit et consomme simultanément tous les avantages générés par la prestation au fur et à mesure de sa réalisation
- Le client obtient le contrôle de l'actif au fur et à mesure de sa construction
- L'actif final n'a pas d'utilité alternative pour le vendeur et il a un droit exécutoire au paiement pour le travail réalisé à date

Aucune marge à l'avancement n'est reconnue si le degré d'avancement n'est pas suffisant pour avoir une visibilité précise du résultat à fin de contrat.

Dès qu'une prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée indépendamment de l'avancement de l'affaire, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels évalués de manière raisonnable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif du bilan.

Produits des activités ordinaires relatifs aux contrats de Partenariat public-privé (PPP)

Suivant les recommandations de la norme IFRIC 12, les produits des activités ordinaires annuels des contrats de PPP sont déterminés par référence à la juste valeur des prestations accomplies dans l'exercice, valorisée en appliquant aux coûts de construction et aux coûts d'entretien et de maintenance, les taux de marge respectifs attendus pour les prestations de construction et les prestations d'entretien et de maintenance.

3.5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Pour assurer une meilleure lisibilité de la performance de l'entreprise, le Groupe présente un agrégat intermédiaire "résultat opérationnel courant" au sein du résultat opérationnel, excluant les éléments qui ont peu de valeur prédictive du fait de leur nature, de leur fréquence et/ou de leur importance relative. Ces éléments, enregistrés en "autres produits opérationnels" et "autres charges opérationnelles", comprennent notamment :

- les plus-values et moins-values de cessions d'immobilisations ou d'activités,
- les charges des plans de restructuration ou de désengagement d'activités approuvés par la Direction du Groupe,
- les charges de dépréciation exceptionnelles d'immobilisations,
- les coûts d'acquisition et d'intégration des sociétés acquises par le Groupe,
- tout autre produit et charge aisément individualisable, ayant un caractère inhabituel et significatif.

3.6. ACTIFS EN COURS DE CESSION ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les actifs non courant ou groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Ces actifs (ou les groupes destinés à être cédés) doivent être disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel et leur vente doit être hautement probable.

Lors de la classification initiale comme détenus en vue de la vente, les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Une activité abandonnée est une composante dont l'entité s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, ou fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte,
- qui est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente,

Les activités abandonnées sont présentées sur une ligne spécifique des états financiers à la date de clôture.



3.7. CONTRATS DE LOCATION

Conformément à la norme IFRS 16, un accord contient un contrat de location si ce dernier confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié au cours d'une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie. Pour déterminer ce droit le Groupe évalue si tout au long de la durée d'utilisation il détient le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif identifié et de décider de l'utilisation de l'actif identifié, et si le contrat induit un actif identifié sur la base de mentions explicitement spécifiées. Si le fournisseur a le droit substantiel ou la capacité pratique de remplacer l'actif tout au long de la durée d'utilisation, et tire un avantage économique de l'exercice de ce droit, alors l'actif n'est pas identifié.

Le coût de l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation comprend :

- le montant de l'évaluation initiale du passif locatif ;
- le montant des loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus ;
- les coûts directs initiaux engagés par le preneur ;
- une estimation des coûts que le preneur devra engager lors du démantèlement de l'actif sous-jacent.

A l'initiation de chaque contrat contenant une composante location, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif locatif. Si le contrat contient plusieurs composantes location, le Groupe répartit la part relative à chaque composante sur la base de leur prix séparé et comptabilise chaque composante locative du contrat comme un contrat de location distinct, séparément des composantes non locatives du contrat.

L'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation est amorti de façon linéaire sur sa durée d'utilité pour le Groupe selon la méthode du taux d'intérêt effectif et la dette est amortie sur la durée du contrat. Ces durées tiennent compte des modifications du contrat de location liées aux révisions de loyer et de taux d'actualisation.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées directement au compte de résultat. Les flux de trésorerie se rapportant au principal du passif locatif et à la charge d'intérêts sont présentés dans les activités de financement ; les flux de trésorerie se rapportant aux loyers à payer au titre de contrats de location à court terme, ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur et les loyers variables à payer qui n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation du passif locatif, sont présentés dans les activités d'exploitation.

3.8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les actifs incorporels (principalement des marques, des relations clients et des carnets de commandes) acquis séparément ou dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés initialement au bilan à leur juste valeur. La valeur des actifs incorporels fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

Marques et actifs liés aux clients

La valeur de la clientèle est déterminée en tenant compte d'un taux de renouvellement des contrats et amortie sur la durée de renouvellement.

La durée d'amortissement du carnet de commandes est définie en fonction de chaque acquisition, après étude de celui-ci.

Les marques acquises sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation, en fonction de la stratégie d'intégration de chaque marque par le Groupe. Par exception, la marque SPIE a une durée de vie indéterminée et ne fait pas l'objet d'un amortissement.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Actifs incorporels générés en interne

Les frais de recherche sont comptabilisés au compte de résultat et constituent des charges de la période.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- l'intention et la capacité financière et technique du Groupe de mener le projet de développement à son terme ;
- la probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- l'évaluation fiable des coûts de cet actif.

Les dépenses immobilisées incluent les coûts de personnel, les coûts des matières et services utilisés, directement affectés aux projets concernés. Elles sont amorties à compter de la mise en service sur leur durée d'utilisation prévue.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif à leur coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur éventuelles. Elles concernent principalement les logiciels et sont amorties sur une durée de trois ans selon la méthode linéaire.

3.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur des immobilisations corporelles correspond à leur coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

L'amortissement est calculé sur les différents composants identifiés des immobilisations corporelles suivant la méthode linéaire ou toute autre méthode plus représentative de l'utilisation économique des composants sur la durée d'utilisation estimée. Les valeurs résiduelles estimées en fin de période d'amortissement sont nulles.

Les principales durées moyennes d'utilisation retenues sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| - Constructions | 20 à 30 ans |
| - Matériel et outillage de chantier | 4 à 15 ans |
| - Matériel et outillage fixe | 8 à 15 ans |
| - Véhicules de transport | 4 à 10 ans |
| - Matériels de bureau – Informatique | 3 à 10 ans |

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'amortissements sont revues annuellement. Elles peuvent être modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes.

3.10. DÉPRÉCIATION DES GOODWILL, DES ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture.

S'agissant des goodwill et des actifs incorporels à durée indéfinie (catégorie limitée pour le Groupe à la marque SPIE) ce test doit être effectué dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an.

Les goodwill ne génèrent pas de façon autonome des entrées de trésorerie et sont, par conséquent, alloués à des unités génératrices de trésorerie (UGT) (cf. Note 13).

La valeur recouvrable de ces unités est définie comme étant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité déterminée à partir de prévisions de flux futurs de trésorerie nets, actualisés, et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de ces unités, une perte de valeur est enregistrée pour la différence ; elle est imputée en priorité sur les goodwill.

Contrairement aux éventuelles pertes de valeur affectées aux actifs corporels et incorporels amortissables, celles affectées à un goodwill sont définitives et ne peuvent être reprises au cours d'exercices ultérieurs.

Les flux de trésorerie futurs des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) utilisés pour déterminer la valeur d'utilité (cf. Note 13.2. « Test de dépréciation des goodwill ») proviennent des budgets annuels, et projections pluriannuelles établis par le Groupe. La construction de ces prévisions implique les différents acteurs des UGT, et fait l'objet d'une validation par le Président-directeur général du Groupe. Ce processus requiert l'utilisation d'hypothèses clés et d'appréciations, notamment pour déterminer les tendances de marché, le coût des matières et les politiques de fixation des prix. Les flux de trésorerie futurs effectifs peuvent donc différer des estimations utilisées pour déterminer la valeur d'utilité.

Des informations chiffrées sont présentées dans la Note 13.

3.11. ACTIFS FINANCIERS

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global, actifs évalués à la juste valeur par résultat, et actifs évalués au coût amorti.

La ventilation des actifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté selon qu'elle est inférieure ou supérieure à un an.

Tous les achats / ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Actifs évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global

Ils représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont comptabilisés au bilan à la juste valeur. Lors des arrêts suivants, les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Les variations de juste valeur ainsi accumulées en capitaux propres ne seront pas reclassées en résultat au cours d'exercices ultérieurs. Seuls les dividendes sont comptabilisés en résultat lorsque les conditions sont remplies.

Actifs à la juste valeur par le résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le Groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat.

Actifs évalués au coût amorti

Ils incluent les créances rattachées à des participations, les prêts d'aide à la construction, les autres prêts et créances. Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables puis, aux dates de clôture, au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. La valeur inscrite au bilan comprend le capital restant dû et la part non amortie des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition. Une perte de crédit attendue est enregistrée sur les actifs financiers évalués au coût amorti. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultat.

La valeur recouvrable des prêts et créances est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale).

Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Créances relatives au contrat de Partenariat Public-Privé (PPP)

Le Groupe a conclu, en tant qu'opérateur privé, des contrats de Partenariat Public Privé. Ce type de contrat de partenariat est venu compléter et enrichir des outils de commande publique.

Un contrat de « PPP » présente trois critères déterminants aux vues d'IFRIC 12 – « Concessions » :

- en premier lieu, l'autorité publique fixe la nature des services que l'opérateur privé est tenu de rendre grâce à l'infrastructure, ainsi que les personnes susceptibles de bénéficier de ces services ;
- en second lieu, le contrat prévoit qu'à son terme, l'infrastructure conserve une valeur à cette date, et que celle-ci est contrôlée par la collectivité publique ;
- en dernier lieu, le contrat prévoit la construction de l'infrastructure par l'opérateur privé.

La contrepartie des services fournis par le Groupe constitue des droits à recevoir un actif financier (créance client).

Les créances sont évaluées pour chaque contrat signé en application de la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif, correspondant au taux de rentabilité interne du projet.

Ultérieurement, la désactualisation de chaque créance a pour effet d'augmenter le montant de la créance par la contrepartie d'un produit financier.

Programme de titrisation et de cession de créances

Dans le cadre de leur activité, certaines sociétés du Groupe ont mis en place un programme de cession de créances commerciales arrivant à échéance le 11 juin 2023 et prolongé d'une durée de 4 années pour une échéance au 11 juin 2027 (sauf survenance d'un cas de résiliation anticipée ou d'une résiliation amiable).

Une indexation du programme sur les critères de développement durable a été mise en place, avec une prime d'ajustement ESG sous la forme d'une décote ou d'une prime maximale d'un montant de 5 points de base, s'appliquant chaque année, à compter du 31 Décembre 2023, fonction de l'atteinte des objectifs de performance annuels ESG, tels que définis dans le contrat.

Ce programme de titrisation de créances prévoit la faculté pour les sociétés participantes de céder en pleine propriété au Fonds Commun de Titrisation « SPIE Titrisation » leurs créances commerciales permettant l'obtention d'un financement d'un montant total de 300 millions d'euros.

Le montant financé de la transaction est défini comme étant égal au montant des créances cédées éligibles au programme de titrisation, diminué à titre de garantie du montant du dépôt subordonné et du montant du dépôt additionnel senior retenus par le Fonds Commun de Titrisation « SPIE Titrisation ».

Le Groupe conserve les risques associés à ces créances. Par conséquent, dans les comptes consolidés, les créances titrisées ont été maintenues à l'actif du bilan, les dépôts de garantie versés aux fonds ont été annulés et en contrepartie une dette financière a été enregistrée pour le montant du financement obtenu.

Par ailleurs, la société SPIE DZE a renouvelé en décembre 2013 un contrat de cession de créances commerciales préexistant à l'acquisition de l'activité Hochtief Services Solutions, par lequel la quasi-totalité des risques et avantages attachés aux créances cédées (risques de crédit et de retard de paiement, le risque de dilution, correctement circonscrit, ayant été exclu de l'analyse) a été transférée au factor. Ce programme a été étendu à l'ensemble des sociétés allemandes acquises lors du rachat de SAG par SPIE en mars 2017. Le montant des créances cédées au 31 décembre 2023 s'élève à ce titre à 88 941 milliers d'euros (99 090 milliers d'euros en 2022) et ne figure plus à l'actif du bilan des comptes consolidés.

« Prêts construction »

En France, les employeurs exerçant une activité industrielle ou commerciale et occupant au minimum 20 salariés doivent investir dans la construction de logements pour leurs salariés au moins 0,45 % de la masse salariale ; cet investissement peut se faire directement ou par une cotisation à un Comité Interprofessionnel du Logement (CIL) ou à une Chambre de Commerce et d'Industrie.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



La cotisation peut être acquittée soit sous forme d'un prêt inscrit à l'actif du bilan, soit sous forme d'une subvention reconnue en charges dans le compte de résultat.

Les « prêts construction » ne portent pas d'intérêts et sont octroyés pour une période de 20 ans.

Les « prêts construction » constituent des avantages aux salariés. En application de la norme IFRS 9, ces prêts sont actualisés lors de leur comptabilisation initiale et la différence entre la valeur nominale du prêt et sa valeur actualisée est une charge représentative de l'avantage économique accordé aux salariés.

La comptabilisation ultérieure s'effectue selon la méthode du coût amorti qui consiste à reconstituer, au bout des 20 ans, la valeur de remboursement du prêt par la comptabilisation de produits d'intérêts.

3.12. PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers sont ventilés entre courant et non courant en fonction de leur échéance à la date d'arrêté. Ainsi les passifs financiers dont l'échéance est à moins d'un an sont présentés en passifs courants.

Les passifs financiers sont constitués de dettes d'exploitation, d'emprunts à moyen et long terme et d'instruments financiers dérivés.

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts à moyen et long terme sont comptabilisés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont, par la suite, comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en tenant compte de tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement directement rattachés au passif financier. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est reprise en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

Les dettes d'exploitation ayant des échéances inférieures à un an, leur valeur nominale peut être considérée comme très proche de leur coût amorti.

3.13. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (Swap de taux et contrats de change à terme) pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt et de change.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en actifs et passifs financiers courants ou non courants en fonction de leur maturité et de leur qualification comptable. Ils sont évalués à la juste valeur en date de transaction et réévalués à chaque clôture.

Dans le cas de couvertures de flux de trésorerie, l'instrument de couverture est enregistré au bilan à sa juste valeur. La partie efficace du profit ou de la perte latente sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres et la partie inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée en résultat. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont repris en compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts. Si le Groupe ne s'attend plus à ce que la transaction couverte soit réalisée, le profit ou la perte cumulée latent qui avait été comptabilisé en capitaux propres (partie efficace) est comptabilisé en résultat.

Dans le cas de couvertures de juste valeur, l'instrument de couverture est enregistré au bilan à sa juste valeur. Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont enregistrées en compte de résultat symétriquement aux variations de la juste valeur de l'élément couvert, attribuables au risque identifié.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Obligation convertible de type « ORNANE » (Obligations Remboursables en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes)

Selon les caractéristiques de l'option de conversion incorporée (option d'achat d'actions propres vendue par l'émetteur au détenteur de l'obligation convertible), une obligation convertible en actions propres de l'émetteur peut donner lieu à la comptabilisation :

- soit d'une composante dette et d'une composante capitaux propres (lorsqu'il est prévu que la conversion se fasse par la remise d'un nombre fixe d'instruments de capitaux propres contre un montant fixe de trésorerie) ;
- soit d'une composante dette et d'un dérivé passif (dans tous les autres cas).

Selon IAS 32.16, un produit dérivé ne peut être qualifié d'instrument de capitaux propres que dans le cas où il se dénouera forcément pour l'émetteur au moyen de l'échange d'un montant fixe de trésorerie contre un nombre fixe d'instruments de capitaux propres de l'émetteur lui-même.

L'ORNANE émise par le Groupe SPIE en janvier 2023 ayant une option de conversion en actions et/ou en numéraire, il est impossible de prédire précisément le nombre final d'actions à émettre ou pas, ni le montant associé. Ainsi, la définition de l'ORNANE justifie le recours à l'utilisation d'un instrument dérivé plutôt qu'à la comptabilisation en capitaux propres.

Dans le cadre de l'ORNANE, deux possibilités de comptabilisation s'offrent à l'émetteur :

- la méthode de la comptabilisation séparée (*split accounting*) ;
- la méthode de comptabilisation de la dette à sa juste valeur (*mark-to-market*).

Le Groupe SPIE a opté pour la méthode du *split accounting*.

Conformément à la norme IFRS 9 – Instrument financier, le Groupe SPIE a donc :

- d'une part, isolé la dette et l'a comptabilisée au coût amorti, appliquant la règle générale relative au passif financier de la norme et,
- d'autre part, comptabilisé un instrument dérivé. Cet instrument dérivé ne répondant pas à la règle du « fixe contre fixe », il est comptabilisé à sa juste valeur avec une contrepartie en compte de résultat.

La variation de juste valeur du dérivé sera comptabilisée à chaque clôture dans le compte de résultat et, à ce titre, un impôt différé sera reconnu.

Le coût amorti de l'instrument dérivé ainsi que la variation de sa juste valeur font l'objet d'un retraitement du résultat net pour calculer le résultat net ajusté du Groupe. Pour mémoire, cet indicateur est habituellement utilisé par le Groupe pour déterminer le montant de dividendes proposé à la distribution à l'Assemblée Générale annuelle.

Voir détail des caractéristiques de l'ORNANE en note 20.4.

3.14. STOCKS

Les stocks, constitués essentiellement de fournitures de chantiers, sont valorisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du « premier entré – premier sorti ».

Les stocks sont dépréciés, le cas échéant, afin de les ramener à leur valeur nette probable de réalisation.



3.15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au bilan, la trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et des titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme en un montant de trésorerie connu et ne représentant pas de risque significatif de changement de valeur. Tous les composants sont évalués à leur juste valeur.

Pour la préparation du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie des activités en cours de cession sont ajoutés et les découverts bancaires sont déduits de la trésorerie présentée au bilan.

3.16. IMPÔTS

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Impôts courants

La charge d'impôt courante est calculée sur la base des législations fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture des comptes dans les pays où les filiales et les entreprises associées du Groupe exercent leurs activités et génèrent des revenus imposables.

Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs bases fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode bilancielle du report variable. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsque leur recouvrement est probable. En particulier, les impôts différés actifs sont comptabilisés sur les déficits reportables du Groupe, en fonction de leur horizon probable de récupération. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

La détermination du niveau de reconnaissance des impôts différés actifs exige l'exercice du jugement de la Direction. Les sources futures de résultat taxable et les effets des stratégies fiscales d'ensemble du Groupe sont pris en considération pour cet exercice. Cette évaluation est réalisée à partir d'une revue détaillée des impôts différés par juridiction fiscale en prenant en compte la performance opérationnelle passée, présente et à venir, associée aux contrats en carnet, le budget et les prévisions pluriannuelles, la durée du report en arrière et la date d'expiration des déficits fiscaux reportables en avant, à un horizon de cinq ans.

Les hypothèses d'utilisation des déficits reportables sont basées sur des prévisions de résultats futurs validées par les directions locales et revues par les Directions Fiscale et Comptable du Groupe.

Résultats distribuables

L'horizon de récupération des bénéfices non distribués par les filiales étrangères est contrôlé par le Groupe et celui-ci n'anticipe pas d'impôt sur la distribution de résultats dans un futur proche.

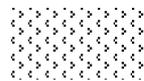
S'agissant des filiales françaises, incluses dans l'intégration fiscale Groupe (soit la majorité d'entre elles), la distribution de résultats est soumise à une taxation en base à hauteur de 1% (filiales détenues à plus de 95%).

Aucun impôt différé passif n'est à reconnaître au titre des résultats non distribués des filiales françaises et étrangères.

3.17. PROVISIONS

Le Groupe identifie et analyse à fréquence régulière les réclamations légales, les défauts et garanties, les contrats à perte et les autres obligations. Une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques. Les provisions sont comptabilisées à hauteur de leur meilleure évaluation du coût permettant d'éteindre l'obligation à la date de clôture. Ces estimations sont effectuées sur la base des informations disponibles et d'une analyse des différents règlements possibles.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

Les provisions font l'objet d'une actualisation financière si l'impact de cette dernière est significatif.

Provisions

Selon la nature du risque, les estimations des coûts probables sont réalisées avec les opérationnels en charge des contrats, les juristes internes et externes et des experts indépendants dès que nécessaire.

Des informations chiffrées sont présentées dans la Note 18.2.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. En dehors de ceux résultant d'un regroupement d'entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet le cas échéant d'une information en annexe.

3.18. AVANTAGES DU PERSONNEL

Les avantages du personnel comprennent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse des cotisations définies à différents organismes sociaux. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, le Groupe n'ayant aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires en cas d'insuffisance d'actifs.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies, ces régimes constituant pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé. Le calcul de la provision s'effectue en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices précédents.

Au sein du Groupe, les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme relèvent essentiellement de régimes à prestations définies.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent principalement les régimes de retraites internes en vigueur en Allemagne et les indemnités de fin de carrière « IFC » applicables en France. Les autres avantages à long terme sont principalement relatifs à des médailles du travail.

Les régimes du Groupe sont composés de régimes à cotisations définies ainsi que des régimes à prestations définies qui prévoient, en général, en complément de la part financée par l'entreprise, une cotisation de la part de chaque salarié, définie en pourcentage de sa rémunération.

Ces régimes se caractérisent comme suit :

- En Allemagne et en Suisse il s'agit de régimes de retraite internes mis en place au sein des sociétés de ces sous-groupes ;
- En France, il s'agit d'indemnités de fin de carrière qui sont des indemnités conventionnelles dues exclusivement dans le cadre d'un départ à la retraite (calculées sur la base d'un pourcentage du dernier salaire, en fonction de l'ancienneté et des conventions collectives applicables) ;

L'évaluation de ces avantages est réalisée annuellement par des actuaires indépendants. La méthode d'évaluation actuarielle utilisée est la méthode des Unités de Crédit Projetées.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Les hypothèses retenues portent principalement sur le taux d'actualisation, le taux d'évolution à long terme des salaires et l'âge de départ en retraite. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que les taux de mortalité, de rotation du personnel et d'incapacité. Ces hypothèses actuarielles ont été fixées selon les spécificités de chacun des pays concernés.

Le Groupe applique les dispositions de la norme IAS 19 amendée « Avantages du personnel », l'application de cette norme est conforme à la décision de l'IFRIC de mai 2021 qui impose d'étaler désormais l'engagement uniquement sur les dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment du départ et non plus sur l'ensemble de la carrière du salarié.

La valeur inscrite au bilan au titre des avantages du personnel et des autres avantages à long terme correspond à la différence entre la valeur actualisée des obligations futures et la juste valeur des actifs du régime, destinés à les couvrir. L'obligation correspondant à l'engagement net ainsi déterminé est constatée au passif du bilan.

La charge financière nette des IFC, incluant le coût financier et le rendement attendu des actifs du régime calculés à partir du même taux que le taux d'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, est comptabilisée en « Coût de l'endettement financier ». La charge opérationnelle est comptabilisée en charges de personnel et comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, ainsi que les effets de toute modification, réduction ou liquidation de régime.

Les impacts de réestimation du passif du fait de changements d'hypothèses comprennent les gains et pertes actuariels sur l'engagement, la surperformance (sous-performance) des actifs du régime, à savoir l'écart entre le rendement effectif des actifs du régime et leur rémunération calculée sur la base du taux d'actualisation de la dette actuarielle, et la variation de l'effet du plafonnement de l'actif. Ces impacts sont présentés dans l'état du résultat global consolidé (ou « OCI »).

Des informations chiffrées sont présentées dans la Note 18.1.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme comprennent principalement les gratifications d'ancienneté « médailles du travail ». Le Groupe constitue une dette au titre des gratifications acquises par les salariés. Cette provision est calculée selon des méthodes, des hypothèses et une fréquence identique à celles retenues pour les évaluations des indemnités de fin de carrière.

Les écarts actuariels issus de l'évaluation des gratifications d'ancienneté sont comptabilisés directement en résultat l'année de leur survenance.

Accord d'intéressement Groupe

Des accords d'intéressement de sous-groupe au sein des entités françaises du Groupe ont été signés en 2013 et définissent la formule de calcul et les modalités de répartition entre les bénéficiaires salariés. Une charge à payer est constatée en charges de personnel pour le montant de l'intéressement de l'année payable l'année suivante.

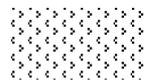
Participation légale

La société SPIE Operations et l'ensemble de ses filiales dont le siège social est en France, pour lequel elle détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital et quel que soit leur effectif ont conclu un accord de Participation Groupe en date du 6 juin 2005 en application des articles L442-1 et suivants du code du travail.

Actions de performance

L'Assemblée générale des actionnaires de SPIE en date du 29 mai 2020 dans sa 21ème résolution, en date du 12 mai 2021 dans sa 16ème résolution et en date du 11 mai 2022 dans sa 28ème résolution a, à caractère extraordinaire, autorisé sous certaines conditions l'attribution d'actions existantes ou à émettre, au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Trois plans d'attribution d'actions de performance sont en cours au 31 décembre 2023.

La liste des bénéficiaires de ces plans, ainsi que le nombre d'actions de performance attribuées à chacun d'eux, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des rémunérations, en date du 11 mars 2021 pour le Plan 2021-2023, du 10 mars 2022 pour le Plan 2022-2024 et du 9 mars 2023 pour le Plan 2023-2025.

Le plan 2021-2023, initié le 12 juillet 2021 ;

Le plan 2022-2024, initié le 17 juin 2022 ;

Le plan 2023-2025, initié le 30 juin 2023.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation du plan d'attribution d'actions de performance sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ». L'attribution d'actions de performance représente un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constitue à ce titre un complément de rémunération supporté par SPIE (cf. Note 8.2).

S'agissant d'opérations ne donnant pas lieu à des transactions monétaires, les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Ils sont évalués par un actuaire externe sur la base de la juste valeur, à la date d'attribution, des instruments de capitaux propres attribués (cf. Note 17.3).

Par ailleurs, leur évaluation n'est pas uniquement liée à la performance des secteurs opérationnels. En conséquence, SPIE a jugé nécessaire de ne pas inclure la charge correspondante dans l'EBITA, tel que présenté dans le reporting interne, qui constitue l'indicateur de mesure de la performance des secteurs opérationnels, et de l'identifier sur une ligne séparée de l'état de rapprochement entre EBITA et résultat opérationnel consolidé (cf. Note 7).

Pour le plan 2021-2023, le taux d'allocation global final d'actions de performance aux bénéficiaires est déterminé en fonction :

- d'un taux d'allocation interne, lui-même déterminé en fonction du niveau du taux de croissance annuel moyen de l'EBITA et du taux de conversion en cash annuel moyen, au titre de la période de trois (3) ans de la durée de chacun des plans (la « Période de référence »), et ;
- d'un taux d'allocation externe lié à un objectif de rendement (TSR) des actions SPIE SA au titre de la Période de référence par rapport au TSR médian d'un panier de sociétés (le « Panel »), étant précisé que le taux d'allocation interne compte pour 70 % du taux d'allocation global et le taux d'allocation externe compte pour 30 % du taux d'allocation global.

Pour les plans 2022-2024 et 2023-2025, le taux d'allocation global final d'actions de performance aux bénéficiaires est déterminé en fonction :

- d'un taux d'allocation interne, lui-même déterminé en fonction du niveau du taux de croissance annuel moyen de l'EBITA et du taux de conversion en cash annuel moyen, au titre de la période de trois (3) ans de la durée de chacun des plans (la « Période de référence »), la réduction des émissions de CO2, la diversité hommes-femmes, et ;
- d'un taux d'allocation externe lié à un objectif de rendement (TSR) des actions SPIE SA au titre de la Période de référence par rapport au TSR médian d'un panier de sociétés (le « Panel »), étant précisé que le taux d'allocation interne compte pour 75 % du taux d'allocation global et le taux d'allocation externe compte pour 25 % du taux d'allocation global.



3.19. PROMESSES D'ACHAT (*PUT OPTION*) OU DE VENTE (*CALL OPTION*) PORTANT SUR DES INTERETS MINORITAIRES

Le Groupe SPIE a conclu des options de vente (*put*) et/ou d'achat (*call*) vis-à-vis de tiers détenant des intérêts ne conférant pas le contrôle (intérêts minoritaires) dans certaines sociétés consolidées.

Les conditions d'exercice de ces options, et les formules de calcul diffèrent d'une acquisition à l'autre, mais les règles comptables, les normes IFRS appliquées et les options comptables décidées par le Groupe restent les mêmes.

Promesses d'achat aux actionnaires minoritaires (*put option*)

Conformément à la norme IAS 32, lors de la comptabilisation initiale d'un put, une dette est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres – part Groupe (réserves de consolidation). SPIE applique les recommandations de l'AMF émises en novembre 2009. Les variations de juste valeur de la dette sont comptabilisées en contrepartie des capitaux propres (réserves de consolidation) jusqu'à extinction de la dette.

Usuellement, les prix d'exercice de ces promesses reflètent la juste valeur des actifs sous-jacents. La valorisation contractuelle des promesses d'achat ou de vente d'actions peut être basée sur des multiples de critères de rentabilité des sociétés. Dans ce cas, leur évaluation est calculée sur la base des informations disponibles, d'après les derniers résultats connus si l'option est exerçable à tout moment, d'après les résultats des années à venir, en se basant sur le business plan de la société acquise, si l'option est exerçable à compter d'une certaine date.

Enfin, pour chaque acquisition avec mécanismes d'options d'achat, une attention particulière est portée aux potentielles composantes rémunération afin de les reconnaître comme telles et de constater la charge de rémunération à ce titre, en compte de résultat.

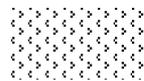
Promesses de vente détenues par le Groupe auprès des actionnaires minoritaires (*call option*)

En ce qui concerne, les promesses de vente détenues par le Groupe (*call options*) sur les intérêts minoritaires, le prix d'exercice de la dite-option étant représentatif de la juste valeur des titres, le Groupe SPIE reconnaît ces engagements hors bilan comme tels dans ses annexes.

Cf. détails des engagements de rachats d'intérêts minoritaires en note 17.4 – Engagement de rachat d'intérêts minoritaires.

NOTE 4. RETRAITEMENTS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Néant.



NOTE 5. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE

5.1. ACTIVITES DE SPIE

SPIE est un acteur clé de la transition énergétique, sur des marchés en croissance. Grâce au caractère essentiel des activités du Groupe pour ses clients, particulièrement mis en évidence durant la crise sanitaire du Covid 19, et à la pertinence de son positionnement sur les activités en lien avec la transition énergétique, SPIE continue d'opérer sur des marchés très dynamiques.

Le contexte d'inflation encore élevé sur l'exercice 2023 a été anticipé et bien pris en compte dans la gestion opérationnelle des activités du Groupe et n'a donc pas altéré la performance ou la rentabilité de ce dernier.

En 2023, le chiffre d'affaires et la marge du Groupe dépassent ceux de 2022 et la croissance organique est positive sur l'ensemble de nos segments de reporting.

Notre carnet de commandes à fin 2023 se clôture à un plus haut niveau historique.

SPIE dispose d'un bilan sain et d'une structure financière solide lui octroyant une marge de manœuvre très significative pour d'une part continuer à se développer et d'autre part démontrer la résilience de son modèle en cas de crises extérieures majeures.

Enfin, la très bonne performance opérationnelle du Groupe en 2023 témoigne de sa capacité à protéger et même accroître ses marges même en période de forte inflation, fort de son positionnement, sa discipline et son attention permanente à l'excellence opérationnelle.

5.2. PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ « SHARE FOR YOU 2023 »

Le Conseil d'Administration en date du 26 juillet 2023 a décidé du principe d'une augmentation du capital de la société SPIE SA dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié intitulé « SHARE FOR YOU 2023 ».

Cette souscription était réservée aux salariés, anciens salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société et de ses filiales françaises et étrangères, détenues directement ou indirectement, adhérentes d'un plan d'épargne d'entreprise du Groupe SPIE.

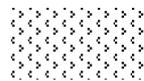
L'opération « SHARE FOR YOU 2023 », la septième depuis l'entrée en bourse de SPIE en 2015, a remporté une forte adhésion des collaborateurs : près de 17 000 salariés, issus de 14 pays différents, ont souscrit à l'offre proposée, dont 5 000 pour la première fois.

Pour cette nouvelle édition de « SHARE FOR YOU », les collaborateurs de SPIE ont bénéficié d'une décote de 20% appliquée sur un prix de référence établi à 27,52 euros. Le prix de souscription d'une action SPIE s'est donc élevé à 22,02 euros.

Par ailleurs, chaque souscripteur a bénéficié d'un abondement sous forme d'un complément d'actions versé par SPIE, plafonné à 20 actions. Ainsi, une action complémentaire a été versée à chaque souscripteur pour chaque action souscrite, dans la limite de 20 actions.

Les souscriptions ont atteint un montant de 34,1 millions d'euros (après décote).

A l'issue de cette opération, le 14 décembre 2023, 1 885 601 actions ordinaires nouvelles ont été émises par la société SPIE SA (cf. Note 17.2.).



5.3. CROISSANCE EXTERNE

En 2023, SPIE a annoncé la signature de neuf acquisitions, pour un chiffre d'affaires acquis d'environ 702 millions d'euros incluant Correll Group, J.D. Euroconfort et ROBUR dont les finalisations sont attendues au premier trimestre 2024.

Sur l'exercice 2023, SPIE a finalisé huit acquisitions, dont quatre en Allemagne et en Europe centrale, deux en France et deux aux Pays-Bas, qui représentent un chiffre d'affaires total annuel acquis d'environ 274 millions d'euros (cf. note 6.1).

5.4. EMISSIONS D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES « ORNANE »

Le Groupe SPIE a émis le 10 janvier 2023, en date de règlement du 17 janvier 2023 et à échéance du 17 janvier 2028, des obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (« ORNANE ») pour un montant de 400 millions d'euros, indexées à des critères de développement durable.

Le produit net de l'émission des « ORNANE » finance le remboursement des obligations à échéance de mars 2024, dont l'encours est de 600 millions d'euros, par le biais de l'exercice de la clause de remboursement anticipé avec un règlement en date du 10 février 2023 (*Make whole redemption*).

La différence entre le montant à rembourser et le produit net de l'émission d'« ORNANE » a été financée par la trésorerie excédentaire disponible, aboutissant à une réduction nette de la dette brute du Groupe.

Les principes de comptabilisation de l'obligation convertible « ORNANE » et l'option choisie par le groupe SPIE sont détaillés en note 3.13. La vue d'ensemble et les impacts sont expliqués en note 20.4.

5.5. RENOUVELLEMENT PROGRAMME DE TITRISATION

Le programme de titrisation à échéance 11 juin 2023 a été renouvelé pour quatre années supplémentaires, à maturité 11 Juin 2027 et est indexé sur des critères de développement durable (cf. note 20.3).

5.6. CONFLIT MILITAIRE EN UKRAINE

Le Groupe SPIE n'exerce aucune activité ni en Ukraine, ni en Russie.

SPIE n'est donc pas exposé directement ou indirectement aux conséquences de l'invasion militaire russe en Ukraine, déclenchée le 24 février 2022 et toujours en cours.

NOTE 6. ACQUISITIONS ET CESSIONS

Les variations du périmètre de consolidation incluent :

- Les sociétés et activités acquises durant la période ;
- Les sociétés acquises au cours de périodes précédentes et qui n'avaient pas les ressources nécessaires à la production d'informations financières conformes aux standards du Groupe dans les temps impartis. Ces sociétés entrent dans le périmètre de consolidation dès que ces informations financières sont disponibles ;
- Les sociétés provisoirement détenues en tant qu'actifs financiers ;
- Les sociétés nouvellement créées ;
- Les sociétés sortant du périmètre.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



6.1. VARIATION DE PÉRIMÈTRE

6.1.1. SOCIÉTÉS ACQUISES AU COURS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS ET CONSOLIDÉES EN 2023

SPIE Nucléaire a acquis le 30 novembre 2022 les activités de prévention incendie de BELFOR, renommées **SPIE Protection Incendie**. Fournisseur reconnu pour la réalisation de travaux de protection incendie passive, la société intervient sur l'ensemble du territoire français et dispose d'une clientèle diversifiée et pérenne. Basée à Maisons-Alfort en région parisienne, la société emploie environ 80 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 9,3 millions d'euros en 2022. La contrepartie transférée s'est élevée à 11,6 millions d'euros.

Cette société a été consolidée au cours de l'exercice 2023.

6.1.2. ACQUISITIONS DE LA PÉRIODE CONSOLIDÉES DURANT L'EXERCICE

	Pays	Type d'entrée	Date d'entrée	Méthode de consolidation*	% d'intérêt	% de contrôle
Nouvelles sociétés/activités						
Enterprise Communications & Services GmbH	Allemagne	Acquisition	22/08/2023	I.G.	100	100
Réseaux Environnement	France	Acquisition	29/09/2023	I.G.	85	85
Grid Solutions	Pays-Bas	Acquisition (Asset Deal)	29/12/2023	I.G.	100	100
Sous-Groupe General Property						
OPCO sp.z.o.o.	Pologne	Acquisition	08/02/2023	I.G.	100	100
General Property sp z.o.o.	Pologne	Acquisition	08/02/2023	I.G.	100	100
Sous-Groupe AVM Up						
AVM Informatique	France	Acquisition	26/06/2023	I.G.	100	100
AVM Development	France	Acquisition	26/06/2023	I.G.	100	100
CallValue	France	Acquisition	26/06/2023	I.G.	100	100
Sous-Groupe BridgingIT						
BridgingIT GmbH	Allemagne	Acquisition	28/09/2023	I.G.	75,1	75,1
Fastahead Management GmbH	Allemagne	Acquisition	28/09/2023	I.G.	75,1	75,1
Fastahead GmbH & Co. KG	Allemagne	Acquisition	28/09/2023	I.G.	75,1	75,1
CraftingIT GmbH	Allemagne	Acquisition	28/09/2023	I.G.	75,1	75,1
Sous-Groupe Aero-Dynamiek						
Aero-Dynamiek B.V. (NL)	Pays-Bas	Acquisition	02/10/2023	I.G.	100	100
Aero-Dynamiek bvba (Belgium)	Belgique	Acquisition	02/10/2023	I.G.	100	100

* I.G. : Intégration globale, M.E.E. : Mise en équivalence

Les entrées dans le périmètre de consolidation correspondant à des acquisitions en 2023 sont les suivantes :

- Le 8 février 2023, SPIE a acquis la société **General Property**. General Property est un acteur majeur des services de gestion des installations techniques en Pologne. La société, basée à Varsovie, opère chez ses clients sur l'ensemble du territoire polonais et emploie environ 500 collaborateurs. En 2022, la société a généré un chiffre d'affaires de 28 millions d'euros. La contrepartie transférée s'est élevée à 9,0 millions d'euros.
- Le 26 juin 2023, SPIE ICS a acquis le groupe **AVM Up** en France. AVM Up est un opérateur dans le domaine des communications d'entreprise spécialisé dans la fourniture de services cloud. Avec cette acquisition, SPIE souhaite renforcer son positionnement dans les communications unifiées as a service, en forte croissance en France. Avec environ 50 collaborateurs, AVM Up a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 22 millions d'euros en 2022. La contrepartie transférée s'est élevée à 18,2 millions d'euros.
- Le 22 août 2023, SPIE a acquis la société **Enterprise Communications & Services GmbH (ECS)**, dont le siège est situé à Leipzig, fournit des services techniques dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. ECS a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 22 millions d'euros en 2022 et compte environ 130 collaborateurs. La contrepartie transférée s'est élevée à 8,9 millions d'euros.



- Le 28 septembre 2023, SPIE a acquis le groupe **BridgingIT**. BridgingIT propose des services de transformation numérique sur mesure couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur allant du conseil à l'architecture des systèmes, en passant par le développement de produits/processus numériques, les logiciels et l'infogérance. La société répond aux besoins d'un large portefeuille de clients de premier rang dans des secteurs très variés. BridgingIT a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 113,8 millions d'euros en 2022 et compte environ 700 collaborateurs. La contrepartie transférée s'est élevée à 95,6 millions d'euros.
- Le 29 septembre 2023, SPIE a acquis la société **Réseaux Environnement**, un acteur de premier plan dans le domaine du déploiement de tous types de réseaux (réseaux d'énergie, réseaux de chaleur et Smart City), basée à Bréauté en France. Réseaux Environnement a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 38 millions d'euros en 2022 et compte environ 120 collaborateurs. La contrepartie transférée s'est élevée à 42,4 millions d'euros.
- Le 2 octobre 2023, SPIE a acquis le groupe **IMI Aero-Dynamiek**, IMI Aero-Dynamiek est un groupe néerlandais qui contribue à rendre les bâtiments plus durables grâce à des procédés de mesure, de validation et d'optimisation des systèmes de chauffage, ventilation et de climatisation (CVC). IMI Aero-Dynamiek a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 6 millions d'euros en 2022 et compte 65 collaborateurs. La contrepartie transférée s'est élevée à 0,9 millions d'euros.
- Le 29 décembre 2023, SPIE a acquis l'activité **Grid Solutions** du Groupe Strukton aux Pays-Bas. L'activité Grid Solutions fournit des services d'installation, d'extension et de rénovation de sous-stations à haute tension et des infrastructures à moyenne tension, ainsi que des activités de services et de maintenance qui incluent des inspections, de la maintenance et une assistance 24/7. Avec ses 115 collaborateurs, l'activité Grid Solutions se déploie principalement sur le marché néerlandais et est basée à Hengelo; elle a généré près de 28 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022. La contrepartie transférée s'est élevée à 11,8 millions d'euros.

6.1.3. SOCIÉTÉS PROVISOIREMENT DÉTENUES EN TANT QU'ACTIFS FINANCIERS

SPIE a acquis le 7 novembre 2023 la société **Edwin**. L'entreprise Edwin fournit des services de planification et d'ingénierie pour les lignes aériennes à haute et moyenne tension. L'entreprise, qui opère en Slovaquie et en République tchèque, emploie 14 personnes et a généré un chiffre d'affaires de 1,2 million d'euros en 2022. La contrepartie transférée s'est élevée à 0,8 millions d'euros.

Cette société entrera dans le périmètre de consolidation en 2024, dès que les informations financières seront disponibles.

6.1.4. SOCIÉTÉS NOUVELLEMENT CRÉÉES

- Le 2 février 2023, la société **SPIE HanseGas GmbH** a été créée en Allemagne.
- Le 10 août 2023, la société **SPIE ETS SDN BHD** a été créée au Brunei.
- Le 20 novembre 2023, la société **SPIE Energies B.V.** a été créée au Pays-Bas.

6.1.5. SOCIÉTÉS CÉDÉES OU LIQUIDÉES

- Le 15 février 2023, la société **SPIE Worksphere Belgique B.V.BA** a été liquidée par SPIE Building Solutions B.V.
- Le 17 mars 2023, la société **K.E.M Montage Schweiz GmbH** a été liquidée par SPIE K.E.M GmbH.
- Le 27 octobre 2023, la société **RK Safetec GmbH** a été cédée par SPIE K.E.M GmbH.
- Le 27 octobre 2023, la société **Elektrovod, a.s., Brünn/Tschechien** a été liquidée par SPIE Elektrovod, a.s., Bratislava/ Slovaquei

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



- Le 1^{er} novembre 2023, les sociétés **SPIE Delta B.V.** et **SPIE Gamma B.V.** ont été liquidées par SPIE Revitalisatie en Ontwikkeling B.V.

- Le 3 novembre 2023, les sociétés **Systemat Luxembourg Psf S.A.** et **Systemat Eis S.A.** ont été liquidées par SPIE Belgium.

- Le 18 décembre 2023, la société **X-Tel OS GmbH** a été cédée par SPIE K.E.M GmbH.

Ces liquidations et cessions n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

6.1.6. CHANGEMENTS DE MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Au cours de l'année 2023, le Groupe a déconsolidé la société **SPIE OGS Kish LLC** dont les titres sont entièrement dépréciés.

6.2. IMPACT DES NOUVELLES SOCIÉTÉS ET ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

<i>en milliers d'euros</i>	Réseaux Environnement	AVM Up	BridgingIT	General Property	Grid Solutions	Autre ^(a)	Total Acquisitions 2023	Ajustements PPA (IFRS 3R) ^(b)	Total après ajustements
Actifs incorporels	15 942	8 721	63 104	2 827	-	4 894	95 488	1 766	97 254
Actifs corporels	2 536	305	10 236	557	-	984	14 618	94	14 712
Immobilisations financières	70	50	9	-	-	26	155	(11 585)	(11 430)
Impôts différés	530	27	459	940	-	585	2 541	865	3 406
Autres actifs non courants	-	-	-	1	-	-	1	-	1
Actifs courants	11 465	3 650	27 664	6 492	1 120	9 119	59 510	5 977	65 487
Trésorerie	14 682	1 582	551	575	-	2 205	19 595	6 138	25 733
Total actifs acquis évalués à la juste valeur	45 225	14 335	102 023	11 392	1 120	17 813	191 908	3 255	195 163
Capitaux propres part mino.	(3 303)	-	(11 839)	-	-	-	(15 142)	424	(14 718)
Dettes financières long terme	(1 416)	(599)	(6 337)	(438)	-	(474)	(9 264)	(1)	(9 268)
Autres passifs non courants	24	(103)	(930)	(926)	(1 250)	-	(3 185)	(4 433)	(7 618)
Impôts différés	(4 123)	(2 158)	(19 737)	(1 305)	-	(1 520)	(28 843)	(434)	(29 277)
Dettes financières court terme	(1 206)	(431)	(10 957)	(1 504)	-	(1 877)	(15 975)	-	(15 975)
Autres passifs courants	(16 483)	(4 549)	(16 517)	(5 814)	(1 677)	(9 484)	(54 524)	(8 713)	(63 233)
Total passifs repris évalués à la juste valeur	(26 507)	(7 840)	(66 317)	(9 987)	(2 927)	(13 355)	(126 930)	(13 156)	(140 089)
Contrepartie transférée	42 384	18 167	95 619	8 974	11 809	9 811	186 764	-	186 764
Goodwill constatés	23 666	11 672	59 913	7 569	13 616	5 353	121 789	9 901	131 690

^(a) Acquisitions du groupe IMI Aero-Dynamiek et Enterprise Communications & Services GmbH

^(b) La colonne « Ajustements PPA (IFRS 3R) » inclut notamment les ajustements de goodwill liés aux travaux d'allocation du prix d'acquisition des entités et sous-groupes acquis au cours de l'exercice précédent (cf Note 13.1).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Information Sectorielle

NOTE 7. INFORMATION SECTORIELLE

L'information synthétique destinée à l'analyse stratégique et à la prise de décision de la Direction Générale du Groupe (notion de principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8) est articulée autour des indicateurs de production et d'EBITA déclinés par secteur opérationnel.

7.1. INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

La production telle que présentée dans le reporting interne représente l'activité opérationnelle réalisée par les sociétés du Groupe, notamment en intégrant proportionnellement les filiales comportant des actionnaires minoritaires ou étant consolidées par mise en équivalence.

L'EBITA, tel que présenté dans le reporting interne, représente le résultat dégagé par les opérations pérennes du Groupe avant impôts et résultat financier. Il se calcule avant amortissement des goodwill affectés (marques, carnets de commandes et clientèles). La marge est exprimée en pourcentage de la production.

<i>En millions d'euros</i>	France	Germany and Central Europe	North-Western Europe	Oil & Gas et Nucléaire	Holdings	TOTAL
2023						
Production	3 076,6	3 213,0	1 809,6	609,8	-	8 709,0
EBITA	206,1	200,6	106,6	59,2	11,7	584,2
<i>EBITA en % de la production</i>	6,7%	6,2%	5,9%	9,7%	n/a	6,7%
2022						
Production	2 916,8	2 814,7	1 819,9	540,7	-	8 092,1
EBITA	189,0	169,3	90,3	51,4	11,2	511,2
<i>EBITA en % de la production</i>	6,5%	6,0%	5,0%	9,5%	n/a	6,3%

Rapprochement entre production et produits des activités ordinaires (IFRS)

<i>En millions d'euros</i>		2023	2022
Production		8 709,0	8 092,1
Activités holdings	(a)	23,9	23,4
Autres	(b)	(7,5)	(1,7)
Produits des activités ordinaires		8 725,4	8 113,8

- (a) Chiffres d'affaires hors Groupe de SPIE Operations et autres entités non opérationnelles principalement liés aux remises de fin d'année fournisseurs.
- (b) Refacturation des prestations effectuées par les entités du Groupe à des co-entreprises non gérées ; refacturations ne relevant pas de l'activité opérationnelle (essentiellement refacturation de dépenses pour compte de tiers) ; retraitement de la production réalisée par des sociétés intégrées par mise en équivalence ou non encore consolidées.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Rapprochement entre EBITA et résultat opérationnel consolidé

<i>En millions d'euros</i>		2023	2022
EBITA		584,2	511,2
Amortissement des goodwill affectés	(a)	(78,1)	(74,7)
Restructurations	(b)	(2,0)	(2,6)
Commissions de nature financière		(1,5)	(1,6)
Impact des sociétés mises en équivalence		(0,4)	(0,1)
SHARE FOR YOU – LTIP	(c)	(27,8)	(12,6)
Autres éléments non-récurrents	(d)	(12,9)	(112,1)
Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des MEE		461,5	307,4

(a) En 2023, le montant des amortissements des goodwill affectés comprend (34,0) millions d'euros pour le groupe SAG et (8,3) millions d'euros pour le groupe WorkspHERE.

En 2022, le montant des amortissements des goodwill affectés comprend (34,0) millions d'euros pour le groupe SAG et (9,8) millions d'euros pour le groupe WorkspHERE.

(b) Les restructurations correspondent aux coûts d'intégration aux Pays-Bas pour (2,0) millions d'euros en 2023 et (2,6) millions d'euros en 2022.

(c) En 2023, « SHARE FOR YOU – LTIP » correspond, en application de la norme IFRS 2, à la charge relative au plan d'actionnariat salarié (SHARE FOR YOU 2023) pour (17,8) millions d'euros ainsi qu'à la charge relative au plan d'attribution d'actions de performance (LTIP) pour (10,0) millions d'euros.

En 2022, « SHARE FOR YOU – LTIP » correspond, en application de la norme IFRS 2, à la charge relative au plan d'actionnariat salarié (SHARE FOR YOU 2022) pour (7,4) millions d'euros ainsi qu'à la charge relative au plan d'attribution d'actions de performance (LTIP) pour (5,2) millions d'euros.

(d) En 2023, les « Autres éléments non-récurrents » correspondent essentiellement aux coûts liés aux projets de croissance externe pour (12,7) millions d'euros.

En 2022, les « Autres éléments non-récurrents » correspondent essentiellement à l'impact de la cession de l'intégralité des activités au Royaume-Uni pour un montant de (104,9) millions d'euros ainsi qu'aux coûts liés aux projets de croissance externe pour (6,2) millions d'euros.

7.2. INDICATEURS PRO-FORMA

Les indicateurs pro-forma visent à fournir une vision économique plus complète en incorporant le compte de résultat sur 12 mois des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice, indépendamment de la date d'entrée ou de sortie du périmètre de consolidation.

<i>En millions d'euros</i>	2023	2022
Production du Groupe	8 709,0	8 092,1
Ajustements pro-forma (effet 12 mois des acquisitions)	183,4	(135,5)
Production du Groupe pro-forma	8 892,4	7 956,6
EBITA	584,2	511,2
Ajustements pro-forma (effet 12 mois des acquisitions)	15,1	0,2
EBITA pro-forma	599,3	511,4
<i>en % de la production pro-forma</i>	6,7%	6,4%

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



7.3. ACTIFS NON COURANTS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Les actifs non courants des secteurs opérationnels sont composés des immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que des goodwill alloués aux Unités Génératrices de Trésorerie.

<i>En milliers d'euros</i>	France	Germany & CE	North-Western Europe	Oil & Gas - Nuclear	Holdings	TOTAL
31 décembre 2023	2 084 205	1 805 334	710 625	530 137	20 109	5 150 410
31 décembre 2022	2 024 613	1 660 461	703 249	524 228	22 347	4 934 898

En application de la norme IFRS 16 les actifs au titre des droits d'utilisation sont inclus dans les segments opérationnels respectifs au 31 décembre 2023 pour un montant de 446 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, ce montant était de 397 millions d'euros.

7.4. PERFORMANCE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Les produits des activités ordinaires du Groupe sont présentés en fonction de la localisation géographique des clients.

<i>En milliers d'euros</i>	France	Allemagne	Pays-Bas	Reste du monde	TOTAL
2023					
Produits des activités ordinaires du Groupe	3 357 535	2 446 376	1 460 156	1 461 303	8 725 370
2022					
Produits des activités ordinaires du Groupe	3 208 480	2 256 789	1 252 274	1 396 232	8 113 775

Les obligations de prestations non remplies ou partiellement remplies (carnets de commandes) s'élèvent à 6 801 millions d'euros au 31 décembre 2023. Le groupe s'attend à reconnaître 4 192 millions d'euros durant l'exercice 2024, le reste, soit 2 609 millions d'euros, sera reconnu au-delà d'un an.

7.5. INFORMATIONS CONCERNANT LES CLIENTS IMPORTANTS

Aucun client externe ne représente plus de 10% des produits des activités ordinaires du Groupe.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Notes sur le compte de résultat consolidé

NOTE 8. CHARGES OPÉRATIONNELLES ET AUTRES PRODUITS

8.1. CHARGES OPÉRATIONNELLES

<i>En milliers d'euros</i>	Note	2023	2022
Achats consommés		(1 426 174)	(1 101 222)
Charges externes	(a)	(3 563 047)	(3 525 730)
Charges de personnel	8.2	(3 043 975)	(2 852 362)
Impôts et taxes		(52 094)	(45 493)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(283 891)	(272 732)
Autres produits et charges d'exploitation		34 150	21 634
Charges opérationnelles		(8 335 031)	(7 775 905)

(a) Le montant des charges locatives liées aux contrats à court terme et de faible valeur, non retraité en application de la norme IFRS 16, s'élève à (182 999) milliers d'euros en 2023. Ce montant s'élevait à (187 172) milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Par ailleurs, la ligne « dotations nettes aux amortissements et provisions » inclut les dépréciations nettes des actifs financiers et créances commerciales, telles que détaillées dans la Note 21.6.

8.2. CHARGES DE PERSONNEL

Répartition des charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	Note	2023	2022
Salaires et traitements		(2 192 720)	(2 056 924)
Charges sociales		(805 560)	(756 432)
Avantages accordés au personnel	(a)	(23 266)	(19 537)
Participation des salariés		(22 429)	(19 469)
Charges de personnel		(3 043 975)	(2 852 362)

(a) Les avantages du personnel incluent la part « exploitation » de la dotation à la provision pour indemnité de fin de carrière et autres avantages à long terme.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Actions de performance

Les modalités d'acquisition prévoient une condition de présence du bénéficiaire d'actions de performance jusqu'au terme de la période d'acquisition de trois ans.

Le calcul de la juste valeur des actions de performance prend ainsi en considération un taux de turnover des bénéficiaires, tel que constaté dans chacun des pays de résidence des sociétés employeurs concernées.

La juste valeur des actions de performance s'élève, au 31 décembre 2023, à 28 437 milliers d'euros amortie sur la période d'acquisition de trois ans, avec une charge en compte de résultat au 31 décembre 2023 de 8 198 milliers d'euros. Au 31 décembre 2022, la juste valeur des actions de performance s'élevait à 20 162 milliers d'euros avec une charge en compte de résultat de 4 356 milliers d'euros.

Les taxes et contributions, dont les sociétés employeurs sont redevables au titre du plan d'actions de performance, ont été provisionnées pour une charge de 1 764 milliers d'euros reconnue en 2023 (789 milliers d'euros en 2022).

Plan 2021 - 2023

Le 12 juillet 2021, SPIE a émis un plan d'action de performance dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

	A l'origine 12 juillet 2021	31 déc. 2022	31 déc. 2023
Nombre de bénéficiaires	253	218	203
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	15/03/2024	15/03/2024	15/03/2024
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	524 833	524 833	524 833
Nombre d'actions annulées	-	(73 047)	(99 636)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	524 833	451 786	425 197

Plan 2022 - 2024

Le 17 juin 2022, SPIE a émis un plan d'actions de performance dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

	A l'origine 17 juin 2022	31 déc. 2022	31 déc. 2023
Nombre de bénéficiaires	259	241	224
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	15/04/2025	15/04/2025	15/04/2025
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	544 433	544 433	544 433
Nombre d'actions annulées	-	(33 985)	(66 137)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	544 433	510 448	478 296

Plan 2023 - 2025

Le 30 juin 2023, SPIE a émis un nouveau plan d'actions de performance dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

	A l'origine 30 juin 2023	31 déc. 2023
Nombre de bénéficiaires	251	246
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	15/04/2026	15/04/2026
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	519 800	519 800
Nombre d'actions annulées	-	(9 025)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	519 800	510 775

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Effectif moyen consolidé

	2023	2022
Ingénieurs et cadres	6 772	6 914
ETAM	24 378	22 753
Ouvriers	18 575	19 666
Effectif moyen du Groupe	49 725	49 333

Les effectifs n'incluent pas les effectifs temporaires.

8.3. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels sont constitués de :

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2023	2022
Coûts liés aux regroupements d'entreprises	(a)	(12 844)	(6 165)
VNC sur cession de participations	(b)	(525)	(158 451)
VNC de cession d'immobilisations		(4 145)	(7 385)
Autres charges opérationnelles	(c)	(11 187)	(11 733)
Total des autres charges opérationnelles		(28 701)	(183 734)
Produits sur cession de participations	(d)	716	53 142
Produits de cession d'immobilisations		7 763	8 505
Autres produits opérationnels		1 591	5 464
Total des autres produits opérationnels		10 070	67 111
Total autres produits et charges opérationnels		(18 631)	(116 623)

- (a) En 2023, les coûts liés aux regroupements d'entreprises concernent principalement les acquisitions en Allemagne, en France et sur le périmètre Oil & Gas Services.
- (b) En 2022, la valeur nette comptable sur cession de participations correspond notamment aux cessions de l'exercice dont l'intégralité des activités au Royaume-Uni pour 155 003 milliers d'euros, ATMN Industrie en France pour 2 098 milliers d'euros et Kabel-en Leidingtechniek B.V. aux Pays-Bas pour 1 088 milliers d'euros.
- (c) En 2023, les « autres charges opérationnelles » correspondent principalement au redressement de TVA sur des activités passées au Royaume-Uni pour lesquels une réclamation auprès du HMRC est en cours pour 3 617 milliers d'euros, à des coûts de réorganisations aux Pays-Bas (intégration de Worksphere) pour 2 017 milliers d'euros et diverses charges non récurrentes sur des opérations de gestion pour 5 553 milliers d'euros.
- En 2022, les « autres charges opérationnelles » correspondent principalement à des coûts de réorganisation aux Pays-Bas (intégration de Worksphere) pour 2 610 milliers d'euros et diverses charges non récurrentes sur des opérations de gestion pour 4 468 milliers d'euros.
- (d) En 2022, les produits de cession de participations correspondent principalement aux cessions de SPIE UK au Royaume-Uni pour 50 144 milliers d'euros, des sociétés ATMN Industrie en France pour 1 452 milliers d'euros et Kabel-en Leidingtechniek B.V. aux Pays-Bas pour 1 182 milliers d'euros.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



NOTE 9. COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le coût de l'endettement financier net et les autres produits et charges financiers sont constitués de :

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2023	2022
Charges d'intérêts	(a)	(81 558)	(59 651)
Charges d'intérêts locations opérationnelles et financières		(10 488)	(8 685)
Pertes sur équivalents de trésorerie		(321)	(404)
Charges d'intérêts et pertes sur équivalents de trésorerie		(92 367)	(68 740)
Produits d'intérêts sur les équivalents de trésorerie	(b)	18 976	763
Produits nets de cessions de VMP		-	-
Revenus des équivalents de trésorerie		18 976	763
Coût de l'endettement financier net		(73 391)	(67 977)
Pertes de change	(c)	(25 245)	(12 323)
Dot. aux prov pour engagement de retraite- financier		(21 652)	(8 218)
Autres charges financières		(5 874)	(6 020)
Autres charges financières		(52 771)	(26 561)
Gains de change	(c)	22 506	25 875
Revenus actifs financiers hors équivalents de trésorerie		411	174
Rep./dép. des actifs financiers		80	128
Autres produits financiers		458	1 140
Autres produits financiers		23 455	27 317
Var. de la juste valeur et du coût amorti de la composante dérivée « ORNANE »		(508)	-
Total autres produits et charges financiers		(29 824)	756

(a) Les charges d'intérêts comprennent principalement les charges d'intérêts liées aux emprunts existants au cours de l'année 2023 (cf. Note 20.3).

(b) Produits financiers liés à la rémunération des comptes à terme.

(c) En 2023, les gains et pertes de change portent majoritairement sur les sociétés à l'étranger du sous-groupe OGS, pour un montant de gain de 16 057 milliers d'euros (17 159 milliers d'euros en 2022), compensé par une perte de (18 689) milliers d'euros ((6 897) milliers d'euros en 2022).

NOTE 10. IMPÔTS

10.1. TAUX D'IMPÔT

Le Groupe applique un taux de référence à 25,83%. Par ailleurs, les taux d'impôts en vigueur dans les principaux pays européens d'activités du Groupe sont les suivants :

<i>Taux d'imposition du Groupe</i>	2023	2022
France	25,83%	25,83%
Allemagne	30,70%	30,70%
Autriche	23,00%	25,00%
Belgique	25,00%	25,00%
Pays-Bas	25,80%	25,80%
Pologne	19,00%	19,00%
Suisse	19,00%	19,00%

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



10.2. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

La charge d'impôt se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>		2023	2022
Charge d'impôt au compte de résultat			
Impôt courant		(127 342)	(94 756)
Impôt différé		8 360	8 518
(Charge) / produit d'impôt au compte de résultat	10.5	(118 982)	(86 238)
Charge d'impôt dans les autres éléments du résultat global			
Produit / (perte) net sur les dérivés des flux de trésorerie		(1 856)	(139)
Produit / (perte) net sur les avantages postérieurs à l'emploi *		10 019	(52 994)
(Charge) / produit d'impôt au compte de résultat global		8 163	(53 133)

* Au 31 décembre 2023, la charge d'impôt reconnue dans les autres éléments du résultat global s'explique par la baisse des taux d'actualisation ayant conduit à augmenter les provisions pour avantages accordés au personnel (Cf. Note 18.1).

Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2

Le Groupe SPIE entre dans le champ de la directive européenne UE 2022/2253 relative à la réforme de la fiscalité internationale élaborée par l'OCDE, dite « **Pilier 2** ».

Ce pilier vise à assurer un niveau minimum d'imposition mondial de 15% pour les entreprises et groupes multinationaux et sera applicable en France à compter de l'exercice 2024.

Le Groupe s'est engagé dans un projet afin d'identifier les incidences et d'organiser les processus permettant de se conformer à ses obligations.

En l'état actuel des réglementations des pays dans lesquels le Groupe est implanté, et sous réserve des précisions réglementaires à venir, les travaux de simulation réalisés par le groupe n'établissent pas d'impact significatif sur la charge d'impôt.

Ainsi, sur la base de ces estimations, la mise en œuvre de cette directive au 31 décembre 2023, aurait conduit à un impôt supplémentaire inférieur à 500 milliers d'euros aux bornes du Groupe et porte sur certains pays européens et africains.

Dans le contexte de cette directive, l'IASB a publié un amendement à IAS 12 « Impôt sur le résultat » - Réforme fiscale internationale – Règles du Pilier 2. Cet amendement prévoit une exemption temporaire à la comptabilisation d'impôts différés résultant de la mise en œuvre de cette directive. Le groupe a appliqué cette exemption.

10.3. IMPÔT DIFFÉRÉ ACTIF ET PASSIF

Les créances et dettes d'impôts différés pour l'année 2023 sont détaillées par nature comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs	Passifs	31 déc. 2023
Instruments financiers	61	(129)	(68)
Avantages du personnel	111 627	(50)	111 577
Provisions pour risques et charges fiscalement non déductibles	36 908	-	36 908
Déficits reportables	1 494	-	1 494
Réévaluation de l'actif long terme	10 813	(265 931)	(255 118)
Impôts différés passifs sur les contrats de location financière	2 048	(95)	1 953
Autres différences temporelles	36 710	(41 259)	(4 549)
Impôt différé net	199 661	(307 464)	(107 803)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Le détail des actifs et passifs d'impôts différés détaillés par nature pour 2022 est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs	Passifs	31 déc. 2022
Instruments financiers	144	(268)	(124)
Avantages du personnel	100 591	(165)	100 426
Provisions pour risques et charges fiscalement non déductibles	33 857	2 587	36 444
Déficits reportables	6 125	-	6 125
Réévaluation de l'actif long terme	13 455	(258 680)	(245 225)
Impôts différés passifs sur les contrats de location financière	1 800	(116)	1 684
Autres différences temporelles	38 567	(36 206)	2 361
Impôt différé net	194 540	(292 849)	(98 309)

La répartition des variations d'impôts différés de la période suivant leur impact sur le compte de résultat ou sur le bilan est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Variations 2023						31 déc. 2023
	31 déc. 2022	Résultat	Capitaux Propres & OCI	Écarts de conversion	Reclas-sement	Autres / variations de périmètres (a)	
Instruments financiers	(124)	(1 862)	1 918	-	-	-	(68)
Avantages du personnel	100 426	1 415	8 785	297	-	653	111 577
Provisions pour risques et charges fiscalement non déductibles	36 444	2 711	-	(221)	(2 574)	548	36 908
Déficits reportables (b)	6 125	(5 415)	-	123	-	660	1 494
Réévaluation des actifs long-terme	(245 225)	18 713	-	(458)	269	(28 417)	(255 118)
Impôts différés passifs sur les contrats de location financière	1 684	(243)	-	20	67	425	1 953
Autres différences temporelles (c)	2 361	(6 959)	1 234	83	2 251	(3 518)	(4 549)
Impôt différé net	(98 309)	8 360	11 937	(156)	13	(29 649)	(107 803)

(a) Les « autres / variations de périmètres » correspondent essentiellement aux impôts différés liés aux entrées de périmètre du Groupe sur l'année 2023, aux travaux d'allocation des PPA en cours de réalisation ainsi qu'à d'autres variations diverses.

(b) Les déficits reportables impactant le résultat proviennent essentiellement des reports déficitaires utilisés au niveau du Groupe SPIE, en particulier sur le périmètre néerlandais pour (4 593) milliers d'euros et le périmètre suisse pour (1 176) milliers d'euros.

(c) Les « autres différences temporelles » comprennent notamment les retraitements sur passage de la méthode à l'achèvement à la méthode à l'avancement, les retraitements sur coûts d'emprunts, les impôts différés sur coût d'acquisition de titres et provisions non-déductibles et les corrections sur années antérieures.

La variation de la période impactant le résultat concerne principalement le périmètre allemand pour un montant de (6 675) milliers d'euros principalement dû aux retraitements du passage de la méthode à l'achèvement à la méthode à l'avancement sur SPIE SAG GmbH.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



10.4. REPORTS DEFICITAIRES

Les impôts différés sont comptabilisés sur les déficits reportables du Groupe, en fonction de leur horizon probable de récupération et tenant compte de la performance opérationnelle à un horizon de cinq ans.

Au 31 décembre 2023, les impôts différés correspondants aux déficits reportables activés se détaillent comme suit :

- en Allemagne pour un montant de 2 736 milliers d'euros correspondant à une base de 8 913 milliers d'euros,
- aux Pays-Bas pour un montant de 1 530 milliers d'euros de correspondant à une base de 5 932 milliers d'euros et,
- en Suisse pour un montant de 1 559 milliers de francs suisses (soit 1 649 milliers d'euros) correspondant à une base de 9 147 milliers de francs suisses (soit 9 677 milliers d'euros).

Au 31 décembre 2023, les déficits fiscaux non reconnus se détaillent comme suit :

- en France pour un montant de 54 210 milliers d'euros, ils concernent des déficits pré-intégration au sein des filiales françaises du Groupe,
- sur le périmètre OGS pour un montant de 19 970 milliers d'euros,
- en Belgique pour un montant de 13 891 milliers d'euros,
- en Suisse pour un montant de 8 594 milliers d'euros,
- au Pays-Bas pour un montant de 8 291 milliers d'euros, et
- en Pologne pour un montant de 2 110 milliers d'euros.

10.5. RÉCONCILIATION ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT ET LE RÉSULTAT AVANT IMPÔT

<i>En milliers d'euros</i>		2023	2022
Résultat consolidé		239 334	153 886
(-) Résultat des activités en cours de cession		16	93
Charge d'impôts hors activités en cours de cession		118 982	86 238
Résultat avant impôt		358 332	240 217
(-) Résultat consolidé des sociétés MEE		(989)	(465)
Résultat avant impôt		357 343	239 752
Taux d'imposition théorique applicable en France		25,83%	25,83%
Charge d'impôt théorique		(92 302)	(61 928)
Différences permanentes et autres différences	(a)	(23 085)	(20 390)
CVAE	(b)	(4 497)	(8 271)
Incidence des déficits reportables	(c)	(142)	3 591
Différentiel de taux sur résultat étranger		2 546	930
Différentiel de taux France		-	(41)
Provisions fiscales		(1 502)	(130)
Charge d'impôt réelle		(118 982)	(86 237)
Taux d'impôt effectif		33,30%	35,97%
Taux d'impôt effectif hors CVAE	(d)	31,60%	31,32%

(a) En 2023, les différences permanentes et autres différences sont principalement constituées d'écarts sur impôts relatifs aux exercices antérieurs pour (9 182) milliers d'euros principalement sur les périmètres allemand et OGS, de différences permanentes sur dividendes et retenues à la source pour (7 472) milliers d'euros, d'impôts nationaux et locaux sur le périmètre OGS pour (2 529) milliers d'euros et pour (2 137) sur le périmètre allemand.

En 2022, les différences permanentes et autres différences sont principalement constituées de la cession du sous-groupe anglais pour (13 259) milliers d'euros, de coûts de cession liés à cette opération pour (1 096) milliers d'euros, d'impôts sur exercices antérieurs pour 1 157 milliers d'euros, de différences permanentes sur dividendes et de retenues à la source pour (4 600) milliers d'euros, d'autres avantages sociaux au Bénélux pour (1 304) milliers d'euros, sur le périmètre OGS pour (576) milliers d'euros, sur le périmètre allemand pour (515) milliers d'euros, sur le périmètre français pour (417) milliers d'euros et de coûts d'acquisition (périmètre allemand) pour (1 060) milliers d'euros.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



(b) En France, la "Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)" est assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes individuels. Le Groupe a opté pour l'affectation de la CVAE en impôt sur le résultat afin d'assurer une cohérence avec le traitement comptable de taxes similaires dans d'autres pays étrangers. En conséquence, cette taxe est présentée comme une composante de la charge d'impôt. La CVAE étant déductible de l'impôt, son montant a été retraité net de son effet impôt pour les besoins de la réconciliation.

(c) L'incidence des déficits reportables comprend les déficits réalisés en 2023 non activés pour (2 857) milliers d'euros, l'imputation de bénéfices sur déficits non-activés pour 3 508 milliers d'euros, la désactivation de déficits antérieurement activés pour (386) milliers d'euros et l'activation complémentaires de déficits antérieurs pour (408) milliers d'euros.

L'incidence des déficits reportables comprend les déficits réalisés en 2022 non activés pour (393) milliers d'euros, l'imputation de bénéfices sur déficits non-activés pour 4 612 milliers d'euros, la désactivation de déficits antérieurement activés pour (1 153) milliers d'euros et l'activation complémentaires de déficits antérieurs pour 690 milliers d'euros.

(d) En 2023, si l'on ne tenait pas compte de l'impact des éléments non-récurrents tels que les ajustements sur impôts antérieurs, le taux effectif d'impôt du Groupe serait de 29,86% incluant la CVAE et 28,17% hors CVAE.

En 2022, si l'on ne tenait pas compte de l'impact des éléments non-récurrents tels que les cessions (principalement la cession du sous-groupe anglais), et l'impact des ajustements sur impôts antérieurs, le taux effectif d'impôt du Groupe serait de 30,65% incluant la CVAE et 26,00% hors CVAE.

NOTE 11. RÉSULTAT PAR ACTION

11.1. RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Résultat des activités poursuivies distribuable aux actionnaires de la Société, utilisé pour le calcul du résultat par action	238 530	151 632
Résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession attribuable aux actionnaires de la Société	(16)	(93)
Résultat attribuable aux actionnaires de la Société, utilisé pour le calcul du résultat par action	238 514	151 539

11.2. NOMBRE D' ACTIONS

	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Nombre moyen d'actions utilisé pour le calcul du résultat par action	164 582 789	162 920 868
Effet des instruments dilutifs	1 162 379	1 160 884
Nombre moyen dilué d'actions utilisé pour le calcul du résultat par action	165 745 168	164 081 752

En application de la norme « IAS 33 – Résultat par action », le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année 2023 et pendant toutes les périodes présentées a été ajusté des événements qui ont modifié le nombre d'actions en circulation sans toutefois engendrer de modification de ressources pour l'entité.

Les changements du nombre de titres au cours de l'année 2023 sont les suivants :

Le 15 mars 2023, le plan d'action de performance émis par SPIE en 2020 s'est dénoué et a donné lieu à la création de 431 805 actions ordinaires nouvelles.

Le 30 juin 2023, SPIE a émis un nouveau plan d'action de performance ayant pour effet d'augmenter le nombre moyen d'actions.

Le 14 décembre 2023, une augmentation de capital de SPIE a été réalisée par émission d'un nombre total de 1 885 601 actions ordinaires nouvelles, dans le cadre du plan d'actionnariat « SHARE FOR YOU 2023 » (cf Note 17.2).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



11.3. RÉSULTAT PAR ACTION

<i>En euros</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Activités poursuivies		
. Résultat de base par action	1,45	0,93
. Résultat dilué par action	1,44	0,92
Activités abandonnées ou en cours de cession		
. Résultat de base par action	(0,00)	(0,00)
. Résultat dilué par action	(0,00)	(0,00)
Total activités		
. Résultat de base par action	1,45	0,93
. Résultat dilué par action	1,44	0,92

NOTE 12. DIVIDENDES

Le dividende de l'exercice 2022, qui s'élevait à 119 845 milliers d'euros et correspondant à 73 centimes d'euros par action, a fait l'objet d'un paiement pour son solde en mai 2023 pour 90 520 milliers d'euros.

En outre, un acompte sur le dividende de l'exercice 2023 à hauteur de 36 208 milliers d'euros a été versé en septembre 2023.

Sur la base des résultats de l'exercice 2023, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires de verser en 2024 un dividende fixé à 83 centimes d'euro par action. Compte tenu de l'acompte de 22 centimes d'euro par action payé en septembre 2023, cette décision conduirait à verser un solde de 61 centimes d'euro par action en numéraire en mai 2024.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Notes sur le bilan consolidé

Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023, les notes sont présentées pour les actifs et les passifs des activités poursuivies.

Dans le cadre de l'explication des flux de la période, l'effet du reclassement des actifs et passifs des activités en cours de cession est présenté sur une ligne distincte « activités en cours de cession ».

NOTE 13. GOODWILL

13.1. VARIATIONS DES GOODWILL

La valeur des goodwill du Groupe au 31 décembre 2023 s'élève à 3 505 millions d'euros. Cette valeur s'élevait à 2 136 millions d'euros à la date d'introduction en bourse, le 10 juin 2015, incluant un montant de 1 805 millions d'euros au titre du précédent Leverage Buy Out de 2011.

Le tableau ci-dessous présente les variations de valeur des goodwill pour chaque Unité Génératrice de Trésorerie :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2022	Acquisitions & ajustements de GW	Variations de périmètre	Écarts de conversion	31 déc. 2023
France					
UGT - SPIE Building Solutions	-	-	353 875	-	353 875
UGT - SPIE Industrie	-	-	270 863	-	270 863
UGT - SPIE Industrie & Tertiaire	624 738	-	(624 738)	-	-
UGT - SPIE Citynetworks	244 767	23 666	-	-	268 433
UGT - SPIE Facilities	177 525	-	-	-	177 525
UGT - SPIE ICS (France)	197 100	11 672	-	-	208 772
Germany and Central Europe					
UGT - SPIE DZE	1 210 929	76 400	-	4 722	1 292 050
UGT - SPIE ICS (Suisse)	55 178	-	-	2 434	57 612
North-Western Europe					
UGT - SPIE Nederland	365 748	14 484	-	-	380 232
UGT - SPIE Belgium	109 550	-	-	-	109 550
Oil & Gas – Nuclear					
UGT - SPIE Nucléaire	127 142	5 469	-	-	132 611
UGT - SPIE OGS	253 226	-	-	-	253 226
Total goodwill	3 365 903	131 691	-	7 156	3 504 749

Les mouvements liés aux « acquisitions & ajustements de goodwill » intervenus entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023 sont, sauf mention contraire, relatifs à l'allocation temporaire du goodwill et aux travaux d'allocation provisoires liés aux différentes acquisitions de l'exercice :

- Aux Pays-Bas :
 - o 13 616 milliers d'euros pour l'activité Grid Solutions acquise en décembre 2023 ;
 - o 868 milliers d'euros pour le groupe Aero-Dynamiek acquis en octobre 2023 ;
- En France :
 - o 23 666 milliers d'euros pour la société Réseaux Environnement acquise par SPIE Citynetworks en septembre 2023 ;
 - o 11 672 milliers d'euros pour le groupe AVM Up acquis par SPIE ICS en juin 2023 ;
 - o 5 469 milliers d'euros pour la société SPIE Protection Incendie acquise par SPIE Nucléaire en novembre 2022 ;

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



- En Allemagne :
 - o 59 913 milliers d'euros pour le groupe BridgingIT acquis en septembre 2023 ;
 - o 7 569 milliers d'euros pour le groupe General Property acquis en février 2023 ;
 - o 4 485 milliers d'euros pour la société Enterprise Communications & Services GmbH acquise en juin 2023 ;
 - o 3 068 milliers d'euros pour le groupe Stangl acquis en août 2022, au titre de la finalisation des travaux d'allocation du goodwill ;
 - o 1 364 milliers d'euros pour l'activité de gestion technique efficiente des installations acquises auprès de Siemens en mai 2022, au titre de la finalisation des travaux d'allocation du goodwill.

À titre comparatif, voici la répartition des goodwill du Groupe par UGT pour l'année 2022 :

En milliers d'euros	31 déc. 2021	Acquisitions & ajustements de GW	Cessions	Écarts de conversion	31 déc. 2022
France					
UGT - SPIE Industrie & Tertiaire	624 455	283	-	-	624 738
UGT - SPIE Citynetworks	244 767	-	-	-	244 767
UGT - SPIE Facilities	177 525	-	-	-	177 525
UGT - SPIE ICS (France)	196 239	861	-	-	197 100
Germany and Central Europe					
UGT - SPIE DZE	1 161 800	49 887	-	(758)	1 210 929
UGT - SPIE ICS (Suisse)	52 270	-	-	2 908	55 178
North-Western Europe					
UGT - SPIE UK	186 901	-	(186 700)	(201)	-
UGT - SPIE Nederland	176 896	188 852	-	-	365 748
UGT - SPIE Belgium	109 550	-	-	-	109 550
Oil & Gas – Nuclear					
UGT - SPIE Nucléaire	130 045	-	(2 903)	-	127 142
UGT - SPIE OGS	253 226	-	-	-	253 226
Total goodwill	3 313 674	239 883	(189 603)	1 949	3 365 903

Les mouvements liés aux « acquisitions & ajustements de goodwill » intervenus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 sont relatifs à l'allocation temporaire du goodwill et aux travaux d'allocation provisoires liés aux différentes acquisitions de l'exercice :

- Aux Pays-Bas, 188 852 milliers d'euros pour le groupe Worksphere acquis en janvier 2022, pour lequel les travaux d'allocation du goodwill sont finalisés.
- En France, au titre de la finalisation des travaux d'allocation du goodwill :
 - o 283 milliers d'euros pour la société Valorel acquise par SPIE Industrie & Tertiaire en mai 2021 ;
 - o 861 milliers d'euros pour le groupe Infidis acquis par SPIE Infoservices en octobre 2021 ;
- En Allemagne :
 - o 30 177 milliers d'euros pour le groupe Stangl acquis en août 2022 ;
 - o 11 361 milliers d'euros pour la société NexoTech acquise en février 2022 ;
 - o 5 092 milliers d'euros pour la société PTC Telecom acquise en juin 2022 ;
 - o 1 553 milliers d'euros pour le groupe Wirliebenkabel acquis en mai 2021, au titre de la finalisation des travaux d'allocation du goodwill ;
 - o 1 517 milliers d'euros pour le groupe Dürr acquis en octobre 2021, au titre de la finalisation des travaux d'allocation du goodwill ;
 - o 440 milliers d'euros pour l'activité de gestion technique efficiente des installations acquises auprès de Siemens en mai 2022 ;
 - o (320) milliers d'euros pour la société Energotest acquise par SPIE SAG en février 2021, au titre de la finalisation des travaux d'allocation du goodwill ;
 - o 67 milliers d'euros pour la société Wiegel acquise par SPIE DZE en juillet 2021, au titre de la finalisation des travaux d'allocation du goodwill ;

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Au Royaume-Uni, (186 700) milliers d'euros sont relatifs à la cession de SPIE UK.

En France, (2 903) milliers d'euros sont relatifs à la cession de la société ATM Industrie.

13.2. TESTS DE DEPRECIATION DES GOODWILL

Pour les besoins de la réalisation des tests de perte de valeur annuels, les goodwill ont été alloués aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), cf. 3.10 « Dépréciation des goodwill, des actifs incorporels et corporels ».

Ces tests sont réalisés chaque année en octobre à partir des derniers budgets disponibles.

En 2023, les prévisions ont été élaborées sur la base des derniers budgets disponibles et d'un business plan, en prenant en compte les flux de trésorerie attendus sur les années 2024 et 2025, ainsi que des projections pour les années 2026 à 2028 incluses qui correspondent à des extrapolations des prévisions, auxquelles est rajoutée une valeur terminale calculée avec un taux de croissance à l'infini de 2,0% (contre 2,0% en 2022 et 2,0% en 2021).

Toutes les UGT estiment leurs flux de trésorerie prévisionnels en euros.

Le taux d'actualisation après impôt (WACC) s'élève à 8,5% (contre 8,5% en 2022 et 8,00 % en 2021) pour l'ensemble des UGT du Groupe.

Tests de sensibilité

La valeur d'utilité est principalement liée à la valeur terminale. Celle-ci est sensible aux variations d'hypothèses liées aux flux de trésorerie générés et au taux d'actualisation.

La sensibilité aux indicateurs utilisée est la suivante : une dégradation de 0,2% du taux de croissance à long terme, une dégradation de 0,5% du niveau de marge attendu en année terminale et une augmentation de 0,5% du WACC.

Les tests de sensibilité ainsi effectués ne font apparaître aucune perte de valeur. La valeur de chacune des UGT soumise à un test d'*impairment* est supérieure à sa valeur nette comptable.

Le Groupe a également effectué un calcul de test de sensibilité avec une hypothèse de taux de croissance à l'infini nul. Les premiers indices de perte de valeur apparaissent alors avec un WACC de 10,0% soit une augmentation de +1,5%. De même, en conservant l'hypothèse d'un taux de croissance à l'infini de 2,0%, les premiers indices de perte de valeur apparaissent avec l'utilisation d'un WACC de 11,9% soit une augmentation de +3,4%.

NOTE 14. ACTIFS INCORPORELS

14.1. ACTIFS INCORPORELS – VALEURS BRUTES

	Concessions, brevets, licences	Marques	Carnets de commandes et relations clients	Autres	Total
<i>En milliers d'euros</i>					
Valeurs Brutes					
Au 31 décembre 2021	18 598	911 726	456 948	189 258	1 576 530
Effet des regroupements d'entreprises	92	5 395	89 687	2 081	97 255
Autres acquisitions	1 056	-	-	18 900	19 956
Cessions et sorties de périmètre	(208)	(8 396)	(6 464)	(10 681)	(25 749)
Écarts de conversion	(19)	215	442	166	804
Autres mouvements	247	-	(165)	(312)	(230)
Au 31 décembre 2022	19 766	908 940	540 448	199 413	1 668 567
Effet des regroupements d'entreprises	315	15 386	81 347	920	97 968
Autres acquisitions	430	-	-	10 929	11 359
Cessions et sorties de périmètre	(58)	-	-	(426)	(484)
Écarts de conversion	155	560	3 184	436	4 335
Autres mouvements	(634)	-	-	(1 125)	(1 759)
Au 31 décembre 2023	19 974	924 886	624 979	210 147	1 779 986

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Période du 1er janvier au 31 décembre 2023

Les marques comprennent principalement la valeur de la marque SPIE (d'un montant de 731 millions d'euros) d'une durée de vie indéfinie, et la marque SAG acquise en mars 2017 (d'un montant de 134,6 millions d'euros) amortie sur une durée de 9 ans.

La marque SPIE est allouée à chaque Unité Génératrice de Trésorerie et valorisée sur la base d'un taux de redevance implicite exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires contributif de chaque UGT au Groupe.

La ligne « effet des regroupements d'entreprises » relative aux marques, aux carnets de commandes et aux relations clients en 2023 correspond aux travaux d'allocation du goodwill des acquisitions de 2022 et 2023, et en particulier aux acquisitions de BridgingIT, Réseaux Environnement, AVM Up, General Property et Enterprise Communications & Services GmbH pour les montants suivants :

- en marque :
 - o 12 120 milliers d'euros pour BridgingIT ;
 - o 2 829 milliers d'euros pour Réseaux Environnement ;
 - o 437 milliers d'euros pour AVM Up ;
- en carnets de commandes :
 - o 1 070 milliers d'euros pour AVM Up ;
 - o 930 milliers d'euros pour Réseaux Environnement ;
 - o 221 milliers d'euros pour BridgingIT
- en relations clientèle :
 - o 50 738 milliers d'euros pour BridgingIT ;
 - o 12 181 milliers d'euros pour Réseaux Environnement ;
 - o 6 849 milliers d'euros pour AVM Up ;
 - o 4 549 milliers d'euros pour Enterprise Communications & Services GmbH ;
 - o 2 583 milliers d'euros pour General Property ;

Les « autres acquisitions » de 10 929 milliers d'euros correspondent :

- d'une part à des immobilisations incorporelles en cours de développement, majoritairement l'implémentation d'un ERP sur les périmètres France.
- d'autre part à des immobilisations incorporelles mises en service, majoritairement l'implémentation d'un ERP sur les périmètres français, allemand et néerlandais.

En 2022, la ligne « cessions et sorties de périmètre » tient compte des impacts liés à la cession de l'intégralité des activités au Royaume-Uni dont :

- 8 396 milliers d'euros de marque (totalement amortie) ;
- 6 064 milliers d'euros de relations clientèle (totalement amorties) ;
- 399 milliers d'euros de carnets de commandes (totalement amortis) ;
- 4 943 milliers d'euros d'autres immobilisations incorporelles (amortis à hauteur de 4 718 milliers d'euros).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



14.2. ACTIFS INCORPORELS – AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET VALEURS NETTES

En milliers d'euros	Concessions, brevets, licences	Marques (a)	Carnets de commandes et relations clients (b)	Autres	Total
Amortissements et dépréciations					
Au 31 décembre 2021	(10 592)	(158 295)	(311 784)	(112 456)	(593 127)
Amortissement et dépréciation de la période	(1 601)	(23 357)	(51 307)	(12 487)	(88 752)
Reprise de provisions	-	-	-	-	-
Cessions et sorties de périmètre	151	8 396	6 464	10 123	25 134
Écarts de conversion	3	(216)	(530)	(159)	(902)
Autres mouvements	(11)	-	-	11	-
Au 31 décembre 2022	(12 050)	(173 472)	(357 157)	(114 968)	(657 647)
Amortissement et dépréciation de la période	(2 156)	(20 691)	(57 390)	(13 488)	(93 725)
Cessions et sorties de périmètre	57	-	-	113	170
Écarts de conversion	(48)	(348)	(1 223)	(351)	(1 970)
Autres mouvements	2 029	-	-	8	2 037
Au 31 décembre 2023	(12 168)	(194 511)	(415 771)	(128 685)	(751 135)
Valeur nette					
Au 31 décembre 2021	8 006	753 431	145 164	76 802	983 403
Au 31 décembre 2022	7 716	735 468	183 291	84 446	1 010 921
Au 31 décembre 2023	7 806	730 375	209 208	81 461	1 028 850

Période du 1er janvier au 31 décembre 2023

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles de la période comprennent principalement :

- (a) L'amortissement des marques et en particulier SAG pour 14 952 milliers d'euros (amortissement sur 9 ans), Dürr pour 1 490 milliers d'euros (amortissement sur 3 ans), Stangl pour 1 325 milliers d'euros (amortissement sur 3 ans), Wiegel pour 1 171 milliers d'euros (amortissement sur 3 ans) et BridgingIT pour 1 011 milliers d'euros (amortissement sur 3 ans).
- (b) L'amortissement de la valeur clientèle de l'ensemble des acquisitions du groupe, et en particulier la clientèle du groupe SAG pour 19 054 milliers d'euros (amortissement sur 9 ans), Stangl pour 4 019 milliers d'euros (amortissement sur 5 ans), Worksphere pour 3 877 milliers d'euros (amortissement sur 10 ans), BridgingIT pour 2 538 milliers d'euros (amortissement sur 5 ans), SPIE GmbH pour 2 240 milliers d'euros (amortissement sur 14 ans), Wiegel pour 2 146 milliers d'euros (amortissement sur 3 ans), Infidis pour 2 142 milliers d'euros (amortissement sur 6 ans) et Dürr pour 1 791 milliers d'euros (amortissement sur 5 ans).

L'amortissement des carnets de commandes de l'ensemble des acquisitions du Groupe, et en particulier de Worksphere pour 4 431 milliers d'euros (amortissement sur 10 ans), Stangl pour 1 584 milliers d'euros (amortissement sur 3 ans), Dürr pour 1 342 milliers d'euros (amortissement sur 3 ans), Telba pour 1 245 milliers d'euros (amortissement sur 5 ans).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

15.1. ACTIFS CORPORELS – VALEURS BRUTES

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels, outillages	Autres	Total
Valeurs brutes					
Au 31 décembre 2021	22 655	48 957	178 898	236 949	487 460
Effet des regroupements d'entreprises	-	108	4 682	2 621	7 411
Autres acquisitions	-	3 668	18 221	23 166	45 055
Cessions et sorties de périmètre	(1 224)	(8 522)	(15 473)	(31 449)	(56 668)
Écarts de conversion	(21)	(61)	(100)	15	(167)
Autres mouvements	2 752	4 390	(1 463)	1 166	6 845
Au 31 décembre 2022	24 163	48 540	184 765	232 467	489 936
Effet des regroupements d'entreprises	-	1 068	1 435	5 498	8 001
Autres acquisitions	23	3 001	13 948	35 246	52 218
Cessions et sorties de périmètre	-	(1 888)	(6 681)	(12 286)	(20 855)
Écarts de conversion	116	382	680	403	1 581
Autres mouvements	(1)	46	(9 286)	(7 650)	(16 891)
Au 31 décembre 2023	24 303	51 149	184 860	253 678	513 990

Les autres immobilisations corporelles correspondent principalement aux matériels de bureau et informatique et aux matériels de transport.

15.2. ACTIFS CORPORELS – AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET VALEURS NETTES

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels, outillages	Autres	Total
Amortissements et dépréciations					
Au 31 décembre 2021	(9)	(25 609)	(132 993)	(171 251)	(329 862)
Amortissement et dépréciation de la période	(27)	(3 487)	(18 477)	(24 528)	(46 519)
Reprise de provisions	29	108	5	52	194
Cessions et sorties de périmètre	-	4 743	12 867	30 533	48 143
Écarts de conversion	3	41	59	(109)	(6)
Autres mouvements	(232)	(1 197)	1 634	(922)	(717)
Au 31 décembre 2022	(236)	(25 401)	(136 905)	(166 225)	(328 767)
Amortissement et dépréciation de la période	(32)	(3 602)	(15 072)	(26 152)	(44 858)
Reprise de provisions	17	-	-	137	154
Cessions et sorties de périmètre	-	509	5 715	9 044	15 268
Écarts de conversion	(16)	(118)	(491)	(286)	(911)
Autres mouvements	1	636	8 593	6 573	15 803
Au 31 décembre 2023	(266)	(27 976)	(138 160)	(176 909)	(343 311)
Valeur nette					
Au 31 décembre 2021	22 646	23 348	45 905	65 698	157 598
Au 31 décembre 2022	23 927	23 139	47 860	66 242	161 169
Au 31 décembre 2023	24 037	23 173	46 700	76 769	170 679



NOTE 16. DROITS D'UTILISATION

16.1. DROITS D'UTILISATION – VALEURS BRUTES

<i>En milliers d'euros</i>	Bâtiments	Véhicules	Total
Valeurs brutes			
Au 31 décembre 2021	329 723	291 173	620 896
Effet des regroupements d'entreprises	9 579	15 104	24 683
Autres acquisitions	51 394	108 097	159 491
Cessions et sorties de périmètre	(8 508)	(6 474)	(14 982)
Terminaisons, modifications de contrats et autres mouvements	(40 197)	(72 696)	(112 893)
Écarts de conversion	456	68	524
Au 31 décembre 2022	342 447	335 272	677 719
Effet des regroupements d'entreprises	6 413	5 971	12 384
Autres acquisitions	120 505	135 483	255 988
Cessions et sorties de périmètre	(213)	-	(213)
Terminaisons, modifications de contrats et autres mouvements	(103 889)	(101 310)	(205 199)
Écarts de conversion	(252)	1 661	1 409
Au 31 décembre 2023	365 011	377 077	742 088

16.2. DROITS D'UTILISATION – AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET VALEURS NETTES

<i>En milliers d'euros</i>	Bâtiments	Véhicules	Total
Amortissements et dépréciations			
Au 31 décembre 2021	(105 018)	(129 371)	(234 389)
Amortissement et dépréciation de la période	(54 307)	(93 645)	(147 952)
Cessions et sorties de périmètre	5 793	3 592	9 385
Terminaisons, modifications de contrats et autres mouvements	27 585	64 759	92 344
Écarts de conversion	(139)	(62)	(201)
Au 31 décembre 2022	(126 086)	(154 728)	(280 814)
Amortissement et dépréciation de la période	(52 262)	(101 943)	(154 205)
Terminaisons, modifications de contrats et autres mouvements	58 065	81 490	139 555
Écarts de conversion	77	(570)	(493)
Au 31 décembre 2023	(120 206)	(175 750)	(295 956)
Valeur nette			
Au 31 décembre 2021	224 705	161 802	386 507
Au 31 décembre 2022	216 361	180 544	396 905
Au 31 décembre 2023	244 805	201 327	446 132



NOTE 17. CAPITAUX PROPRES

17.1. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2023, le capital social de SPIE SA s'élève à 78 240 012,64 euros divisé en 166 468 112 actions ordinaires, toutes de même catégorie, d'une valeur nominale de 0,47 euro.

La répartition de la détention du capital de SPIE SA est la suivante :

	Détention ⁽³⁾
Actionnariat salarié ⁽¹⁾	7,4%
M. Gauthier Louette et Managers	1,8%
Lac 1 SLP ⁽²⁾	5,5%
Peugeot Invest	5,1%
Public	80,2%
Auto-détention	0,0%
Total	100,0%

⁽¹⁾ Titres détenus par les salariés du Groupe, directement ou au travers du FCPE SPIE Actionnariat (au 31 décembre 2023).

⁽²⁾ Gérée par la société Bpifrance Investissement.

⁽³⁾ Sur la base des informations connues au 31 décembre 2023.

17.2. PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ « SHARE FOR YOU 2023 »

Le Conseil d'Administration en date du 26 juillet 2023, faisant usage de la délégation qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 10 mai 2023, a décidé du principe d'une augmentation du capital de la société SPIE SA. Celle-ci est réservée aux salariés, anciens salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société et de ses filiales françaises et étrangères, détenues directement ou indirectement, adhérentes d'un plan d'épargne d'entreprise du Groupe SPIE, dans la limite d'un montant nominal maximum de 2 000 milliers d'euros et a délégué au Président-directeur général les pouvoirs nécessaires pour réaliser cette opération.

Le Conseil d'Administration a également décidé un abondement sous forme d'un complément d'actions versé par SPIE SA. Ainsi, une action complémentaire a été versée à chaque souscripteur pour chaque action souscrite, dans la limite de 20 actions.

Agissant dans le cadre de cette délégation, le Président-directeur général a fixé les modalités définitives de l'offre dans une décision en date du 20 septembre 2023 et arrêté en particulier (i) les dates de la période de souscription qui a été ouverte du 28 septembre au 19 octobre 2023 (inclus) et (ii) le prix de souscription d'une action SPIE à 22,02 euros après décote de 20% au profit des salariés du Groupe appliquée sur un prix de référence établi à 27,52 euros. La décote de 20 % sur le prix de l'action SPIE a été calculée par rapport au prix moyen d'ouverture de l'action SPIE sur le marché Euronext Paris sur vingt jours de bourse du 23 août au 19 septembre 2023 inclus.

Dans une décision en date du 14 décembre 2023, le Président-directeur général a constaté la réalisation définitive de cette augmentation de capital par émission d'un nombre total de 1 885 601 actions ordinaires nouvelles au prix unitaire de 22,02 euros, soit une augmentation du montant nominal total du capital social de SPIE SA de 886 232,47 euros et la comptabilisation d'une prime d'émission en comptes sociaux de 32 554 599,35 euros nette des montants prélevés au titre (i) de la dotation d'un complément de réserve légale à hauteur de 88 623,24 euros et (ii) des frais de l'augmentation de capital.

La charge relative aux actions gratuites accordées au titre de l'abondement est reconnue en intégralité en résultat opérationnel dans les comptes consolidés 2023 de SPIE SA pour un montant de 7 414 milliers d'euros.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



La décote accordée à date de souscription des actions constitue une charge immédiate également reconnue en intégralité dans le compte de résultat consolidé de la société émettrice. Cette décote a été calculée en tenant compte de l'abrogation en 2022 de la méthode préconisée par le CNC en 2004 pour la valorisation de la décote d'incessibilité. En conséquence, une charge IFRS 2 de 10 380 milliers d'euros a été constatée en résultat opérationnel de l'année 2023 au titre de la décote de 20%.

Déployées dans 14 pays, les souscriptions ont atteint un montant de 34,1 millions d'euros (après décote). Près de 17 000 salariés ont souscrit des actions dans le cadre de « SHARE FOR YOU 2023 », dont 5 000 pour la première fois.

17.3. ACTIONS DE PERFORMANCE

Les trois plans d'actions de performance en cours pour respectivement les périodes 2021-2023, 2022-2024 et 2023-2025 prévoient, sous certaines conditions, l'attribution d'actions de performance au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié du Groupe (cf. Note 3.18 et Note 8.2).

Le débouclage du plan 2020-2022 a donné lieu à la création de 431 805 actions nouvelles, en mars 2023.

S'agissant d'opérations ne donnant pas lieu à des transactions monétaires, les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres qui s'élève à 8 199 milliers d'euros au titre de l'année 2023.

17.4. ENGAGEMENT DE RACHAT D'INTERETS MINORITAIRES (PUT OPTION)

Au 31 décembre 2023, le Groupe SPIE a reconnu 80 100 milliers d'euros de promesses d'achat vis-à-vis d'actionnaires minoritaires (cf. note 3.19)

NOTE 18. PROVISIONS

18.1. PROVISIONS POUR AVANTAGES ACCORDÉS AU PERSONNEL

Les avantages postérieurs à l'emploi concernent les indemnités de fin de carrière, les engagements de retraite et les autres avantages à long terme concernant principalement les médailles du travail.

Au 31 décembre 2023, la baisse des taux d'intérêt a conduit à reconnaître une augmentation de la provision au titre des écarts actuariels pour un montant de 37 510 milliers d'euros (dont 24 454 milliers d'euros en Allemagne, 9 722 milliers d'euros en Suisse et 2 852 milliers d'euros en France).

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Avantages postérieurs à l'emploi	656 084	614 766
Autres avantages accordés au personnel	34 656	28 319
Avantages accordés au personnel	690 740	643 085

	2023	2022
Charges comptabilisées au résultat de la période		
Avantages postérieurs à l'emploi	34 592	26 825
Autres avantages accordés au personnel	10 674	1 201
Avantages accordés au personnel	45 266	28 026

Les engagements concernent les filiales allemandes (80,5%), françaises (16,2%), suisses et belges (3,3%) au titre de leurs régimes de retraite.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière du Groupe sont les suivantes :

Hypothèses France	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Taux d'actualisation	3,25%	3,50%
Mode de départ en retraite	Départ volontaire	Départ volontaire
Age de départ en retraite	Dès l'acquisition des droits nécessaires pour partir à taux plein (prise en compte de l'âge de premier emploi et la réforme des retraites 2023) + dispositif de carrière longue	Dès l'acquisition des droits nécessaires pour partir à taux plein (prise en compte de la réforme 2013) + dispositif de carrière longue
Progression de salaire	3,50% pour les cadres 3 % pour les non-cadres	3,50% pour les cadres 3% pour les non-cadres
Taux moyen de turnover généré	Tables 2023 Cadres : 5,40% Non cadres : 5,81%	Tables 2019 Cadres : 5,39% Non cadres : 5,31%
Taux de charges patronales	50% Cadre 44% Non-cadres	50% Cadres 44% Non-cadres
Taux de mortalité	TGH/TGF 05	TGH/TGF 05
Age de début de carrière	Cadres : 23 ans Non Cadres : 20 ans	Cadres : 23 ans Non Cadres : 20 ans

Hypothèses Allemagne	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Taux d'actualisation	3,20%	3,70%
Mode de départ en retraite	Départ volontaire	Départ volontaire
Age de départ en retraite	64 ans (63 ans sous exception)	64 ans (63 ans sous exception)
Progression de salaire	2,85% pour tous les salariés	2,85% pour tous les salariés
Taux moyen de turnover généré	taux moyen de 5% pour toutes les catégories de salariés	taux moyen de 5% pour toutes les catégories de salariés
Taux de mortalité	RT Heubeck 2018 G	RT Heubeck 2018 G

Hypothèses Suisse	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Taux d'actualisation	1,40%	2,10%
Mode de départ en retraite	Départ volontaire	Départ volontaire
Age de départ en retraite	Hommes : 65 ans / Femmes : 65 ans	Hommes : 65 ans / Femmes : 64 ans
Progression de salaire	1,75% pour toutes les catégories de salariés	1,75% pour toutes les catégories de salariés
Taux moyen de turnover généré	Tables officielles BVG 2020	Tables officielles BVG 2020
Choix de versement forfaitaire à la date de départ	Hommes : 25% Femmes : 25%	Hommes : 25% Femmes : 25%
Taux de mortalité	BVG 2020	BVG 2020
Age de début de carrière	25 ans, tous salariés	25 ans, tous salariés

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Hypothèses Belgique	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Taux d'actualisation	3,80%	3,05%
Mode de départ en retraite	Assurance Groupe	Assurance Groupe
Age de départ en retraite	65 ans	65 ans
Progression de salaire	3,40% pour toutes les catégories de salariés	3,40% pour toutes les catégories de salariés
Taux moyen de turnover généré	15% par an jusqu'à 44 ans 6% par an jusqu'à 49 ans 3% par an jusqu'à 59 ans 0% par an jusqu'à 64 ans	15% par an jusqu'à 44 ans 6% par an jusqu'à 49 ans 3% par an jusqu'à 59 ans 0% par an jusqu'à 64 ans
Taux de mortalité	MR/FR-5 ans	MR/FR-5 ans
Age de début de carrière	25 ans, tous salariés	25 ans, tous salariés

Avantages postérieurs à l'emploi

L'évolution de la provision est la suivante :

En milliers d'euros	2023	Dont France	Dont Allemagne	Dont Suisse	Dont Autres	2022
Engagement à l'ouverture	614 766	101 844	499 385	12 909	628	801 160
Effet des variations de périmètre	345	256	89	-	-	190
Charge de la période	34 592	7 606	22 491	2 972	1 523	26 825
Écarts actuariels à reconnaître en OCI	37 510	2 852	24 454	9 722	482	(183 867)
Prestations payées	(24 362)	(6 013)	(18 310)	-	(39)	(24 365)
Cotisations payées au fonds	(7 575)	(221)	(121)	(4 829)	(2 404)	(7 025)
Écart de conversion	902	-	105	797	-	1 362
Autres variations	(94)	(9)	(85)	-	-	486
Engagement à la clôture	656 084	106 315	528 008	21 571	190	614 766

La charge de l'exercice s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2023	Dont France	Dont Allemagne	Dont Suisse	Dont Autres	2022
Charge normale de l'exercice						
Coût des services rendus au cours de la période	16 702	7 005	4 480	3 695	1 522	22 203
Coûts des services passés (modifications & réductions de régimes)	(1 286)	(375)	-	(911)	-	5
Effets des réductions / liquidations / licenciements	(2 477)	(2 477)	-	-	-	(3 601)
Charge d'intérêt net						
Charge d'intérêts	23 083	3 715	18 011	2 117	(760)	8 344
Rendement attendu des actifs	(1 430)	(262)	-	(1 929)	761	(126)
Coût net de la période	34 592	7 606	22 491	2 972	1 523	26 825
Dont :						
. Charges de personnel	12 939	4 153	4 480	2 784	1 522	18 607
. Charges financières	21 653	3 453	18 011	188	1	8 218

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Le rapprochement financier s'établit comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2023	Dont France	Dont Allemagne	Dont Suisse	Dont Autres	2022
Engagements bruts comptabilisés au passif	847 424	114 154	593 186	112 639	27 445	804 552
Actifs des régimes	191 340	7 839	65 178	91 068	27 255	189 786
Engagements nets comptabilisés au passif	656 084	106 315	528 008	21 571	190	614 766

Sensibilité à l'évolution des taux d'actualisation

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de l'engagement au taux d'actualisation à +/- 0,25% et +/- 0,50% de toutes les entités :

Taux d'actualisation	-0,50%	-0,25%	0,00%	0,25%	0,50%
Obligation présente au 31/12/2023	902 672	874 519	847 424	821 326	797 554
Écart.	55 247	27 095	-	(26 098)	(49 869)
Écart. %	6,52%	3,20%	-	(3,08)%	(5,88)%

Chiffres exprimés en milliers d'euros

Autres avantages à long terme accordés au personnel

L'évolution de la provision est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Engagement à l'ouverture	28 319	29 858
Effet des variations de périmètre et autres	2 857	1 308
Charge de la période	10 674	1 201
Prestations payées	(7 733)	(4 244)
Écarts de conversion	69	(12)
Autres variations	470	208
Engagement à la clôture	34 656	28 319

Il n'existe pas d'actifs des régimes pour les autres avantages à long terme accordés au personnel.

La charge de l'exercice relative aux médailles de travail s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2023	2022
Coût des services rendus	8 995	5 376
Amortissement des écarts actuariels	937	(3 748)
Charge d'intérêts	845	271
Effet des réductions / liquidations / licenciements	(337)	(363)
Amortissement du coût des services passés	234	(335)
Charge de la période	10 674	1 201
Dont :		
Charges de personnel	9 829	930
Charges financières	845	271



18.2. AUTRES PROVISIONS

Les provisions incluent :

- Les provisions pour passifs éventuels identifiées spécifiquement dans le cadre des regroupements d'entreprises ;
- Les provisions pour restructuration ;
- Les provisions à caractère social et prud'homal ;
- Les provisions pour litiges en cours sur les contrats.

La part à moins d'un an des provisions est présentée en « provisions courantes », au-delà de cette échéance les provisions sont présentées en « provisions non-courantes ».

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2022	Entrées de périmètre	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Écarts de conversion	Sorties de périmètre	Autres	31 déc. 2023
Provisions pour garanties de passifs	1 818	-	-	(70)	14	-	-	1 762
Provisions pour impôts et litiges fiscaux	8 414	-	2 469	-	(6)	-	(1 141)	9 736
Restructurations	5 149	-	774	(2 214)	2	-	(1 215)	2 496
Litiges	49 215	3 350	12 579	(17 178)	(5)	123	1 034	49 118
Pertes à terminaison	81 069	5 064	53 696	(54 138)	103	-	20	85 814
Provisions sociales & prudhommales	11 184	91	8 664	(4 546)	4	141	(24)	15 514
Garanties et réclamations sur les contrats terminés	68 461	6 422	36 105	(29 804)	(2 206)	-	5 678	84 657
Provisions pour risques & charges	225 310	14 926	114 286	(107 950)	(2 093)	264	4 352	249 097
. <i>Courants</i>	137 455	12 641	64 383	(66 765)	159	264	3 358	151 496
. <i>Non courants</i>	87 855	2 285	49 903	(41 185)	(2 252)	-	994	97 601

Les postes de provisions sont constitués d'un nombre élevé de lignes de valorisation de faible montant chacune. Les reprises de provisions correspondantes sont considérées utilisées. Toutefois, les provisions identifiables compte tenu de leur montant significatif font l'objet d'un suivi en matière de montants encourus et imputés sur la provision.

La répartition en courant / non-courant par catégorie de provisions est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2023	Non courant	Courant
Provisions pour garanties de passifs	1 762	1 762	-
Provisions pour impôts et litiges fiscaux	9 736	-	9 736
Restructurations	2 496	-	2 496
Litiges	49 118	12 987	36 131
Pertes à terminaison	85 814	38 302	47 512
Provisions sociales & prudhommales	15 514	7 168	8 346
Garanties et réclamations sur les contrats terminés	84 657	37 382	47 275
Provisions pour risques & charges	249 097	97 601	151 496

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



À titre comparatif, les variations des provisions comptabilisées au bilan du 31 décembre 2022 sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2021	Entrées de périimètre	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Écarts de conversion	Actifs en cours de cession	Autres	31 déc. 2022
Provisions pour garanties de passifs	2 223	(326)	-	(75)	(4)	-	-	1 818
Provisions pour impôts et litiges fiscaux	8 654	-	3 474	(3 762)	2	-	46	8 414
Restructurations	11 784	64	3 939	(6 361)	11	-	(4 288)	5 149
Litiges	44 596	3 183	16 507	(15 087)	16	-	-	49 215
Pertes à terminaison	78 286	19 847	49 371	(58 958)	(17)	(2 243)	(5 217)	81 069
Provisions sociales & prudhommales	11 124	495	4 630	(5 681)	(1)	-	617	11 184
Garanties et réclamations sur les contrats terminés	62 088	6 823	23 639	(22 005)	(252)	(1 166)	(666)	68 461
Provisions pour risques & charges	218 755	30 086	101 560	(111 929)	(245)	(3 409)	(9 508)	225 310
<i>Courants</i>	135 727	21 416	63 305	(80 006)	38	(1)	(3 024)	137 455
<i>Non courants</i>	83 028	8 670	38 255	(31 923)	(283)	(3 408)	(6 484)	87 855

La répartition en courant / non-courant par catégorie de provisions pour l'année 2022 est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2022	Non courant	Courant
Provisions pour garanties de passifs	1 818	1 818	-
Provisions pour impôts et litiges fiscaux	8 414	6	8 407
Restructurations	5 149	-	5 149
Litiges	49 215	17 360	31 854
Pertes à terminaison	81 069	35 337	45 732
Provisions sociales & prudhommales	11 184	3 254	7 930
Garanties et réclamations sur les contrats terminés	68 461	30 079	38 383
Provisions pour risques & charges	225 310	87 855	137 455



NOTE 19. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

En milliers d'euros	Notes	31 déc. 2022	Variations de BFR liées à l'activité (1)	Autres mouvements de la période			31 déc. 2023
				Entrées de périmètre (2)	Sorties de périmètre (3)	Autres variations	
Stocks et créances							
Stocks nets		56 029	(8 337)	4 699	(7)	(3 221)	49 163
Créances clients	(a)	1 987 986	(23 303)	49 208	(129)	33 776	2 047 538
Créances d'impôt		46 969	(12 471)	500	-	(4 843)	30 155
Autres actifs courants	(b)	362 753	23 150	10 961	(1)	(1 099)	395 764
Autres actifs non-courants	(c)	4 773	(189)	1	-	5	4 590
Dettes							
Fournisseurs	(d)	(1 189 399)	15 201	(16 828)	40	5 294	(1 185 692)
Dettes d'impôt		(81 263)	(15 100)	(2 496)	2	6 562	(92 295)
Autres avantages accordés au personnel	(e)	(28 319)	(2 941)	(2 857)	-	(539)	(34 656)
Autres passifs courants	(f)	(1 979 310)	(51 856)	(31 216)	17	(24 900)	(2 087 265)
Autres passifs non-courants		(4 394)	(5 043)	(2 130)	-	188	(11 379)
Besoin en fonds de roulement (position bilantielle)		(824 175)	(80 889)	9 842	(78)	11 223	(884 077)

(1) Intègre les flux des sociétés entrantes à compter de la date de leur prise de contrôle.

(2) Positions de Besoin en Fonds de Roulement à date de prise de contrôle des sociétés entrantes.

(3) Positions de Besoin en Fonds de Roulement à date de perte de contrôle des sociétés sortantes.

- (a) Les créances clients intègrent les factures à émettre (cf. 19.2).
- (b) Les autres actifs courants sont principalement composés des créances fiscales et des charges constatées d'avance reconnues sur les contrats selon la méthode de l'avancement.
- (c) Les autres actifs non-courants correspondent aux garanties de passifs exerçables. Elles représentent le montant identifié dans le cadre des regroupements d'entreprises, susceptible d'être contractuellement réclamé aux vendeurs.
- (d) Les dettes fournisseurs intègrent les factures non parvenues (cf. 19.3).
- (e) Les autres avantages accordés au personnel correspondent aux médailles du travail.
- (f) Le détail des « autres passifs courants » est présenté ci-dessous :

En milliers d'euros	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Dettes fiscales et sociales	(828 281)	(779 429)
Produits constatés d'avance (< 1 an)	(624 395)	(550 885)
Avances et acomptes reçus des clients	(339 702)	(362 964)
Autres	(294 887)	(286 032)
Autres passifs courants (*)	(2 087 265)	(1 979 310)

(*) Les « autres passifs courants » du BFR ne comprennent pas les dividendes à payer compris dans le bilan consolidé.

- (a) La ligne « Autres » correspond principalement aux charges à payer dans le cadre de la comptabilisation des contrats à l'avancement ainsi qu'à divers comptes créditeurs.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



19.1. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT : RÉCONCILIATION ENTRE LE BILAN ET LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

La réconciliation entre les postes de besoin en fonds de roulement du bilan (qui n'inclut pas les activités en cours de cession) et la variation de besoin en fonds de roulement présentée au niveau du tableau de flux de trésorerie (qui inclut les activités en cours de cession) est détaillée ci-après :

En milliers d'euros	31 déc. 2022	Variations de BFR liées à l'activité	Autres mouvements de la période			31 déc. 2023
			Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Autres variations	
Besoin en fonds de roulement (position bilantielle)	(824 175)	(80 889)	9 842	(78)	11 222	(884 077)
(-) Dettes et créances sur acquisitions d'immobilisations	5 362	292	2 413	-	-	8 067
(-) Créances fiscales (a)	(46 973)	12 475	(500)	-	4 843	(30 155)
(-) Dettes fiscales (b)	81 822	15 367	2 496	(2)	(6 562)	93 120
Besoin en fonds de roulement hors dettes & créances fiscales, et hors dettes sur acquisitions d'immo.	(783 964)	(52 755)	14 251	(80)	9 504	(813 045)
En cours de cession		-				
(-) Autres opérations non cash impactant le BFR bilan		(3 508)				
Variation de BFR telle que présenté dans le T.F.T.		(56 263)				

(a) Dont créances d'impôts courantes pour un montant de 12 475 milliers d'euros au 31 décembre 2023 ;

(b) Dont dettes d'impôts courantes pour un montant de 87 902 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

19.2. CLIENTS ET CRÉANCES RATTACHÉES

Les créances clients et créances rattachées se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31 déc. 2022	31 déc. 2023		
		Brut	Dépréc.	Net
Créances clients	1 080 822	1 256 464	(37 869)	1 218 595
Effets à recevoir	133	51	-	51
Actifs sur contrats (a)	907 031	828 893	-	828 893
Créances clients et actifs sur contrats	1 987 986	2 085 407	(37 869)	2 047 538

(a) Les actifs sur contrats sont constitués des factures à émettre qui résultent principalement de la comptabilisation des contrats selon la méthode dite à l'avancement des coûts.

Au 31 décembre, l'ancienneté des créances clients nettes se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31 Déc.	dont non échues	dont échues par échéance		
			< 6 mois	6 à 12 mois	> 12 mois
2023	1 218 595	968 053	220 573	16 854	13 115
2022	1 080 822	906 518	155 853	8 430	10 021

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Les créances clients échues et non dépréciées sont principalement constituées de créances vis-à-vis des administrations publiques.

Le tableau suivant présente les informations relatives aux créances clients, aux actifs de contrats et aux passifs de contrats :

<i>En milliers d'euros</i>		31 déc. 2023	31 déc. 2022
Créances clients et effets à recevoir		1 218 646	1 080 955
Actifs sur contrats	(i)	828 893	907 031
Passifs sur contrats	(ii)	(982 821)	(932 100)

(i) Les actifs sur contrats correspondent aux factures à émettre.

(ii) Le détail des passifs sur contrats est présenté ci-dessous :

Le détail des passifs sur contrats est présenté ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>		31 déc. 2023	31 déc. 2022
Produits constatés d'avance (courants / non-courants)		(625 008)	(551 574)
Avances reçues des clients		(339 702)	(362 964)
Provisions pour garanties sur contrats		(18 111)	(17 562)
Passifs sur contrat		(982 821)	(932 100)

19.3. FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>		31 déc. 2023	31 déc. 2022
Dettes fournisseurs		(591 573)	(646 354)
Effets à payer		(11 016)	(18 119)
Factures non parvenues		(583 103)	(524 926)
Fournisseurs		(1 185 692)	(1 189 399)

NOTE 20. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

20.1. TITRES NON CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2023, les titres non consolidés se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>		31 déc. 2023	31 déc. 2022
Titres de participation		2 759	13 690
Dépréciations des titres		(791)	(777)
Titres non consolidés (nets)		1 968	12 913

Les titres non consolidés au 31 décembre 2023 incluent notamment les titres d'Edwin pour 754 milliers d'euros (ces titres seront consolidés en 2024), Serec Cameroun pour 676 milliers d'euros (titres entièrement dépréciés), de Metropolis pour 285 milliers d'euros, de SB Nigéria pour 252 milliers d'euros, ainsi que de SEML Route des Lasers pour 245 milliers d'euros. Les autres titres non consolidés du Groupe sont constitués de nombreuses participations ne dépassant pas les 100 milliers d'euros.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Les titres non consolidés au 31 décembre 2022 incluent notamment les titres des activités de prévention incendie de BELFOR pour 11 602 milliers d'euros (ces titres sont consolidés en 2023), Serec Cameroun pour 676 milliers d'euros (titres entièrement dépréciés), de Metropolis pour 285 milliers d'euros, de SB Nigéria pour 252 milliers d'euros, ainsi que de SEML Route des Lasers pour 245 milliers d'euros. Les autres titres non consolidés du Groupe sont constitués de nombreuses participations ne dépassant pas les 100 milliers d'euros.

20.2. TRÉSORERIE NETTE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2023, la trésorerie nette et les équivalents de trésorerie du bilan se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 214 940	1 273 099
(-) Découverts bancaires et intérêts courus		(98 166)	(91 740)
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie du bilan		1 116 774	1 181 359
(+) Trésorerie des activités abandonnées ou en cours de cession		2	8
(-) Intérêts courus non décaissés		(3 143)	443
Trésorerie de clôture du TFT		1 113 633	1 181 810

20.3. DÉTAIL DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

L'endettement financier se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Emprunt obligataire (maturité 22 mars 2024)	(a)	-	600 000
Emprunt obligataire (maturité 18 juin 2026)	(b)	600 000	600 000
Obligations convertibles « ORNANE » (maturité 17 janvier 2028)	(d)	400 000	-
Facility A (maturité 17 octobre 2027)	(c)	600 000	600 000
Revolving (maturité 17 octobre 2027)	(c)	-	-
Autres		5 661	2 630
Capitalisation des frais d'emprunts	(f)	(10 157)	(9 650)
Coût amorti de la composante dérivée "ORNANE"		(39 507)	-
Titrisation	(e)	300 000	300 000
Découverts bancaires			
Découverts bancaires		97 723	91 297
Intérêts courus sur les découverts		443	443
Autres emprunts et dettes financières			
Dettes sur locations financières (contrats préexistant au 1 ^{er} janvier 2020)	(g)	508	1 921
Dettes sur locations opérationnelles et financières		453 181	403 475
Intérêts courus sur emprunts		12 969	23 566
Dettes sur engagements de rachat accordés à des actionnaires minoritaires		80 100	-
Autres emprunts et dettes financières		458	428
Instruments financiers dérivés "ORNANE"	20.4	40 016	-
Instruments financiers dérivés		8 434	740
Endettement financier		2 549 829	2 614 850
Dont :			
. Courant		557 652	541 548
. Non courant		1 992 177	2 073 302

(a) Le 10 janvier 2023, avec un règlement en date du 10 février 2023, le groupe SPIE a exercé la clause de remboursement anticipé (« *Make whole redemption* ») de l'emprunt obligataire de 600 millions d'euros portant un coupon annuel de 3,125%, à maturité du 22 mars 2024. Cette émission avait permis de financer l'acquisition du groupe SAG en Allemagne.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



(b) Le 18 juin 2019, le groupe SPIE a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 600 millions d'euros à 7 ans assorti d'un coupon de 2,625%. L'obligation est cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Cette émission a permis de refinancer la moitié du crédit senior « *Facility A* » du groupe conclu en 2018 et à étendre ainsi la maturité moyenne de sa dette.

(c) Le 17 octobre 2022, le groupe SPIE a conclu le refinancement de la convention de crédit à échéance du 7 juin 2023, indexé sur des critères de financement durable, pour un montant de 1 200 millions d'euros, au travers de deux nouvelles lignes de crédit :

- un emprunt à terme de 600 millions d'euros, à échéance du 17 octobre 2027,
- une ligne *Revolving Credit Facility* « *RCF* » non tirée au 31 décembre 2023, destinée à financer l'activité courante du Groupe ainsi que la croissance externe, d'une capacité de 600 millions d'euros à échéance du 17 octobre 2027, avec possibilité de renouvellement de deux ans, jusqu'en 2029.

La ligne « *RCF* » porte les caractéristiques suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Remboursement</i>	<i>Taux fixe / taux variable</i>	31 décembre 2023
Revolving Credit Facility	In fine	Variable - Euribor + 1,00%	Non tiré
Emprunts auprès des établissements de crédit			Non tiré

Le contrat de crédit senior porte désormais les caractéristiques suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Remboursement</i>	<i>Taux fixe / taux variable</i>	31 décembre 2023
Facility A	In fine	Variable - Euribor + 1,40%	600 000
Emprunts auprès des établissements de crédit			600 000

Ces deux prêts, « *Facility A* » et « *Revolving Credit Facility (RCF)* », contractés en vertu du « Nouveau Contrat de Crédit Senior indexé sur des critères de développement durable » daté du 17 octobre 2022, portent intérêts à un taux variable indexé sur l'Euribor dans le cas d'avances libellées en euros, sur le Libor dans le cas d'avances libellées dans une devise autre que l'euro, avec 20 points de base de prime pour un tirage en USD, et sur tout taux de référence approprié dans le cas d'avances libellées en autres devises majoré dans chaque cas de la marge applicable et d'une marge d'ajustement ESG. Les marges applicables sont les suivantes :

- o pour la convention de prêt à terme de premier rang : entre 2% et 1,20% par an, selon le niveau du ratio de levier (Dette Nette / EBITDA) du Groupe au cours du dernier exercice clos (cf grille ci-dessous) :

Ratio d'endettement	Marge du Facility A	Marge du Revolving Credit Facility (en ce qui concerne les utilisations dans une devise autre que l'USD)	Marge du Revolving Credit Facility (en ce qui concerne les utilisations en USD)
	% p.a.	% p.a.	% p.a.
Supérieur à 3,50	2,00	1,60	1,80
Inférieur ou égal à 3,50 mais supérieur à 3,00	1,85	1,45	1,65
Inférieur ou égal à 3,00 mais supérieur à 2,50	1,70	1,30	1,50
Inférieur ou égal à 2,50 mais supérieur à 2,00	1,55	1,15	1,35
Inférieur ou égal 2,00 mais supérieur à 1,50	1,40	1,00	1,20

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Inférieur ou égal 1.50

1,20

0,80

1,00

- pour la ligne *Revolving Credit Facility* : entre 1,60% et 0,80% par an selon le niveau du ratio de levier (Dette Nette / EBITDA) du Groupe au cours du dernier exercice clos.

Au 31 décembre 2023, une commission trimestrielle d'engagement au taux de 0,35% s'applique sur la part non utilisée de la ligne RCF.

Une commission trimestrielle d'utilisation s'applique également sur la part utilisée de la ligne RCF aux conditions suivantes :

- Utilisation entre 0% et 33% = 0,10% + marge
 - Utilisation entre 33% et 66% = 0,20% + marge
 - Utilisation supérieure à 66% = 0,40% + marge
- une prime d'ajustement, lié à des indicateurs de développement durable (cf détails ci-dessous) et prévoyant une décote ou une prime, maximale de 5 points de base, s'applique chaque année, à compter du 31 décembre 2023, fonction de l'atteinte des objectifs de performance annuels ESG, tels que définis dans le contrat :
 - si l'un des scores cibles des indicateurs clés de performance n'est pas atteint et que les trois autres scores cibles des indicateurs clés de performance le sont pour l'exercice financier concerné, la marge applicable au *Facility A* et au *Revolving Credit Facility* sera réduite de 0,025 % à tout moment au cours de la période d'ajustement de la marge concernée ;
 - si deux des scores cibles des indicateurs clés de performance ne sont pas atteints et les deux autres scores cibles des indicateurs clés de performance sont atteints pour l'exercice financier concerné, aucun ajustement de la marge applicable au *Facility A* et au *Revolving Credit Facility* ne s'appliquera pendant la période d'ajustement de la marge concernée, ou ;
 - si trois des scores cibles d'indicateurs clés de performance ne sont pas atteints et un score cible d'indicateur clé de performance est atteint pour l'exercice financier concerné, la marge applicable au *Facility A* et au *Revolving Credit Facility* sera augmentée de 0,025 % à tout moment durant la période d'ajustement de la marge concernée.

(d) Le 10 janvier 2023, le Groupe SPIE a émis (en date de règlement du 17 janvier 2023), échéance 17 janvier 2028, 400 millions d'euros d'obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (« ORNANE »), indexées à des critères de développement durable.

Les obligations convertibles sont émises en valeur nominale de 100 000 euros et porte intérêt à un taux annuel de 2%. Le prix de conversion/d'échange est de 32,97 euros, correspondant à une prime de conversion/d'échange de 37,50% par rapport au cours de référence de l'action (prix de référence de 23,977 euros).

(e) Le programme de titrisation de créances mis en place en 2007 à échéance du 11 juin 2023, a été prolongé et porte les caractéristiques suivantes :

- Une durée du programme de 4 années pour une échéance au 11 juin 2027 (sauf survenance d'un cas de résiliation anticipée ou d'une résiliation amiable);
- Une indexation sur les critères de développement durable, avec une prime d'ajustement ESG sous la forme d'une décote ou d'une prime maximale d'un montant de 5 points de base, s'appliquant chaque année, à compter du 31 décembre 2023, fonction de l'atteinte des objectifs de performance annuels ESG, tels que définis dans le contrat.
- Un montant maximum du financement de 300 millions d'euros.

Le montant du financement de Titrisation s'élève à 300 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Le programme de Titrisation porte les caractéristiques suivantes :

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

En milliers d'euros	Remboursement	Taux fixe / taux variable	31 décembre 2023
Programme de titrisation de créances clients	Mensuel	Variable - Taux interne Société Générale + 1%	300 000
Emprunts auprès des établissements de crédit			300 000

(f) Les passifs financiers sont présentés pour leur solde contractuel. Les coûts de transactions directement attribuables à l'émission des instruments financiers sont déduits, pour leur montant global, du montant nominal des dettes concernées. Le solde au 31 décembre 2023 s'élève à 10,2 millions d'euros et concerne les deux lignes de crédit et l'emprunt obligataire.

(g) Les dettes sur locations financières relatives aux contrats préexistants au 1er janvier 2020 sont maintenues dans la détermination de la dette nette publiée au 31 décembre 2023, figurant au paragraphe 20.5.

20.4. OBLIGATION CONVERTIBLE DE TYPE « ORNANE »

Principales caractéristiques

Le Groupe SPIE a émis le 10 janvier 2023, en date de règlement du 17 janvier 2023 et à échéance du 17 janvier 2028, des obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (« ORNANE ») pour un montant de 400 millions d'euros, indexées sur des critères de développement durable.

Les obligations convertibles sont émises pour une valeur nominale de 100 000 euros et portent intérêt à un taux annuel de 2,00 %. Le prix de conversion/d'échange est de 32,97 euros, correspondant à une prime de conversion/d'échange de 37,50 % par rapport au cours de référence de l'action (prix de référence de 23,977 euros).

Dilution potentielle en cas d'émission de nouvelles actions

L'option choisie entre le remboursement en numéraire ou en actions en cas de demande de conversion des porteurs, reste une décision du Groupe SPIE. Toutefois, en cas d'exercice du droit à l'attribution d'actions par tous les porteurs d'obligations et si le groupe SPIE décidait la remise, (i) d'un montant en numéraire correspondant au montant principal des obligations et (ii) en action de la différence entre la valeur de conversion / d'échange et le montant principal des obligations, l'impact de la dilution potentielle est présenté dans le tableau d'hypothèse ci-dessous :

Hypothèses	1	2	3
Hypothèse du cours de l'action sous-jacente	32,97 €	37,91 €	42,86 €
Pourcentage du prix de conversion initial de l'obligation	100%	115%	130%
Dilution (sur une base pleinement diluée), en % du capital social *	0%	0,94%	1,67%

* Correspondant à une base de 167 882 380 actions SPIE diluées au 31 décembre 2023.

Conformément au *Sustainability-linked financing framework* daté du mois de novembre 2022, les obligations sont indexées sur les indicateurs clés de performance ESG du Groupe.

En cas de non atteinte d'un objectif de performance durable défini à fin 2025, SPIE paiera une prime de 0,25 % du montant principal de chaque obligation ; 0,375 % de prime pour deux objectifs non atteints ; et 0,50 % de prime pour trois objectifs non atteints.

Le groupe SPIE a opté pour une comptabilisation séparée (*split accounting*) de cette ORNANE émise en 2023, isolant d'une part une composante dette et d'autre part une composante instrument dérivé.

Principales caractéristiques	Obligation convertible « ORNANE »
Durée	5 ans
Date d'échéance	17 janvier 2028
Montant émission	400 000 000 €

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

Prix d'émission	100 000 €
Prime de conversion initiale	37,5%
Cours de référence	23,977 €
Prix de conversion initial	32,97 €
Intérêt obligation (coupon)	2% (paiement semi-annuel : 17 janvier & 17 juillet)

L'option de comptabilisation choisie par SPIE et ses principes sont détaillés en note 2.2.

Impact sur les états financiers consolidés

Dans le compte de résultat consolidé

Plusieurs impacts sont visibles dans le compte de résultat à savoir :

(i) le coupon de l'obligation pour (7,6) millions d'euros (dont (4,0) millions d'euros de charges d'intérêts et (3,6) millions d'euros d'intérêts courus) et le coût amorti des frais de financement de l'obligation convertible ((0,7) millions d'euros) sont inclus dans les montants de la rubrique « Charges d'intérêts et pertes sur équivalents de trésorerie » avec ceux des autres emprunts.

(ii) la variation de la juste valeur pour (7,8 millions d'euros) et le coût amorti de la composante dérivé ((8,3) millions d'euros) de l'ORNANE sont isolés sur une ligne dédiée dans la rubrique « Variation de la juste valeur et du coût amorti de la composante dérivée ORNANE ». Ces éléments résultent de l'application des normes IFRS et n'ont pas d'impact de trésorerie.

En milliers d'euros	Impacts ORNANE				31 déc. 2022
	31 déc. 2023	Variation Juste Valeur du dérivé	Coût amorti	Coupon obligation	
Charges d'intérêts	(81 558)	-	(694)	(7 649)	(59 651)
Coût de l'endettement financier net	(73 391)	-	(694)	(7 649)	(67 977)
Autres charges financières	(52 771)	-	-	-	(26 561)
Autres produits financiers	23 455	-	-	-	27 317
Var. de la juste valeur et du coût amorti de la composante dérivée « ORNANE »	(508)	7 755	(8 263)	-	-
Total autres produits et charges financiers	(29 824)	7 755	(8 263)	-	756

Dans le bilan consolidé

A l'émission de l'ORNANE et en application de la méthode de comptabilisation séparée (*split accounting*), le montant en principal de 400 millions d'euros a été affecté comme suit : 47,8 millions d'euros de composante dérivée et 352,2 millions d'euros de composante dette (avant frais d'émission).

En milliers d'euros	Notes	Impacts ORNANE			31 déc. 2022
		31 déc. 2023	Valeur de l'instrument dérivé à l'émission	Variation de la juste valeur de l'instrument dérivée	
Passifs non courants					
Emprunts et dettes financières	20.3	1 651 524	-	-	1 795 419
Composante dérivée « ORNANE »		40 016	47 770	(7 755)	-

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Suivi de l'instrument dérivé

A l'émission, SPIE a évalué la valeur de l'instrument dérivé. Celui-ci fait l'objet d'une comptabilisation à sa juste valeur à chaque clôture périodique dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

	A l'émission 17 janvier 2023	31 déc. 2023
Juste valeur instrument dérivé « ORNANE » 2023	47 770	40 016
Total Juste valeur de l'instrument dérivé « ORNANE »	47 770	40 016

Au 31 décembre 2023, l'impact *non-cash* de la variation de juste valeur de la composante dérivée s'élève à 7,8 millions d'euros et a été comptabilisé dans la rubrique « Variation de la juste valeur et du coût amorti de la composante dérivée ORNANE » du compte de résultat.

Retraitement dans le résultat net ajusté

Au 31 décembre 2023, le montant du retraitement dans le résultat net ajusté du Groupe de l'impact de l'obligation convertible s'élève à (0,5) millions d'euros et se compose : du (i) coût amorti de l'instrument dérivé à hauteur de (8,3) millions d'euros et (ii) l'impact du retraitement de la variation de juste valeur de l'instrument dérivé comptabilisé en compte de résultat pour un montant de 7,8 millions d'euros.

Le coût amorti de l'instrument dérivé ainsi que la variation de juste valeur du dérivé font l'objet d'un retraitement du résultat net pour calculer le résultat net ajusté du Groupe. Pour mémoire, cet indicateur est habituellement utilisé par le Groupe pour déterminer le montant de dividendes proposé à la distribution à l'Assemblée Générale annuelle.

20.5. DETTE NETTE

La réconciliation entre l'endettement financier consolidé et la dette nette publiée se détaille comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Endettement financier selon bilan consolidé	2 549,8	2 614,9
Dettes sur locations opérationnelles et financières – activités poursuivies	(453,2)	(403,5)
Capitalisation des frais d'emprunts	10,2	9,7
Coût amorti de la composante dérivée "ORNANE"	39,5	-
Instrument financier dérivé "ORNANE"	(40,0)	-
Dettes sur engagement de rachat accordés à des actionnaires minoritaires	80,1	-
Autres **	(21,8)	(24,8)
Dette financière brute (a)	2 004,4	2 196,3
Disponibilités et équivalents de trésorerie	1 214,9	1 273,1
Intérêts courus	(3,5)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie (b)	1 211,4	1 273,1
Dette nette consolidée (a) - (b)	793,0	923,2
Dette nette dans sociétés non consolidées	-	(3,1)
Dette nette publiée *	793,0	920,1
Dettes sur locations opérationnelles et financières – activités poursuivies	453,2	403,5
Dette nette y compris impact IFRS 16	1 246,2	1 323,6

* Hors IFRS 16

** La ligne « autres » de la dette financière brute correspond essentiellement aux intérêts courus sur les emprunts obligataires pour 12,1 millions d'euros en 2023 (23,0 millions d'euros en 2022) ainsi qu'à la juste valeur des swaps de taux pour 7,8 millions d'euros.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



20.6. RÉCONCILIATION AVEC LES POSTES DU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

La réconciliation entre l'endettement financier du groupe (Note 20.3) et les flux de trésorerie présentés au niveau du tableau de flux de trésorerie (Tableau 4) est détaillée ci-dessous :

En milliers d'euros	31 déc. 2022	Mouvements cash (correspondant au TFT)			Mouvements non cash			31 déc. 2023
		Émission d'emprunts	Rembour- sement d'em- prunts	Varia- tions	Mouv. de périmètre	Autres (*)	Ecart de conv. et justes valeurs	
Emprunt obligataire (maturité 22 mars 2024)	598 744	-	(600 000)	-	-	1 256	-	-
Emprunt obligataire (maturité 18 juin 2026)	598 146	-	-	-	-	517	-	598 663
Obligations convertibles « ORNANE » (maturité 17 janvier 2028)	-	395 701	-	-	-	695	-	396 396
Facility A (maturité 17 octobre 2027)	596 729	-	-	-	-	644	-	597 373
Revolving (maturité 17 octobre 2027)	(3 268)	-	-	-	-	679	-	(2 589)
Autres	2 630	54	(8 086)	-	11 043	-	20	5 661
Coût amorti de la composante dérivée "ORNANE"	-	-	-	-	-	(39 507)	-	(39 507)
Titrisation	300 000	-	-	-	-	-	-	300 000
Autres emprunts et dettes financières	428	6	(1 521)	-	1 533	-	12	458
Dettes sur locations financières (contrats préexistant au 1 ^{er} janvier 2019)	1 921	438	(1 047)	-	-	(868)	64	508
Dettes sur locations opérationnelles et financières	403 474	-	(151 992)	-	10 721	190 052	926	453 181
Dettes sur engagements de rachat accordés à des actionnaires minoritaires	-	-	-	-	80 100	-	-	80 100
Instruments financiers dérivés "ORNANE"	-	-	-	-	-	40 016	-	40 016
Instruments financiers	740	-	-	-	-	7 694	-	8 434
Endettement financier selon TFT	2 499 544	396 199	(762 646)	-	103 397	201 178	1 022	2 438 694
(-) Intérêts courus sur emprunts	23 566	-	(63 430)	-	-	52 833	-	12 969
(+) Découverts bancaires	91 740	-	-	5 628	1 503	(634)	(71)	98 166
Endettement financier consolidé	2 614 850	396 199	(826 076)	5 628	104 900	253 377	951	2 549 829

* Les « Autres » mouvements non cash correspondent aux retraitements de coûts d'emprunt, aux retraitements des instruments financiers, aux nouveaux contrats de locations financières et à l'augmentation des intérêts courus sur emprunts.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



20.7. ÉCHÉANCIER DES PASSIFS FINANCIERS

Les échéances des passifs financiers basées sur l'échéancier du remboursement du capital sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	< 1 an	2 à 5 ans	> 5 ans	31 déc. 2023
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Emprunt obligataire (maturité 22 mars 2024)	-	-	-	-
Emprunt obligataire (maturité 18 juin 2026)	-	600 000	-	600 000
Obligations convertibles « ORNANE » (maturité 17 janvier 2028)	-	400 000	-	400 000
Facility A (maturité 17 octobre 2027)	-	600 000	-	600 000
Revolving (maturité 17 octobre 2027)	-	-	-	-
Autres	4 462	1 199	-	5 661
Capitalisation des frais d'emprunts	(2 661)	(7 496)	-	(10 157)
Coût amorti de la composante dérivée "ORNANE"	(9 077)	(30 430)	-	(39 507)
Titrisation	300 000	-	-	300 000
Découverts bancaires				
Découverts bancaires	97 723	-	-	97 723
Intérêts courus sur les découverts	443	-	-	443
Autres emprunts et dettes financières				
Dettes sur locations financières (contrats préexistant au 1 ^{er} janvier 2020)	230	278	-	508
Dettes sur locations opérationnelles et financières	152 544	251 102	49 535	453 181
Intérêts courus sur emprunts	12 969	-	-	12 969
Dettes sur engagements de rachat accordés à des actionnaires minoritaires	-	64 482	15 618	80 100
Autres emprunts et dettes financières	440	2	16	458
Instruments financiers dérivés "ORNANE"	-	40 016	-	40 016
Instruments financiers dérivés	579	7 855	-	8 434
Endettement financier	557 652	1 927 008	65 169	2 549 829
Dont :				
. Taux fixes	160 248	1 283 015	65 169	1 508 432
. Taux variables	397 404	643 993	-	1 041 397

En incluant, les deux instruments financiers dérivés (swap de taux 5 ans pour un montant total de 300 millions d'euros), mis en place sur le crédit senior « Facility A » (cf. note 21.2), l'endettement financier se décompose comme suit :

. Taux fixes	160 248	1 583 015	65 169	1 808 432
. Taux variables (excluant la part du crédit senior couverte par un swap de taux et incluant la titrisation)	397 404	343 993	-	741 397
. Taux fixes	160 248	1 583 015	65 169	1 808 432
. Taux variables (excluant la part du crédit senior couverte par un swap de taux et la titrisation)	97 404	343 993	-	441 397

20.8. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

<i>En milliers d'euros</i>		31 déc. 2023	31 déc. 2022
Titres non-consolidés et créances liées	(a)	3 709	14 309
Prêts à long-terme		28 618	26 426
Instruments dérivés		1 020	1 128
Créances long terme des contrats de partenariat public-privé ("PPP")		5 028	5 454
Dépôts et garanties long-terme		4 789	4 572
Autres		1 113	677
Autres actifs financiers		44 277	52 566
Dont :			
. Courant		4 990	4 544
. Non courant		39 287	48 022

(a) Cf. Note 20.1 – Titres non-consolidés

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



20.9. INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Les sociétés du Groupe mises en équivalence, suivant les termes de la norme IFRS 11, sont les suivantes :

- Gietwalsonderhoudcombinatie (GWOC) BV détenue à 50% par SPIE Nederland ;
- Cinergy SAS détenue à 50% par SPIE France ;
- « Host GmbH (Hospital Service + Technik) » détenue à 25,1% par SPIE DZE ;
- Sonaid détenue à 55% par SPIE OGS ;
- Grand Poitiers Lumière détenue à 50 % par SPIE France ;
- DMS – Displays and Mobility Solutions Lda détenue à 50% par SPIE DZE ;
- CityFMET détenue à 7% par SPIE CityNetworks.

La valeur comptable des titres détenus par le Groupe est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2023*	31 déc. 2022*
Valeur des titres en début d'exercice	13 692	13 697
Variation de périmètre	(245)	(871)
Augmentation de capital	-	294
Part du Groupe dans le résultat de l'exercice	989	465
Impact des écarts de conversion	(99)	288
Dividendes distribués	(581)	(181)
Valeur des titres en fin d'exercice	13 756	13 692

* sur la base des éléments disponibles de l'exercice 2021 pour l'entité Host GmbH.

Les données financières des sociétés du Groupe mises en équivalence sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2023*	31 déc. 2022*
Actifs non courants	26 506	19 068
Actifs courants	82 528	87 708
Passifs non courants	(49 840)	(43 601)
Passifs courants	(42 223)	(41 642)
Actifs nets	16 971	21 533
Compte de résultat		
Produit des activités ordinaires	73 248	75 530
Résultat net	(1 862)	812

* sur la base des éléments disponibles de l'exercice 2021 pour l'entité Host GmbH.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



20.10. VALEUR COMPTABLE ET JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE COMPTABLE

Réconciliation entre les catégories comptables et les catégories IFRS 9

<i>En milliers d'euros</i>	FV/CR	FV/CP	Créances et prêts au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	31 déc. 2023
Actifs					
Titres non consolidés et prêts à long terme	3 081	-	36 206	-	39 287
Autres actifs financiers non courants	-	-	4 646	-	4 646
Autres actifs financiers courants (hors instruments dérivés)	-	-	3 970	-	3 970
Instruments financiers dérivés	1 020	-	-	-	1 020
Créances clients	-	-	2 047 538	-	2 047 538
Autres actifs courants	-	-	395 764	-	395 764
Trésorerie et équivalents de trésorerie	453 000	-	761 940	-	1 214 940
Total - actifs financiers	457 101	-	3 250 064	-	3 707 165
Passifs					
Emprunts et dettes financières (hors instruments dérivés)	-	-	-	1 643 669	1 643 669
Composante dérivée « ORNANE »	40 016	-	-	-	40 016
Dettes IFRS 16 non courantes	-	-	-	300 637	300 637
Instruments financiers dérivés	8 434	-	-	-	8 434
Autres passifs long terme	-	-	-	11 379	11 379
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'1 an)	-	-	-	404 528	404 528
Dettes sur locations opérationnelles et financières	-	-	-	152 545	152 545
Dettes fournisseurs	-	-	-	1 185 692	1 185 692
Autres passifs courants	-	-	-	2 087 265	2 087 265
Total - passifs financiers	48 450	-	-	5 785 715	5 834 165

FV/CR : juste valeur en compte de résultat, FV/CP : juste valeur par capitaux propres.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur comptable		Juste valeur	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Actifs				
Titres non consolidés et prêts à long terme	39 287	48 022	33 310	42 045
Autres actifs financiers non courants	4 646	4 853	4 646	4 853
Autres actifs financiers courants (hors instruments dérivés)	3 970	3 416	3 970	3 416
Instruments financiers dérivés	1 020	1 128	1 020	1 128
Créances clients	2 047 538	1 987 986	2 047 538	1 987 986
Autres actifs courants	395 764	362 753	395 841	362 830
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 214 940	1 273 099	1 214 940	1 273 099
Total - actifs financiers	3 707 165	3 681 257	3 701 265	3 675 357
Passifs				
Emprunts et dettes financières (hors instruments dérivés)	1 643 669	1 795 149	1 643 669	1 795 149
Composante dérivée « ORNANE »	40 016	-	40 016	-
Dettes IFRS 16 non-courantes	300 637	277 883	300 637	277 883
Instruments financiers dérivés	8 434	740	8 434	740
Autres passifs long terme	11 379	4 394	11 379	4 394
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'1 an)	404 528	415 486	404 528	415 486
Dettes sur locations opérationnelles et financières	152 545	125 592	152 545	125 592
Dettes fournisseurs	1 185 692	1 189 399	1 185 692	1 189 399
Autres passifs courants	2 087 265	1 979 310	2 087 265	1 979 310
Total - passifs financiers	5 834 165	5 787 953	5 834 165	5 787 953

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Classification par niveau des actifs et passifs valorisés à leur juste valeur :

En milliers d'euros	31 déc. 2023 Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs				
Instruments dérivés	1 020	-	1 020	-
Total - actifs financiers	1 020	-	1 020	-
Passifs				
Instruments dérivés	8 434	-	8 434	-
Total - passifs financiers	8 434	-	8 434	-

- Niveau 1 correspondant aux prix observés sur des marchés cotés
- Niveau 2 correspondant à la mise en œuvre de modèles internes basés sur des éléments externes observables
- Niveau 3 correspondant à la mise en œuvre de modèles internes non basés sur des éléments externes observables.

NOTE 21. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

21.1. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe est soumis à des risques de taux, de change et de contrepartie uniquement dans le cadre de certaines de ses activités. Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, le Groupe peut être amené à utiliser des instruments financiers dérivés pour couvrir les risques liés à la fluctuation de taux d'intérêt et de cours de change.

	Juste valeur (en milliers d'euros)	Notionnel - en devises						Total
		< 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	> 5 ans	
Instruments dérivés actifs qualifiés de couverture (a)								
Achats à terme – USD	72	2 277	-	-	-	-	-	2 277
Swaps de taux – Euribor flooré	876	-	-	-	300 000	-	-	300 000
	948							
Instruments dérivés passifs qualifiés de couverture (b)								
Ventes à terme - CHF	(368)	12 224	-	-	-	-	-	12 224
Achats à terme - USD	(302)	8 897	3 348	-	-	-	-	12 245
Swaps de taux – fixe/Euribor	(7 692)	-	-	-	300 000	-	-	300 000
	(8 362)							
Total instruments dérivés nets qualifiés de couverture (a)+(b)	(7 414)							
Instruments dérivés passifs non qualifiés de couverture								
Composante dérivée « ORNANE »	(40 016)	-	-	-	-	400 000	-	400 000
Total instruments dérivés nets non qualifiés de couverture	(40 016)							
Total instruments dérivés nets	(47 430)							

Les instruments financiers concernent les achats et ventes à terme pour couvrir les opérations en dollars américains et en francs suisses, des swaps de taux permettant de couvrir 50% de l'exposition du *Facility A*, ainsi que la composante dérivée « ORNANE ».

Ces instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur. Leur valorisation est de niveau 2 selon la norme IFRS 13, car ils sont non cotés sur un marché organisé mais réalisés sur la base d'un modèle générique et de données observables sur des marchés actifs pour des transactions similaires.



21.2. RISQUE DE TAUX

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 13 relative à la prise en compte du risque de crédit dans la valorisation des actifs et passifs financiers, l'estimation réalisée pour les instruments dérivés est calculée à partir des probabilités de défaut issues des données de marché secondaire (notamment les spreads de crédit obligataire), auxquelles est appliqué un taux de recouvrement.

En octobre 2022, deux instruments de couverture de taux ont été mis en place, au travers de deux swaps cinq ans payeurs taux fixe contre Euribor 1 mois pour un montant global de 300 millions d'euros, permettant de couvrir une partie de l'emprunt à terme à taux variable.

Le calcul de sensibilité de la dette à taux variable et des couvertures de taux aux variations de taux d'intérêts est effectué sur la durée totale des engagements jusqu'à maturité, comme présenté ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2023	
Emprunts auprès des établissements de crédit	Facility A	Titrisation
Exposition	(600 000)	(300 000)
Couverture	300 000	n/a
Position nette	(300 000)	(300 000)
Sensibilité -0,50% sur les taux d'intérêt		
Exposition - Impact Compte de résultat	11 392	5 171
Couverture - Impact Capitaux propres	(4 935)	n/a
Sensibilité +0,50% sur les taux d'intérêt		
Exposition - Impact Compte de résultat	(11 392)	(5 171)
Couverture - Impact Capitaux propres	4 966	n/a

La sensibilité de la dette à taux variable non couverte, à une variation de taux de plus ou moins 0,50% représenterait un impact en compte de résultat de plus ou moins 3 millions d'euros sur un exercice de 12 mois.



21.3. RISQUE DE CHANGE

Les risques de change de transactions des filiales sont gérés principalement par la holding intermédiaire SPIE Operations :

- au travers d'une Convention de Garantie de Change Interne pour les flux en devises correspondant à des opérations 100 % Groupe SPIE
- en intermédiation pour les flux en devises correspondant à des opérations en participation.

Dans les deux cas, SPIE Operations se couvre sur le marché par la mise en place de contrats à terme. D'autre part, concernant les appels d'offres, les risques de change peuvent faire l'objet également de couvertures à travers des polices COFACE.

L'exposition au risque de change du Groupe portant sur le dollar américain et le franc suisse est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros

Devises	USD (dollar américain)	CHF (franc suisse)
Cours de clôture	1,105	0,926
Exposition	(14 463)	11 194
Couverture	14 522	(12 224)
Position nette hors options	59	(1 030)
Sensibilité du cours de la devise de -10% par rapport à l'euro		
Exposition - Impact Compte de résultat	(1 454)	1 343
Couverture - Impact Compte de résultat	1 460	(1 467)
Sensibilité du cours de la devise de +10% par rapport à l'euro		
Exposition - Impact Compte de résultat	1 190	(1 099)
Couverture - Impact Compte de résultat	(1 195)	1 200
Impact réserves de la comptabilité de couverture (cash-flow hedge)	n/a	n/a

Le montant estimé au titre de l'impact du risque de crédit sur les dérivés de change au 31 décembre 2023 est non significatif (idem pour sa variation sur l'année 2023 en cours).

21.4. RISQUE DE CONTREPARTIE

Le Groupe n'a pas de risque de contrepartie significatif. Les risques de contrepartie sont essentiellement liés aux :

- placements de trésorerie ;
- créances clients ;
- prêts accordés ;
- instruments dérivés.

Le Groupe réalise essentiellement ses placements de trésorerie dans des dépôts à terme et comptes courant rémunérés à vue auprès de ses principales banques.

Les dérivés existants dans le Groupe (cf. Note 21.1) relatifs à :

- des achats à terme pour 14 522 milliers d'USD ;
- des ventes à terme pour 12 224 milliers de CHF ;

sont répartis de la façon suivante au 31 décembre 2023 (en contre-valeur Euro): :

- Natixis : 39 %
- BNP PARIBAS : 20 %
- CA-CIB : 41 %



21.5. RISQUE DE LIQUIDITÉ

La liquidité du Groupe au 31 décembre 2023 est de 1,717 milliards d'euros, comprenant 1,117 milliards d'euros de trésorerie nette disponible et 600 millions d'euros de ligne « *Revolving Credit Facility (RCF)* » non tirée.

Le Groupe possède un programme de titrisation de créances commerciales dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Huit filiales du Groupe participent en qualité de cédantes au programme de cession à un Fonds Commun de Titrisation dénommé « SPIE Titrisation ».
- SPIE Operations intervient dans ce programme de titrisation en qualité d'Agent centralisateur pour le compte du Groupe vis-à-vis de la banque dépositaire.

Ce programme de titrisation de créances prévoit pour les sociétés participantes de céder en pleine propriété au Fonds Commun de Créances « SPIE Titrisation » leurs créances commerciales permettant l'obtention d'un financement d'un montant total maximum de 300 millions d'euros.

Au 31 décembre 2023, les créances titrisées représentent un montant de 669 millions d'euros, pour un financement obtenu de 300 millions d'euros.

Le Groupe ne présente pas de risque de liquidité au 31 décembre 2023.

21.6. RISQUE DE CRÉDIT

Les principales politiques et procédures liées au risque de crédit sont définies au niveau Groupe. Elles sont pilotées par la Direction Financière du Groupe et contrôlées tant par elle que par les différentes Directions Financières au sein de chacune de ses filiales.

La gestion du risque de crédit reste décentralisée au niveau du Groupe. Au sein de chaque entité, le risque de crédit est animé par la fonction Crédit Management qui s'appuie tant sur la politique "Credit Management Groupe" que sur le Manuel des bonnes pratiques partagé par tous. Les délais de paiement sont quant à eux définis par les conditions générales de vente qui prévalent au sein du Groupe.

Dès lors, le service Crédit Management gère et contrôle l'activité de crédit, les risques, les résultats et assure le recouvrement des créances commerciales qu'elles soient cédées ou non.

Un suivi de tableaux de bord mensuel est déployé pour mesurer notamment le financement Clients au niveau opérationnel qui est un outil de mesure du crédit client qui prend en compte des données hors taxe de facturation et de production ainsi que des données clients (créances échues et avances) calculé en nombre de jours de facturation.

La politique d'amélioration du BFR mise en œuvre par la Direction Générale contribue fortement à améliorer la trésorerie, agissant en particulier sur la réduction des retards de paiement. Ses autres actions portent principalement sur l'amélioration du processus de facturation et l'amélioration dans ses systèmes d'informations de la gestion du poste client.

Les dépréciations nettes des actifs financiers et créances commerciales comptabilisées au Compte de Résultat sont détaillées ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2023	Dont France	Dont Allemagne & Europe Centrale	Dont autres	31 déc. 2022
Dépréciations sur créances commerciales	(12 286)	(5 579)	(2 817)	(3 891)	(23 306)
Reprise de dépréciations sur créances commerciales	16 861	5 476	5 811	5 574	15 552
Dépréciations sur actifs financiers	-	-	-	-	-
Reprise de dépréciations sur actifs financiers	-	-	-	-	-
Dépréciations nettes des actifs financiers et créances commerciales	4 574	(103)	2 994	1 683	(7 754)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Notes sur le tableau des flux de trésorerie

NOTE 22. NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

22.1. RÉCONCILIATION AVEC LES POSITIONS DE TRESORERIE AU BILAN

Le tableau ci-dessous permet de réconcilier la position de trésorerie du tableau de flux de trésorerie (a) avec la position de trésorerie de Groupe située au bilan (b).

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Disponibilités et équivalents de trésorerie		1 211 356	1 273 107
Découverts bancaires		(97 723)	(91 297)
Trésorerie à la clôture incluant les activités en-cours de cession	(a)	1 113 633	1 181 810
(-) Disponibilités des activités en cours de cession	(c)	(2)	(8)
(-) Intérêts courus non échus		(4 029)	(443)
(+) Titres immobilisés (courants)		59	-
Trésorerie à la clôture hors activités en-cours de cession	(b)	1 109 661	1 181 359

(c) Cf. Note 20.2.

22.2. IMPACT DES CHANGEMENTS DE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

L'impact des changements de périmètre de consolidation est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Prix d'acquisition payé (y compris frais d'acquisition)	(192 101)	(321 388)
Trésorerie apportée	21 517	33 998
Trésorerie cédée	19	(23 458)
Prix de cession des titres consolidés (y compris frais de cession) *	(5 107)	51 313
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	(175 672)	(259 535)

* Au 31 décembre 2023, 3 897 milliers d'euros concernent des frais liés aux cessions 2022 payés en 2023.

22.3. IMPACT DES ACTIVITÉS EN COURS DE CESSION

L'impact des activités classées en activités abandonnées sur les flux de trésorerie est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Trésorerie générée par l'activité	(30)	(9)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	24	-
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-	-
Incidence des variations de taux de change	-	-
Incidence des changements de principes comptables	-	-
Variation de trésorerie	(6)	(9)
Réconciliation		
Trésorerie à l'ouverture	8	17
Trésorerie à la clôture	2	8

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Autres notes

NOTE 23. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

23.1. DÉFINITIONS

Sont considérées comme transactions avec les parties liées les trois catégories suivantes :

- Les transactions réalisées entre une société intégrée globalement et ses minoritaires influents ;
- La part non éliminée des transactions réalisées avec des sociétés mises en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe ;
- Les transactions réalisées avec une personne clé du management et avec des sociétés détenues par ces personnes clés et sur lesquelles elles exercent un contrôle.

Il n'y a pas eu de modification significative des transactions entre parties liées décrites dans l'annexe des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

23.2. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS - MANDATAIRES SOCIAUX

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Salaires, charges et avantages à court terme	2 577	2 804
Autres avantages - plan d'actions de performance	941	545
Avantages postérieurs à l'emploi	831	609
Rémunération des dirigeants	4 349	3 958

23.3. RÉMUNÉRATIONS DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'Administration de la société compte en 2023 sept administrateurs percevant une rémunération (les administrateurs ayant la qualité de salarié ou de dirigeant-mandataire social ne percevant pas de rémunérations). Les administrateurs percevant une rémunération sont membres d'au moins un des Comités constitués par le Conseil d'Administration, à savoir : le Comité d'audit, le Comité des nominations et rémunérations, et le Comité RSE et gouvernance.

Dans le cadre de leurs mandats et fonctions exercés au sein du Groupe, des jetons de présence ont été attribués aux Administrateurs indépendants.

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Rémunérations	446	444
Autres rémunérations et avantages en nature	-	-
Rémunérations des administrateurs	446	444

La rémunération correspond à un montant brut avant retenue fiscale prélevée à la source par l'entreprise.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



23.4. INVESTISSEMENTS DANS LES CO-ENTREPRISES (OU SEP)

Le Groupe a des participations dans des joint-ventures comptabilisées en intégration proportionnelle. Le tableau indiqué ci-dessous présente la quote-part du Groupe dans les actifs, les passifs et le résultat de ces entités :

<i>En millier d'euros</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Actifs non courants	321	272
Actifs courants	83 910	78 869
Passifs non courants	(376)	(177)
Passifs courants	(69 711)	(68 516)
Actifs nets	14 044	10 448
Compte de résultat		
Produits	144 277	127 412
Charges	(130 232)	(116 964)

23.5. CONVENTIONS D'INTÉGRATION FISCALE

SPIE SA a constitué au 1^{er} juillet 2011 un groupe d'intégration fiscale formé par elle-même et les filiales françaises (directes ou indirectes) détenues à 95 % et plus.

Selon les termes des conventions signées par SPIE SA et chacune des sociétés du périmètre d'intégration fiscale, SPIE SA peut utiliser les déficits remontés et les parties se réservent le droit de négocier, lors de la sortie du périmètre d'intégration fiscale d'une société filiale, pour déterminer s'il convient d'indemniser la filiale sortante.

Le Groupe compte également un groupe d'intégration fiscale en Allemagne, constitué par SPIE DZE GmbH et ses filiales allemandes et aux Pays-Bas constitué de SPIE Nederland BV et ses filiales néerlandaises.

NOTE 24. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

24.1. GARANTIES OPÉRATIONNELLES

Dans le cadre de ses activités, le Groupe SPIE est amené à fournir un certain nombre d'engagements que ce soient des garanties d'exécution des travaux, de remboursement d'avances, de remboursement de retenues de garantie ou des garanties de maison mère.

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Engagements donnés		
Garanties bancaires	708 880	541 903
Garanties assurances	600 891	522 423
Garanties maison mère	146 854	147 374
Total engagements donnés	1 456 625	1 211 700
Engagements reçus		
Avals, cautions, garanties reçus	6 719	6 975
Total engagements reçus	6 719	6 975

24.2. AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS ET RECUS

Nantissement des titres de participation

Il n'existe aucun nantissement de titres de participation à la date du 31 décembre 2023.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Promesses de vente détenues par le Groupe SPIE

Dans le cadre de regroupement d'entreprises, le Groupe a bénéficié d'options d'achat (*calls*) accordés par les actionnaires hors groupe (intérêts minoritaires), portant sur les actions détenues par ces derniers.

Au 31 décembre 2023, le Groupe détient des promesses de ventes de la part des intérêts minoritaires des sociétés suivantes :

- BridgingIT ;
- Stangl ;
- Réseaux Environnement.

Ces options, exerçables à l'initiative du groupe, sont assortis, symétriquement, d'options de vente (*puts*) accordées aux intérêts minoritaires hors groupe.

Les options de vente (*puts*) sont comptabilisées en dettes conformément au principe décrit en note 3.19 des présents états financiers.

NOTE 25. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux règlements ANC 2017-09 et ANC 2017-10, les montants des honoraires des commissaires aux comptes de SPIE SA figurant au compte de résultat consolidé s'établissent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	EY	PwC
Examen limité et audit des comptes individuels et consolidés		
Honoraires de certification au niveau de SPIE SA	349	359
Honoraires de certification au niveau des filiales intégrées globalement	1 564	3 320
Total honoraires de certification des comptes	1 913	3 679
Services autres que la certification des comptes ^(*)		
SPIE SA	-	79
Filiales intégrées globalement	69	60
Total honoraires services autres que la certification des comptes	69	139
Total honoraires des commissaires aux comptes	1 982	3 818

^(*) Ces honoraires concernent les travaux réalisés dans le cadre d'une mission d'organisme tiers indépendant (OTI).

NOTE 26. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

26.1 CROISSANCE EXTERNE EN ALLEMAGNE

Depuis le 28 novembre 2023, SPIE est en cours d'acquisition de la société **ROBUR Industry Service Group GmbH**.

Basée à Munich, ROBUR Industry Service Group GmbH est une société de services industriels qui offre, à un portefeuille de clients diversifié, une large gamme de services sur l'ensemble de la chaîne de valeur (ingénierie, installation, mise en service et maintenance) pour la transformation et les processus industriels (notamment l'automatisation, la robotique et l'électrification), représentant environ 80 % de son chiffre d'affaires. Les 20 % restants portent sur la fourniture de services de maintenance pour les turbines éoliennes offshore et onshore. Avec ses 2 600 collaborateurs hautement qualifiés et un chiffre d'affaires estimé à environ 380 millions d'euros en 2023, ROBUR Industry Service Group GmbH occupe une position de premier plan sur le marché allemand.

La finalisation de l'opération est attendue d'ici la fin du premier trimestre 2024.



26.2. CROISSANCE EXTERNE DANS L'ÉOLIEN OFFSHORE

Le 3 janvier 2024, SPIE a acquis la société **Correll Group**.

Acteur majeur de l'ingénierie électrique appliquée à l'industrie de l'éolien off-shore, Correll Group se distingue par son expertise dans la connexion et les tests de câbles haute tension sous-marin pour le raccordement des champs éoliens. Fondé en 2014 avec un siège basé à Skelton (Royaume-Uni), Correll Group, avec ses 109 collaborateurs et plus de 500 sous-traitants partenaires hautement qualifiés, déploie son expertise dans le secteur de l'éolien off-shore partout dans le monde, et particulièrement en Europe (Atlantique, Baltique, et Mer du Nord), aux États-Unis, et à Taiwan. Correll devrait générer un chiffre d'affaires pour 2023 d'environ 55 millions d'euros associé à un niveau élevé de marge.

SPIE détient 85% du capital, tandis que les 15% restants seront conservés par l'équipe dirigeante de la société (avec des mécanismes d'options d'achat et de vente réciproques).

La contrepartie transférée s'est élevée à 77 582 milliers d'euros. Ce montant préliminaire, sous réserve de clause d'ajustement de prix et de dette nette, est en cours de finalisation.

Avec cette acquisition, **SPIE Oil & Gas Services** accélère sa stratégie de diversification vers les énergies renouvelables et devient **SPIE Global Services Energy** au 1^{er} janvier 2024.

26.3. CROISSANCE EXTERNE EN FRANCE

Le 31 janvier 2024, SPIE a acquis la société **J.D. Euroconfort**.

Fondée en 1994 et basée à Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine, Bretagne), la société J.D. Euroconfort propose une gamme de services de conception, d'installation et de maintenance dans les domaines du froid, de la climatisation, et des cuisines professionnelles auprès d'une clientèle fidèle dans les secteurs du luxe, de la santé, de la distribution, de la défense et des collectivités. Avec cette acquisition, SPIE se renforce dans l'Ouest de la France et élargit son expertise sur le marché du froid. Avec environ 45 collaborateurs qualifiés, J.D. Euroconfort a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 11 millions d'euros en 2022.

La contrepartie transférée s'est élevée à 3 102 milliers d'euros. Ce montant préliminaire, sous réserve de clause d'ajustement de prix et de dette nette, est en cours de finalisation.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

NOTE 27. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION



La société SPIE SA a pour objet, en France et à l'étranger, l'activité de société holding détenant des participations financières sous quelque forme que ce soit (minoritaires ou majoritaires) dans des sociétés et entreprises françaises et étrangères, et la fourniture de prestations de services de conseil et d'assistance en matière commerciale, financière, comptable, juridique, fiscale, technique, administrative, informatique, en matière de négociation de tout type de contrats et de gestion et la fourniture de toute autre prestation de services au profit de sociétés, entités ou groupements.

D'une manière générale, la Société est autorisée à effectuer toute opération commerciale, industrielle et financière qui pourrait se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ci-dessus ou à toutes activités connexes ou complémentaires ou susceptibles de contribuer à son extension ou à son développement.

Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2022*	% Intérêt 31/12/2022	Méthode de conso 2023*	% Intérêt 31/12/2023
SOUS-GROUPE SPIE SA (SIÈGE)						
SPIE SA	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	MERE	100,00	MERE	100,00
FINANCIERE SPIE	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OPERATIONS	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE INTERNATIONAL	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
S.G.T.E. INGENIERIE	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SBTP	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE BATIGNOLLES TP HOCH UND TIEFBAU GMBH	Unter den linden 21 10117 BERLIN - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE INFRASTRUKTUR GMBH (EX S GMBH)	Rudolfstrasse 9 10245 BERLIN - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE RAIL (DE) GMBH	Unter den linden 21 10117 BERLIN - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE SPEZIALTIEFBAU GMBH	Unter den linden 21 10117 BERLIN - Allemagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ENERTRANS	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SOUS-GROUPE SPIE France						
SPIE FRANCE	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Support Services	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY-PONTOISE CEDEX	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE INDUSTRIE						
SPIE Industrie	Zone Industrielle de Montaudran 70 Chemin de Payssat - 31400 TOULOUSE	EUR	-	-	I.G.	100,00
CIMLEC INDUSTRIAL	Sat Argeselu, Comuna Maracineni Hala 1 Platforma Europa 4 115300 JUDET ARGES - Roumanie	RON	I.G.	100,00	I.G.	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2022*	% Intérêt 31/12/2022	Méthode de conso 2023*	% Intérêt 31/12/2023
SPIE BUILDING SOLUTIONS						
SPIE Building Solutions	4, avenue Jean-Jaurès - B.P. 19 69320 FEYZIN	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SIPECT	229, Rue du Docteur Guichard - BP 91004 49010 ANGERS Cedex 1	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
BUCHET	40 rue Auguste Gal 06300 - NICE	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
J.M. ELECTRICITE	248 chemin de la Banastiere- La Garriguede Chalancon 84270 VEDENE	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ANQUETIL CLIMATICIENS	2, route de Lingolsheim BP 70330 - GEISPOLSHEIM	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ENELAT SUD-OUEST	70 Chemin de Payssat - Zone Industrielle de Montaudran 31 400 TOULOUSE	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ENELAT OUEST	ZAC de la Lorie, Immeuble Berlioz, 31 rue Bonny Sands 44 800 SAINT HERBLAIN	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
PROJELEC	25, Allée Evariste Gallois 18000 BOURGES	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
THERMAT	2, rue de l'Euro 74 960 MEYTHET	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
VILLANOVA	ZAC de Chazaleix - Rue Emmanuel Chabrier 63 730 LES MARTRES DE VEYRE	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SOCIETE NOUVELLE HENRI CONRAUX	2, route de Lingolsheim BP 70330 - GEISPOLSHEIM	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE CITYNETWORKS						
SPIE CITYNETWORKS	1/3 place de la Berline 93287 SAINT DENIS Cedex	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
GRAND POITIERS LUMIERE	1 rue des Entreprises 86440 MIGNE AUXANCES	EUR	M.E.E.	50,00	M.E.E.	50,00
VAL DE LUM	Parc d'activités de la Fringale - Voie de l'Institut 27100 VAL DE REUIL	EUR	I.G.	85,00	I.G.	85,00
CINERGY SAS	27 Avenue du Gros Chêne 95614 ERAGNY SUR OISE	EUR	M.E.E.	50,00	M.E.E.	50,00
SAG FRANCE S.A.S.	45, Route de Metz 57130 Jouy-aux-Arches - France	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SOGETRALEC SAS	Domaine de Poussan le Haut, Route de Lespignan 34500 Béziers – France	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
RESEAUX ENVIRONNEMENT	954 ROUTE DES SAPINS 76110 - BREaute	EUR	-	-	I.G.	85,00
CITYFMET	1/3 place de la Berline 93287 SAINT DENIS Cedex	EUR	M.E.E.	7,00	M.E.E.	7,00
SPIE FACILITIES						
SPIE FACILITIES	1/3 place de la Berline 93287 SAINT DENIS Cedex	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE NUCLEAIRE						
SPIE NUCLEAIRE	10, Av de l'entreprise 95 863 CERGY PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
MAINTENANCE MESURE CONTROLE - MMC	2, avenue Gabriel Lippmann 57 970 YUTZ	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
FLUIGETEC	1 allée Vasco de Gama Zone Industrielle Daudel - 26700 PIERRELATTE	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2022*	% Intérêt 31/12/2022	Méthode de conso 2023*	% Intérêt 31/12/2023
SPIE Protection Incendie	187, av du Général Leclerc 94700 MAISONS-ALFORT	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE POSTES HTB	Parc Scientifique de la Haute Borne 10, avenue de l'Harmonie CS 20292 59 665 VILLENEUVE-D'ASCQ CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SAG ENERGY SYSTEMS IBERICA S.L.U.	Paseo Sarasate 38, 1 ^o planta 31001 Pamplona-Espagne	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE THEPAULT	45, Route de Metz 57130 Jouy-aux-Arches - France	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ICS						
INFIDIS	14-18 avenue Jean-Baptiste Clément 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
INV IT	14-18 avenue Jean-Baptiste Clément 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
SPIE ICS	148 Avenue Pierre Brosolette CS 20032 - 92247 MALAKOFF cedex	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
AVM INFORMATIQUE	IMMEUBLE LE RIVER SIDE 45 AVENUE LECLERC - 69007 LYON	EUR	-	-	I.G.	100,00
AVM DEVELOPMENT	IMMEUBLE LE RIVER SIDE 45 AVENUE LECLERC - 69007 LYON	EUR	-	-	I.G.	100,00
CALLVALUE	IMMEUBLE LE RIVER SIDE 45 AVENUE LECLERC - 69007 LYON	EUR	-	-	I.G.	100,00
SOUS-GROUPE SPIE BELGIUM						
SPIE BELGIUM	Rue des deux gares 150 1070 BRUXELLES - Belgique	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SYSTEMAT LUXEMBOURG PSF S.A.	Parc d'Activités Capellen 77-79 8308 Capellen - Luxembourg	EUR	I.G.	100,00	Liquidation	-
SYSTEMAT EIS S.A.	Parc d'Activités Capellen 77-79 8308 Capellen - Luxembourg	EUR	I.G.	100,00	Liquidation	-
SPIE ICS FINANCIAL SOLUTIONS (Ex Systemat Renting Man)	Chaussée de Louvain 431C 1380 Lasne - Belgique	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ICS IT TALENT SOLUTIONS (Ex Systemat Expert S.A)	Chaussée de Louvain 431C 1380 Lasne - Belgique	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ICS DOCUMENT SOLUTIONS (Ex MIMEOS S.A)	Chaussée de Louvain 431C 1380 Lasne - Belgique	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ICS CLOUD SOLUTIONS (Ex Systemat Digital Hub)	Chaussée de Louvain 431C 1380 Lasne - Belgique	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ICS INFRASTRUCTURE SOLUTIONS (Ex Systemat Sourcing Center S.A)	Chaussée de Louvain 431C 1380 Lasne - Belgique	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ELEREP	Lammerdries3 2440 GEEL - Belgique	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SOUS-GROUPE SPIE NEDERLAND						
SPIE NEDERLAND B.V.	HUIFAKKERSTRAAT, 15 4800 CG BREDA - NETHERLANDS	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE INFRATECHNIEK BV	NIEUWE PLEIN 1B 6811 KN ARNHEM - NETHERLANDS	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ZIUT INSTALLATIETECHNIEK B.V.	Nieuwe Plein 1B 6811 KN Arnhem -Netherlands	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2022*	% Intérêt 31/12/2022	Méthode de conso 2023*	% Intérêt 31/12/2023
SPiE CIVIEL B.V. (EX MER ICT B.V.)	Burgemeester Drijbersingel 25 NL 8021 DA Zwolle, Netherlands	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPiE SERVICES B.V.	Science Park Eindhoven 5206 NL 5692 EG - Utrecht, Netherlands	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPiE Building Solutions B.V.	Science Park Eindhoven 5206 NL 5692 EG - Utrecht, Netherlands	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPiE Building Solutions BOUW B.V.	Science Park Eindhoven 5206 NL 5692 EG - Utrecht, Netherlands	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPiE WORKSPHERE BELGIE BVBA	Science Park Eindhoven 5206 NL 5692 EG - Utrecht, Netherlands	EUR	I.G.	100,00	Liquidation	-
SPiE BOUW B.V.	Science Park Eindhoven 5206 NL 5692 EG - Utrecht, Netherlands	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPiE REVITALISATIE EN ONTWIKKELING B.V.	Science Park Eindhoven 5206 NL 5692 EG - Utrecht, Netherlands	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPiE DELTA B.V.	Science Park Eindhoven 5206 NL 5692 EG - Utrecht, Netherlands	EUR	I.G.	100,00	Liquidation	-
SPiE GAMMA B.V.	Science Park Eindhoven 5206 NL 5692 EG - Utrecht, Netherlands	EUR	I.G.	100,00	Liquidation	-
GIETWALSONDERHOUDCOMBINATIE	1951 JP Velsen-Nord 4815 PN BREDA - Netherlands	EUR	M.E.E.	50,00	M.E.E.	50,00
INFRASTRUCTURE SERVICES & PROJECTS B.V.	Kromme Schaft 3 NL 3991 AR HOUTEN - Netherlands	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
AERO-DYNAMIEK BVBA (BELGIUM)	Databankweg 7 3821 AL - Amersfoort Netherlands	EUR	-	-	I.G.	100,00
AERO-DYNAMIEK B.V (NL)	Databankweg 7 3821 AL - Amersfoort Netherlands	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPiE ENERGIES B.V	Huifakkerstraat 15 4815 PN - Breda Netherlands	EUR	-	-	I.G.	100,00

SOUS-GROUPE SPiE DZE (EX SPiE HOLDING GMBH)

SPiE DEUTSCHLAND & ZENTRALEUROPA GMBH	Balcke-Durr-Allee 7 40882 RATINGEN - GERMANY	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPiE LÜCK GMBH (Ex Lück Gebäudetechnik GmbH)	Blumenstrasse 28 D-35423 Lich - GERMANY	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPiE Pulte GmbH. (Ex SPiE PULTE GMBH & CO. KG)	Obere Illbach 2-4 D-56412 Heiligenroth - GERMANY	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
SPiE BUCHMANN GMBH (Ex Elektro Buchmann GmbH)	Niederlosheimer Strasse 85 D-66679 Losheim am See - GERMANY	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPiE NUHN GMBH (Ex Nuhn Gebäudetechnik GmbH)	Speyerer Schlag 8 D-67547 Worms - GERMANY	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPiE BUILDING TECHNOLOGY & AUTOMATION (Ex SPiE LÜCK HOLDING GMBH)	Leihgesterner Weg 37 D-35392 Giessen - GERMANY	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPiE AUSTRIA GMBH	Lastenstraße 19 1230 Vienna - Austria	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPiE NEXOTECH S.A.	ul. Magazynowa 6 62-030 Luboń - Poland	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPiE INFOGRAPH GISMOBIL GMBH	Am Stutzenwald 25 66877 Ramstein-Miesenbach- Germany	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPiE SAG GMBH	Pittlerstraße 44 63225 Langen (Essen) - Germany	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPiE IMMOBILIEN GMBH (Ex Sag Immobilien GmbH)	Pittlerstraße 44 63225 Langen (Essen) - Germany	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2022*	% Intérêt 31/12/2022	Méthode de conso 2023*	% Intérêt 31/12/2023
SPIE EPH GMBH	Großmoorbogen 21 21079 Hamburg - Germany	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE SAG GROUP GMBH	Pittlerstraße 44 63225 Langen (Essen) - Germany	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SEG LIPRO ENERGIETECHNIK GMBH	Bayrische Straße 12 06679 Zorbau - Germany	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ELEKTROVOD, A.S., BRÜNN/TSCHECHIEN	Trat'ová 574/1 619 00 Brno - Czeck Republic	CZK	I.G.	100,00	Liquidation	-
SPIE ELBUD GDANSK S.A., DANZIG/POLEN	ul. Marynarke Polskej 87 80-557 Gdansk-Poland	PLN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE HUNGARIA KFT., BUDAPEST/UNGARN	Mezőkövesd út 5-7 01116 Budapest-Hungary	HUF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ELEKTROVOD, A.S., BRATISLAVA/SLOVAKEI	Prievozká 4C 821 09 Bratislava-Slovakia	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE FLM GMBH (Ex FLM Freileitungsmontagen GmbH)	Leisach 138 9909 Leisach - Austria	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE CEMA GMBH	Mulhenstrasse 3 4470 Enns	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE DÜRR Group GmbH	Mercedesstraße 16 71384 Weinstadt - Germany	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
DÜRR Traffic Systems FZ, LLC	Dubai Internet City, Office-13, Building-01 94066 Dubai - UAE	AED	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE DÜRR Austria GmbH	Frank Stornach Straße 5 8200 Gleisdorf - Germany	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
EVON GmbH	Wolsdorf 154 8181 Sankt Ruprecht - Germany	EUR	I.G.	75,10	I.G.	95,2
DMS – Displays and Mobility Solutions Lda	Rua de Cidre 1444 4455-442 Perafita - Portugal	EUR	MEE	50,00	MEE	50,00
SPIE Stangl Group Sp. z o.o	Gdynska 25 58-100 Swidnica - Poland	PLN	I.G.	87,85	I.G.	87,85
SPIE Stangl Technik Sp. z o.o.	Gdynska 25 58-100 Swidnica - Poland	PLN	I.G.	87,85	I.G.	87,85
SPIE Stangl Technik spol. s r.o.	Dobronicka 1256 1480 Praha 4 - Kunratice Prague - Czech Republic	CZK	I.G.	87,85	I.G.	87,85
Fastahead GmbH & Co. KG	Friedrichstraße 68, 10117 Berlin - Germany	EUR	-	-	I.G.	75,10
CraftingIT GmbH	Erzbergerstraße 1-2, 39104 Magdeburg – Germany	EUR	-	-	I.G.	75,10
Fastahead Management GmbH	Friedrichstraße 68, 10117 Berlin - Germany	EUR	-	-	I.G.	75,10
BridgingIT GmbH	N 7, 5-6 68161 Mannheim - Germany	EUR	-	-	I.G.	75,10
Enterprise Communications & Services GmbH	Lützowstraße 11A 4155 Leipzig - Germany	EUR	-	-	I.G.	100,00
SPIE HanseGas GmbH	Balcke-Dürr-Allee 7 D-40882 Ratingen - GERMANY	EUR	-	-	I.G.	75,10

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2022*	% Intérêt 31/12/2022	Méthode de conso 2023*	% Intérêt 31/12/2023
SPIE STS a.s.	Dobronicka 1256 1480 Praha 4 - Kunratice Prague - Czech Republic	CZK	I.G.	87,85	I.G.	87,85
SPIE IMMOBILIEN VERWALTUNGSGESELLSCHAFT MBH	Balcke-Duerr-Allee 7 40882 Ratingen - Germany	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE WirliebenKabel GmbH	Hohe Str. 125a 07937 Zeulenroda-Triebes - Germany	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
FKE Kabelzug (und Entstörungsunterstützung) GmbH	Hohe Str. 125a 07937 Zeulenroda-Triebes - Germany	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE K.E.M. GmbH	Plescherken 112 9074 Keutschach - Austria	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Wiegel GmbH	Albert Rückdeschel-Straße 11 95326 Kulmbach - Germany	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
K.E.M Montage Schweiz GmbH	Industriestrasse 10 9464 Rütli (Rheintal) - Switzerland	CHF	I.G.	100,00	Liquidation	-
RK Safetec GmbH	Mariahilfstrasse 29 6900 Bregenz - Austria	EUR	M.E.E.	45,00	Cession	-
X-tel OS GmbH	Plescherken 112 9074 Keutschach - Austria	EUR	M.E.E.	33,34	Cession	-
SPIE IMMOBILIEN GMBH & CO. KG	Balcke-Duerr-Allee 7 40882 Ratingen - Germany	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE TELBA GMBH (Ex TELBA GMBH)	Alte Straße 5 4626 Löbichau Deutschland	EUR	I.G.	100,00	Fusion	-
SPIE OSMO GMBH (Ex OsMo-Anlagenbau GmbH)	Bielefelder Straße 10 49124 Georgsmarienhütte - Germany	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE GASTECHNISCHER SERVICE GMBH	Hauptstraße 248 26639 Wiesmoor - Germany	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE VERSORGUNGSTECHNIK GMBH (Ex BODO SHARED SERVICES GMBH)	Hauptstraße 248 26639 Wiesmoor - Germany	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE AGIS FIRE & SECURITY KFT., BUDAPEST/UNGARN	Montevideo u. 3a 1037 Budapest - HUNGARY	HUF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE BUILDING SOLUTIONS SP. Z.O.O (Ex Agis fire & security sp. z.o.o.)	Ul. Palisadowa 20/22 01-940 Warsaw - POLAND	PLN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE GFT GMBH (Ex Gft - Gesellschaft Fur Elektro)	Am Lichtbogen 40 45141 ESSEN - GERMANY	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE INFORMATION & COMMUNICATION SERVICES GMBH (Ex SPIE COMNET GMBH)	Alfredstrasse 236 45133 ESSEN - GERMANY	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
Planen & Bauen GmbH	Darmstädter Straße 172 64625 BENSHEIM - GERMANY	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE Efficient Facilities GmbH	Balcke-Durr-Allee 7 40882 RATINGEN - GERMANY	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ADVAGO S.A., ATHEN/GRIECHENLAND	4 Zalogou Str & Mesogeion Ave AGIA PARASKEVI - GREECE	EUR	I.G.	51,00	I.G.	51,00
FMGO! GMBH	Gedonstrasse 8 80802 MUNICH - GERMANY	EUR	I.G.	74,90	I.G.	74,90
HOST GMBH HOSPITAL SERVICE + TECHNIK	Theodor - Stern - Kai 7 60596 FRANCFORT SUR LE MAIN - GERMANY	EUR	M.E.E.	25,10	M.E.E.	25,10
SPIE Energotest S.p.Z.o.o	Chorzowska 44b 44-100 GLIWICE - POLAND	PLN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE POLSKA SP Z.O.O.	ul. Marynarki Polskiej 87, 80-557 Gdansk Polen - POLAND	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ENERGY SOLUTIONS GMBH	Alfredstrasse 236 45133 ESSEN - GERMANY	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ENERGY SOLUTIONS HARBURG GMBH	Fuhlsbüttler Strasse 399 22309 HAMBURG - GERMANY	EUR	I.G.	65,00	I.G.	65,00
SPIE ICS Group GmbH	Oldenburger Allee 36 30659 HANNOVER - GERMANY	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2022*	% Intérêt 31/12/2022	Méthode de conso 2023*	% Intérêt 31/12/2023
OPCO Sp Z.o.o	"Franciska Klimczaka 1 02-797 Warsaw - Poland"	PLN	-	-	I.G.	100,00
SOUS-GROUPE SPIE ICS AG						
SPIE SCHWEIZ AG	Industriestrasse 50a 8304 Wallisellen - SUISSE	CHF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ICS AG (EX CONNECTIS)	Sonnenplatz 6 6020 EMMENBRÜCKE - SUISSE	CHF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE MTS SA (EX SPIE SUISSE SA)	Chemin des Léchères 3 1217 MEYRIN - SUISSE	CHF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
VISTA CONCEPT AG	En reutet B 1868 COLLOMBEY MURAZ - SUISSE	CHF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SOUS-GROUPE SPIE OIL GAS & SERVICES						
SPIE OIL & GAS SERVICES	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OIL & GAS SERVICES SENEGAL	29, Avenue Pasteur Dakar, Sénégal	XOF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE TURBOMACHINERY (Ex GEMCO INTERNATIONAL)	5, Avenue des frères Wright ZI du Pont Long - 64140 LONS	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OGS DOHA LLC	Doha State of Qatar with PO Box 14670 - QATAR	QAR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ALMAZ SPIE OGS	P.O. Box 18123 SANA' A REPUBLIC OF YEMEN	USD	I.G.	80,00	I.G.	80,00
SPIE ENERGY SERVICES Ltd.	Part of, Floor 8, Al Maqam Tower, Adgm Square, Al Maryah Island, Abu Dhabi, United Arab Emirates	AED	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OGS CONGO	Section H - Parcelle 47 bis ZI de la Pointe noire POINTE NOIRE - CONGO	CFA	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OGS GABON	B.P. 579 PORT GENTIL - GABON	CFA	I.G.	99,00	I.G.	99,00
PT SPIE OIL & GAS SERVICES INDONESIA (Ex IPEDEX INDONESIA)	Veteran Building 9th Floor unit no. 05-06 Plaza Semanggi 10220 JAKARTA - INDONESIA	USD	I.G.	90,00	I.G.	90,00
SPIE OGS (MALAYSIA) SDN BHD	Level 8, Symphony House, Block D13 Pusat Dagangan Dana 1 47301 PETALING JAYA, SELANGOR DARUL EHSAN - MALAISIE	MYR	I.G.	49,00	I.G.	49,00
SPIE OGS KISH LLC (IRAN)	P.O. Box 79415 - 1316 1316 KISH ISLAND I.R. - IRAN	USD	I.G.	100,00	Déconsolidation	-
SPIE OGS MIDDLE EAST LLC (ABU DHABI)	P.O. Box 4899 ABU DHABI - EMIRATS ARABES UNIS	AED	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OGS ASP SDN BHD (MALAISIE)	Level 8, Symphony House, Block D13 Pusat Dagangan Dana 1 47301 PETALING JAYA, SELANGOR DARUL EHSAN - MALAISIE	MYR	I.G.	100,00	I.G.	100,00

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS



Société	Adresse	Devise de consolidation	Méthode de conso 2022*	% Intérêt 31/12/2022	Méthode de conso 2023*	% Intérêt 31/12/2023
SPIE OGS THAILAND LTD	1010, Shinawatra tower III 18th Floor, Unit 1801 Viphavadi Rangsit Road, Chatuchak 10900 BANGKOK - THAILAND	THB	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ENERGY DANMARK APS	Kanalén 1 6700 Esbjerg - Danmark Rua Amílcar Cabral n°211	DKK	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SONAID	Edifício IRCA - 9° et 10° Andar LUANDA ANGOLA	USD	M.E.E.	55,00	M.E.E.	55,00
SPIE NIGERIA LTD	55 Trans Amadi Industrial Layout PORT HARCOURT - NIGERIA	NGN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
ENERFOR	10, Av de l'entreprise 95863 CERGY PONTOISE CEDEX	EUR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
GTMH NIGERIA	Plot 107 trans Amadi indus. Layout PORT - HARCOURT - NIGERIA	NGN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OGS Mozambique	Andar, Office Tower, Marginal n°141, Tores rani, 6. Bairro Da Costa do Sol, Avenida Ditrito Urbano 1, Maputo Cidade, MOZAMBIQUE	MZN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OIL AND GAS SERVICES GHANA LIMITED	P.O. Box LG 1204 Legon, Accra C374/26 Gilford Tetteh Ave. East Legon, Accra GHANA	GHS	I.G.	80,00	I.G.	80,00
SPIE OIL & GAS SERVICES SAUDI	Al Mafleh Building, 2nd Floor Labor City, King Abdulaziz Road - Cross 7, Building 7263 - Unit 1 PO Box 4695 - 34442 AL KHOBAR ARABIE SAOUDITE	SAR	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE LYBIA	Building n°470 - Souk Algabib Street ELSAIHYA GUERGUERCH TRIPOLI Lybie	LYD	I.G.	65,00	I.G.	65,00
SPIE OIL AND GAS SERVICES TCHAD SARL	Quartiers Chagoua, Av Mobutu, Immeuble SAWA N'Djaména - TCHAD	XAF	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE TECNICOS DE ANGOLA LIMITADA	Avenida Commante Kima Kyenda n°309 no bairro da Boa Vista LUANDA - ANGOLA	USD	I.G.	75,00	I.G.	75,00
SPIE OGS JBL LIMITED	P.O. Box 74980 Emaar Square Building Level 7 Unit 702 702 Downtown DUBAI - UNITED ARAB EMIRATES	AED	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE PLEXAL (THAILAND) LTD	Rasa Tower 1, Units 1401-1404, 14th Floor, 555 Paholyothin Road, Chatuchak District - Bangkok - THAILANDE	THB	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OIL AND GAS SERVICES PTY LTD	18th Floor, 140 St George's Terrace PERTH WA 6000 - AUSTRALIE	AUD	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SERVICES PETROLEUM & INDUSTRIAL EMPLOYEMENT (SPIEM)	PO BOX 15 ABU DHABI - UNITED ARAB EMIRATES	AED	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE OGS LIMITED (UK)	3rd Floor Waverly House C/O Ecovis Wingrave Yeats, 7-12 Noel Street London – Royaume-Uni	GBP	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE SERVICES NIGERIA LIMITED	55 Trans Amadi Industrial Layout Port harcourt - Nigeria	NGN	I.G.	100,00	I.G.	100,00
SPIE ETS SDN BHD	No. 9 Spg 231-6, Jalan Sungai Pandan, Kampong Pandan B, KA2031 Kuala Belait - Brunei	BND	-	-	I.G.	100,00

* Méthodes de consolidation : I.G. : Intégration Globale, M.E.E. : Mise En Equivalence